

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



Année 2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES
CS 40325 ECROUVES
54201 TOUL Cedex
Tél. : 03.83.43.23.76

Conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

LEXIQUE

CC2T : Communauté de Communes Terres Toulaises

OMr : Ordures Ménagères résiduelles

PAV : Point d'Apport Volontaire

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative

RS : Redevance Spéciale

BOM : Bennes à Ordures Ménagères

JRM : Journaux – Revues - Magazines

REP : Responsabilité Elargie du Producteur

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

Table des matières

I- Les chiffres du service.....	6
II- Le périmètre de la CC2T	8
II- 1- Historique de la création de la CC2T.....	8
II- 2- Les particuliers	8
II- 3- Les professionnels, administrations.....	9
III- Les ordures ménagères résiduelles.....	10
III- 1- La collecte en porte-à-porte.....	10
III-1- 1- Jours de collecte.....	10
III-1- 2- Camions de collecte PàP	11
III-1- 3- Bacs pucés.....	12
III- 2- La collecte en conteneurs à ordures ménagères.....	12
III-2- 1- Conteneurs à ordures ménagères.....	12
III-2- 2- Camion de collecte PAV	13
III- 3- Les données de collecte.....	13
III- 4- Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées	14
III- 5- Le traitement des ordures ménagères résiduelles	15
IV- La collecte sélective des recyclables.....	16
IV- 1- Les différents flux de recyclables	16
IV-1- 1- Le multi-matériaux (dit le TRI)	16
IV-1- 2- Le verre	18
IV-1- 3- Le papier et les journaux, revues, magazines (JRM).....	18
IV-1- 4- Les cartons	18
IV- 2- La collecte.....	19
IV-2- 1- La collecte en porte-à-porte	19
IV-2- 2- La collecte en conteneurs	19
IV- 3- Les données de collecte	21
IV- 4- Les quantités de recyclables collectées.....	22
IV- 5- Le traitement des recyclables	23
IV-5- 1- Le traitement des emballages multi-matériaux.....	23
IV-5- 2- Les refus de tri des recyclables	27
IV-5- 3- Le traitement du verre.....	28
IV- 6- La reprise des matières triées.....	28
V- Les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures.....	30
VI- Les déchèteries	30
VI- 1- Les déchèteries communautaires de Toul et de Fontenoy-Gondreville	30
VI-1- 1- Horaires d'ouverture	31
VI-1- 2- Les tonnages collectés	32
VI- 2- Le traitement des déchets de déchèterie.....	33
VI- 3- Les déchèteries extra-communautaires.....	34
VI-3- 1- Horaires d'ouverture	34
VI- 4- La déchèterie pour les professionnels.....	35
VII- La collecte des encombrants sur appel.....	35
VIII- Les déchets verts.....	36
VIII- 1- Les déchèteries vertes.....	37
VIII-1- 1- La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul.....	37
VIII-1- 2- La déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye)	38
VIII-1- 3- La déchèterie verte de Bicqueley.....	38
VIII-1- 4- La déchèterie verte de Pierre la Treiche	38
VIII- 2- Sites d'accueil et de traitement	39
VIII-2- 1- Plateforme de compostage de Domgermain.....	39

VIII-2- 2- Plateforme de compostage de Foug.....	40
VIII- 3- Aires locales d'accueil de déchets verts.....	41
VIII- 4- Synthèse des tonnages de déchets verts gérés.....	42
IX- La gestion des biodéchets.....	43
IX- 1- Composteurs individuels.....	45
IX- 2- Composteurs partagés.....	46
X- Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA)	48
X- 1- Définition des DMA.....	48
X- 2- Evolutions des tonnages	48
X- 3- Répartition des flux de déchets collectés en 2022	49
XI- Les données financières 2022	50
XI- 1- Organigramme des marchés du service.....	51
XI- 2- Coûts globaux du service déchets.....	52
XI- 3- Analyse des coûts de la matrice.....	53
XI-3- 1- Répartition par postes de coûts.....	53
XI-3- 2- Le coût aidé.....	53
XI-3- 3- Répartition du coût aidé	54
XI-3- 4- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, €HT/hab	55
XI-3- 5- Ratios de collecte	56
XI-3- 6- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, €HT/t.....	57
XI- 4- Impacts financiers des erreurs de tri (coûts HT/t).....	58
XII- Le Programme Local de Prévention des Déchets.....	58
XII- 1- Réemploi.....	59
XII- 2- Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet ».....	61
XII- 3- Couches lavables.....	62
XII- 4- Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe).....	64
XII- 5- Bonnes pratiques des entreprises	66
XII- 6- Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes.....	66
XII- 7- Réduction des imprimés publicitaires	67
XII- 8- Promotion du compostage individuel et partagé	67
XII- 9- Réduction des déchets infectieux.....	70
XII- 10- Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l'année 2022.....	71
XIII- Les objectifs 2023	79
XIV- ANNEXES	80
XIV- 1- Actions de communication	80
XIV-1- 1- Affiches, adhésifs de changement des consignes de tri	80
XIV-1- 2- Lettre d'information CC2T (thématiques ci-dessous)	80
XIV- 2- Revue de presse.....	82
XIV-2- 1- Prévention des déchets	82
XIV-2- 2- Modalités de collecte.....	84
XIV-2- 3- La gestion des déchets verts et les distributions de compost	88

I- Les chiffres du service

Habitants

44 441 (population municipale)

Professionnels et administrations

586 professionnels et 127 assimilés professionnels, soit **713 assujettis à la redevance spéciale**

Installations de collecte et pré-collecte :

2 déchèteries, 60 025 entrées

4 déchèteries vertes

2 sites d'accueil et traitement des déchets verts,

372 conteneurs aériens

302 conteneurs (semi)enterrés

16549 bacs pucés

Collecte :

74 975 kms parcourus pour la collecte des ordures

68 172 kms effectués pour la collecte des emballages recyclables

20 094 kms réalisés pour la collecte du verre

Tonnages traités :

6 912 tonnes d'ordures ménagères résiduelles

456 tonnes de refus de tri

2 176 tonnes de déchets de déchèterie (2093 t de tout venant et 83 tonnes de DDS)

Tonnages valorisés :

4 563 tonnes de recyclables (verre, emballages recyclables et papiers),

7 300 tonnes de déchets de déchèteries (hors tout venant et DDS), dont 1 782 tonnes de déchets verts

258 tonnes de textiles

Après une hausse très significative mesurée entre 2020 et 2021 pour toutes les catégories de déchets, l'année 2022 fait le constat d'un recul global des quantités de déchets et de recyclables gérées. Le niveau retrouve approximativement le niveau de 2020, sauf les apports en déchèterie qui restent plus soutenus qu'en 2020. Les augmentations de 2021, sont donc à considérer comme un épiphénomène suite à la fin de la pandémie COVID.

L'essentiel de l'année 2022

Plateforme de déchets verts : recherche de sites

Suite à l'étude de 2021 des modes de gestion de proximité des déchets verts, du bois A et de dimensionnement de la pré-collecte, de la collecte et du traitement des biodéchets, les orientations comportent :

- pérennisation des déchèteries vertes existantes,
- création de 3 aires de dépôt pouvant évoluer en plateformes de compostage ne nécessitant pas de classement au titre des ICPE : les communes des zones pressenties ont été sollicitées. 3 propositions ont été faites dont 2 dans une même zone. La 3^{ème} zone reste à ce jour sans proposition.
- Requalification du site de Foug : plusieurs propositions d'emplacement ont été étudiées en 2022
- collecte des biodéchets : points d'apport volontaire avec abri-bacs et bacs de 240 L. Des abri-bacs ont été habillés et livrés, les solutions de collecte ont été élaborées. Reste donc encore le déploiement, d'au moins 40 bacs pour envisager le démarrage de la tournée de collecte.

Prospective du service et poursuite de la passation des marchés de collecte et de traitement

Une étude a été réalisée afin d'apporter des éléments d'aide à la décision pour l'organisation des futurs marchés de collecte, de transfert et de traitement des ordures, du tri, du verre.

La CC2T a fait le choix de :

- séparer les papiers-cartons-cartonnettes du reste des emballages (plastiques, métaux et briques alimentaires)
- passer à une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours.

Les marchés de traitement ont été menés et attribués en 2021.

Début 2022, élaboration du marché de transfert et attribution.

2^{ème} semestre 2022, élaboration et passation du marché de collecte.

Révision du règlement de collecte.

Prolongation des anciens marchés pour un démarrage global au 1^{er} janvier 2023.

Prospective, recherche d'une solution alternative à l'enfouissement

De manière à gagner en autonomie vis-à-vis de la solution de traitement des ordures ménagères un projet de reprise de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois est mis à l'étude à l'échelle régionale (départements 54 et 55) :

- Identification et mobilisation des collectivités partenaires
- Suivi d'une étude de faisabilité technique et économique
- Réalisation d'une étude sur la possibilité d'un transport fluvial, mobilisation des acteurs.

En 2022, le service déchets, budget annexe de la C2T est financé à hauteur de **95,7%**. En 2022, la gestion a coûté légèrement plus cher que les contributions par les usagers et les professionnels.

En 2022, les tarifs de reprise des matières induisent une vraie influence positive sur les recyclables avec une couverture de 72% des coûts de leur gestion par la CC2T.

L'année 2022 est une année très favorable aux reprises matières ce qui est une bonne nouvelle car cela a permis de temporiser d'une part la poursuite de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (+10 €/t d'OMr entre 2021 et 2022) et d'autre part les dépenses investies en 2022 pour la préparation des modifications au 1^{er} janvier 2023.

Le coût de la reprise des matières n'est pas forcément pérenne dans le temps.

Les communes adhérentes

AINGERAY, ANDILLY, ANSAUVILLE, AVRAINVILLE, BICQUELEY, BOIS DE HAYE (Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois), BOUCQ, BOUVRON, BRULEY, CHARMES-LA-COTE, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE, CHOLOY-MENILLOT, DOMEVRE-EN-HAYE, DOMGERMAIN, DOMMARTIN-LES-TOUL, ECROUVES, FONTENOY-SUR-MOSELLE, FOUG, FRANCHEVILLE, GONDREVILLE, GROSROUVRES, GYE, JAILLON, LAGNEY, LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG, LAY-SAINT-REMY, LUCEY, MANONCOURT-EN-WOEVRE, MANONVILLE, MENIL-LA-TOUR, MINORVILLE, NOVIANT-AUX-PRES, PAGNEY-DERRIERE-BARINE, PIERRE-LA-TREICHE, ROYAUMEIX, SANZEY, TOUL, TREMBLECOURT, TRONDES, VILLEY-LE-SEC, VILLEY-SAINT-ETIENNE

Tarification des professionnels – travaux préparatoires à l'harmonisation du territoire

Le travail de préparation à l'harmonisation de la tarification ex-CCT et ex-CC2H a été engagé dès l'automne 2022. La vérification des données enregistrées dans le logiciel Ecocito, puis leur analyse a permis de jeter les bases du travail à mener en 2023 pour l'harmonisation au 1^{er} janvier 2024.

Décembre 2022, révision du règlement et évolution tarifaire sur le périmètre de l'ex-CCT.

Préparation des changements au 1er janvier 2023

Cette préparation a été menée sur plusieurs fronts :

Préparation technique :

- inventaire du parc qui était mal connu
- recherche et choix des options de reconfiguration (dont certaines avec les communes), commandes de pièces
- passage du CACES grue à 2 agents, location d'un camion grue, recherche d'un local d'intervention pour les transformations
- commande de bacs en prévision d'une augmentation générale des volumes.

Préparation communication :

- Diverses réunions d'informations : professionnels, secrétaires de mairies, agents techniques...
- Etablissement des nouveaux visuels de consignes, impression décollage des anciennes étiquettes,
- Diffusion d'articles dans la presse, par le Mag
- Etablissement de flyers

Locaux de stockage

Aménagement du local de stockage des bacs à Kléber, ajouts des pièces de conteneurs, électrification, organisation du rangement.

Lancement du bungalow de la récup

Préparation de l'ancien bungalow de la déchèterie de Toul avec un chantier jeune de la ville de Toul durant l'été.

Conventionnement avec ENVIE 2^E, ENVIE Autonomie, La Fabrique, Ma Petite Recyclerie, Atelier Artabalo.

Formation des gardiens, visite des sites de recyclage.

Repair'Café

En plus des REPAR CAFE avec la ville de Toul, lancement de REPAIR CAFE délocalisés dans le rural (3 en 2022).

Journée 0 déchets

Le 13 septembre 2022 : conférence "0" déchets de Jérémie PICHON et journée dédiée au tri et aux astuces de réduction des déchets (Ateliers pour les collégiens, conférence gesticulée pour les lycéens)

II- Le périmètre de la CC2T

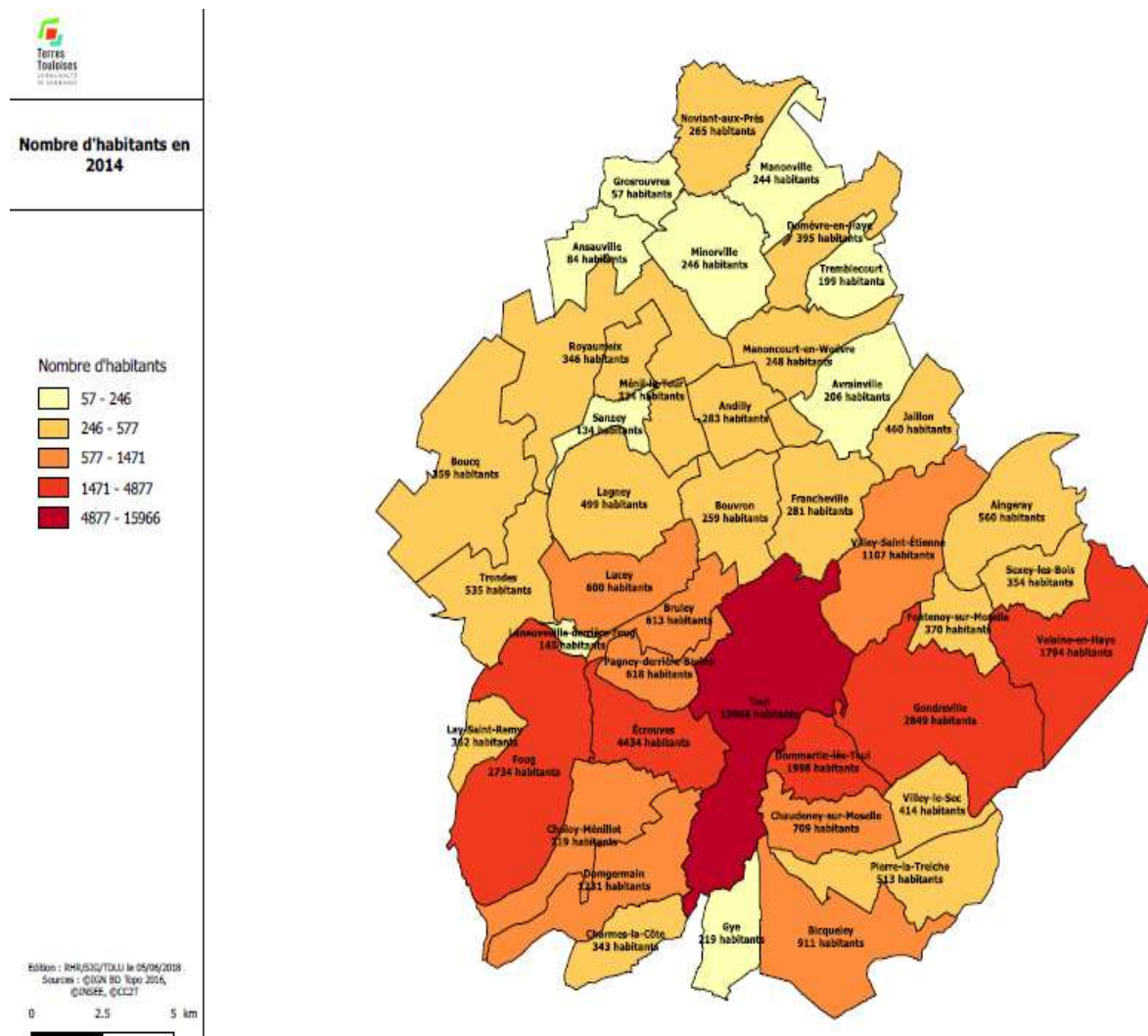
II- 1- Historique de la création de la CC2T

- 1966 : création du district urbain de Toul (Toul, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Écrouves)
- 1992 : création de l'EPCI du Toulais (18 communes)
- 1996 : fusion du District urbain de Toul et EPCI du Toulais et création du District du Toulais (21 communes)
- 1999 : évolution du district du Toulais en Communauté de Communes du Toulais (23 communes)
- 2008 : intégration de Laneuveville-derrière-Foug (CC du Toulais = 24 communes)
- 2011 : intégration de Foug (CC du Toulais = 25 communes – 35 000 hab)
- 2012 : fusion de la CC de Hazelle et de la CC du Massif de Haye et création de la CC de Hazelle-en-Haye (9 communes – 9000 hab)
- 2014 : fusion de la CC du Toulais avec la CC des Côtes en Haye (8 communes - 1600 hab) puis avec Villey-le-Sec – 400 hab (CC du Toulais = 34 communes – 37 000 hab)
- 2017 : fusion de la CC du Toulais et de la CC Hazelle en Haye et création de la CC Terres Toulaises (42 communes 45 000 hab)

II- 2- Les particuliers

La Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T) en tant qu'Etablissement Public de Coopération Intercommunale exerce entre autres la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ».

La CC2T regroupe 41 communes, Les communes adhérant au service public intercommunal de la sont : AINGERAY – ANDILLY – ANSAUVILLE – AVRAINVILLE – BICQUELEY – BOIS DE HAYE – BOUCQ – BOUVRON – BRULEY – CHARMES LA COTE – CHAUDENEY SUR MOSELLE – CHOLOY MENILLOT – DOMEVRE EN HAYE – DOMGERMAIN – DOMMARTIN LES TOUL – ECROUVES – FONTENOY SUR MOSELLE – FOUG – FRANCHEVILLE – GONDREVILLE – GROSRUVRES – GYE – JAILLON – LAGNEY – LANEUVEVILLE DERRIERE FOUG – LAY SAINT REMY – LUCEY – MANONCOURT EN WOEVRE – MANONVILLE – MENIL LA TOUR – MINORVILLE – NOVIANT AUX PRES – PAGNEY DERRIERE BARINE – PIERRE LA TREICHE – ROYAUMEIX – SANZEY – TOUL – TREMBLECOURT – TRONDES – VILLEY LE SEC – VILLEY SAINT ETIENNE.



Les chiffres clés (INSEE : 2022)

- Nombre de communes : **41**
- Nombre d'habitants : **44 441**
- Nombre de logements : **20 467**

La CC2T est en nombre d'habitants la 4^è intercommunalité du département de Meurthe-et-Moselle.

II- 3- Les professionnels, administrations...

Les déchets des activités économiques ne relèvent pas du service public de gestion des déchets.

Les collectivités peuvent cependant faire bénéficier les professionnels de ce service, pour certains types de déchets appelés « assimilés », pour lesquels il n'existe pas de sujétions techniques particulières par rapport à la gestion des déchets des ménages. On parle alors de « déchets ménagers et assimilés ».

La Communauté de Communes Terres Toulaises propose aux professionnels, administrations, associations, exonérés de droit, de son territoire la prise en charge de ces déchets assimilés aux ordures ménagères qui sont collectés dans les mêmes conditions que les déchets des particuliers.

Afin de bénéficier de ce service les professionnels, les administrations, les associations sont soit :

- assujettis à la redevance spéciale sur l'ex-CCT et pour toutes les communes de la CC2T,
- assujettis à la TEOMi ou à la TEOM à taux réduit sur les zones artisanales et industrielles, sur l'ex-CC2H.

Cadre de la redevance spéciale

Le règlement de la Redevance Spéciale a été réactualisé en conseil communautaire le 15 décembre 2022.

Chaque producteur de déchets ménagers assimilés aux ordures ménagères s'acquitte de la redevance spéciale pour adhérer au service ou a recours au service d'une entreprise privée et fourni un contrat privé le justifiant. Dans ces cas, les locaux commerciaux sont exonérés du paiement de la TEOM.

Dans le cas où le professionnel n'adhère pas à la redevance spéciale ni ne justifie d'un contrat privé, le local reste imposé de la TEOM sans mise en œuvre du service de gestion des déchets.

La collecte des déchets résiduels des professionnels et administrations soumis à la redevance spéciale est effectuée communément avec celle des particuliers.

Les professionnels et administrations des secteurs badges OM ont accès au dispositif d'apport volontaire par badgeage.

Les tonnages des déchets assimilés ménagers qu'ils produisent sont intégrés dans les relevés.

Les professionnels en redevance spéciale ne peuvent accéder aux déchèteries communautaires.

III- Les ordures ménagères résiduelles

La collecte des ordures ménagères est réalisée selon 2 modalités sur le territoire :

- Collecte en porte-à-porte pour les logements dotés de bacs pucés,
- Collecte en conteneurs à ordures ménagères pour les ménages dotés de badges d'accès.

III- 1- La collecte en porte-à-porte

III-1- 1- Jours de collecte

Le tableau suivant présente les tournées de collecte sur une semaine.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CCT - SECTEUR 1	CCT - SECTEUR 4	CCT - SECTEUR 6	CCT - SECTEUR 9	CCT - SECTEUR 11
Charmes-la-Côte, Gye, Biqueley, Chaudeney-sur-Moselle, Pierre-la-Treiche	Dommartin-lès-Toul, Toul-Ville Haute C2	Bruley, Lucey, Choley-Ménillot, Gens du Voyage, Toul-St Michel-Briffoux	Toul-St Mansuy secteur C2 , Sanzey, Boucq, Trondes, Lagny, Villey-le-sec	Bouvron, Méné-la-tour, Royaumeix, Manoncourt-en-Woëvre, Andilly, Tremblecourt, Domèvre-en-Haye, Minorville, Manonville, Noviant-aux-Prés, Grosrouvres, Ansaerville
CCT - SECTEUR 2	CCT - SECTEUR 5	CCT - SECTEUR 7	CCT - SECTEUR 10	CCT - SECTEUR 12
Foug	Toul-St Evre	Ecrouves	Domgermain	Toul-St Evre secteur C2 , Toul-Ville Haute (Pavillons, HLM), Gens du voyage, Laneuveville-dérrière-Foug, Lay-saint-Rémy
CCT - SECTEUR 3	CC2H - Secteur 1	CCT - SECTEUR 8	CC2H - Secteur 2	CCT - SECTEUR 13
Toul-St Mansuy, Gens du voyage	Gondreville, Aingeray, Sexey-les-Bois	ZI Croix de Metz + Croix d'argent, Pagny-dérrière-Barine	Avrainville, Jaillon, Francheville, Fontenoy-sur-Moselle, Villey-saint-Etienne	Toul-Régina, Dommartin-lès-Toul secteur C2
				CC2H - Secteur 3
				Velaine-en-Haye

III-1- 2- Camions de collecte PàP

La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est réalisée en prestation de service par la société SUEZ.

Quatre bennes à ordures ménagères (BOM) sont utilisées chaque jour :

- 2 BOM de 19T et 1 BOM de 26T à chargement arrière

Caractéristiques	
	CHASSIS (véhicule) Marque : Renault Trucks Puissance : 270 CV, EURO V ETVI PTAC : 19T et 26 T Essieux : 4x2 BV : Allison 3200V automatique Ralentisseur sur échappement jusqu'à 130 kW
	BENNE (carrossage) Marque : GEESINK Type : Norba RL 200 Volume : 15 m3 ET 21M3 Chargement arrière
	VEHICULE CARROSSE Longueur : 8,32 m Largeur : 2,5 m Surface : 20,8 m2 Rayon braquage : 7,31 Porte à faux : 3,4
	LEVE CONTENEUR Marque : ZOELLER Type : Delta Premium Identification : IDEA

- 1 BOM de 16T à chargement arrière pour les rues étroites

Caractéristiques	
	CHASSIS Marque : Renault Trucks Type Midlum 270-16-BOM-EURO5 PTAC : 16T BV Allison Ralentisseur sur échappement : jusqu' 130 kW sur DWi7, 85 kW sur DXi5
	BENNE Marque : FAUN Type : Variopress 3 Volume : 12 m3 Chargement arrière
	LEVE CONTENEUR Marque : TWINLIFT Type : Delta Premium Pesée globale PME

Chaque équipage se compose de 2 agents : un chauffeur et un ripeur.

A noter qu'une des BOM est utilisée pour la collecte des sacs jaunes les jeudis et vendredis et le mercredi pour les cartons.

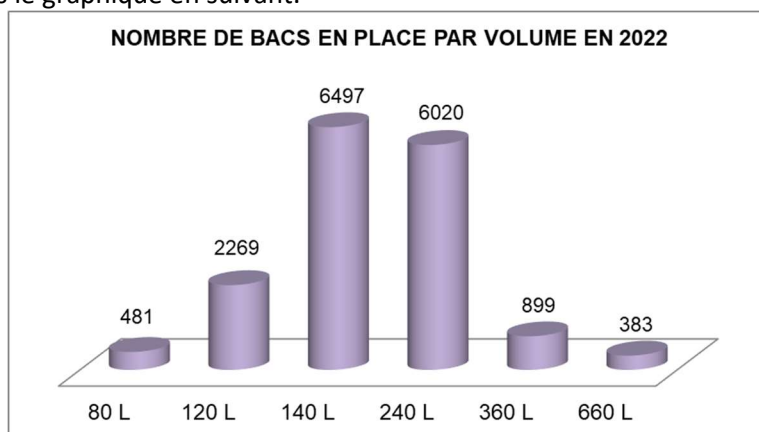
III-1- 3- Bacs pucés

La Communauté de commune est en TEOMi depuis 2013, première année de facturation de l'incitatif. La conteneurisation en bacs pucés s'est faite progressivement de 2011 à 2013.

La gestion des bacs est réalisée en régie. Pour cela le service déchets est équipé d'un camion avec une rampe permettant de charger facilement les bacs.

Le service réalise les dotations, les retraits, les échanges, les réparations, les poses de verrous.

Au 31/12/2022, le parc total des bacs pucés installés est de **16 549 bacs** qui se répartissent par volume comme indiqué dans le graphique en suivant.



III- 2- La collecte en conteneurs à ordures ménagères

III-2- 1- Conteneurs à ordures ménagères

Depuis 2012, sur les secteurs du centre-ville de Toul, de Toul-Ville Haute, des grands collectifs des communes urbaines de Toul, d'Ecrouves et de Foug, la collecte des ordures ménagères se fait en conteneurs enterrés et semi-enterrés.

Environ 4250 logements, soit environ 8000 habitants sont équipés d'un badge d'accès aux conteneurs d'ordures ménagères.

Les usagers du service déposent leurs ordures ménagères dans les conteneurs après avoir badgé et ouvert un double tambour d'une capacité de 80L.

Le tableau suivant présente le nombre de conteneurs à ordures ménagères installés :

Type	Enterrés	Semi-enterrés	
			
Nombre	73 conteneurs	59 conteneurs	TOTAL 132

Les cuves des conteneurs à ordures ménagères présentent toutes une capacité de 5 m³.

Les dépôts en conteneurs sont très aléatoires. **La fréquence moyenne des dépôts en 2022 est de 1 (un) badgeage par semaine par foyer.**

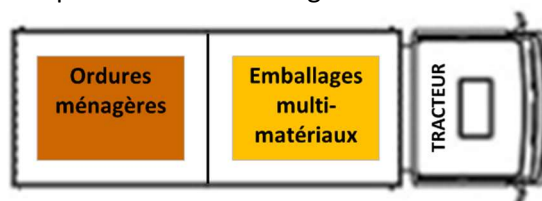
III-2- 2- Camion de collecte PAV

La collecte des ordures ménagères en conteneur est réalisée en prestation de service par la société SUEZ.

Un seul camion grue de 26T est utilisé. Il est équipé d'une grue de levage HIAB avec pince KINSHOFER et d'un caisson bi-compartmenté de 35m³.

Du fait qu'il est bi-compartmenté, ce camion permet, dans l'intramuros de Toul, la collecte en un seul passage des ordures ménagères et des emballages multi-matériaux.

Le schéma suivant indique comment est compartimenté le caisson. En fonction des tournées, les 2 parties du caisson peuvent être remplies d'ordures ménagères.



Caractéristiques

CHASSIS

Marque : **Man**
Modèle NSP89 SM 56 R
Essieu 6 x 22
PTAC : 26T
BV Type Matic avec
ralentisseur intégré

VEHICULE

Marque : **MAN**
Longueur : 9.50 m
Largeur : 2.55 m
PTAC : 26 T
PV : 14T970
CU : 12T170

GRUE

Hauteur de levage : 10m30
Puissance du bras : 21 Tonnes
Pesée globale PME

Ce camion grue de 26T (14,97 tonnes de chargement utile) est mobilisé sur 2,5 jours pour collecter les conteneurs.

III- 3- Les données de collecte

	Nombre de levées	Nombre de litres de gasoil	Nombre de kms	Nombre d'heures de service	Equivalent ETP
COLLECTE BACS CC2H	66585	11723	21698	1380	0,86
COLLECTE BACS CCT	201990	24069	44565	3879	2,41
COLLECTE PAV OMr CCT	8514	6011	8712	958	0,60
TOTAL	277089	41803	74975	6217	3,87
Ecart 2022-2021	-2,4%	1,4%	1,3%	-1,5%	-1,5%

Entre 2021 et 2022 est mesurée une diminution de 2,4% du nombre de levées de bacs. Cette diminution n'a pas d'impact similaire sur les paramètres de consommation de gasoil, de kilomètres parcourus et de nombre d'heures de service car même si les bacs sont moins collectés, le camion passe toujours devant les habitations.

Les 16 549 bacs pucés de la CC2T ont été levés 268575 fois, **soit une moyenne de 16 présentations par bac par an**. Peu de foyers sortent leurs bacs hebdomadairement. La pratique se situe à une sortie toutes les 3 semaines.

En 2022, 3.87 ETP ont été mobilisés sur la collecte des ordures ménagères.

Les données de kilométrages parcourus et de litres de gasoil consommés indiquent en 2022, comme en 2021 et 2020, une consommation moyenne de 56L / 100 km.

III- 4- Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

	2019	2020	2021	2022
OMr zone PAV	1543,18	1587,22	1577,18	1534,06
OMr zone PàP CCT	4272,81	4224,42	4268,3	4131,66
OMr zone PàP CC2H	1243,2	1230,5	1246,74	1195,3
OMr benne ST2I	57,23	50,32	60,02	51,26
TOTAL	7116,42	7092,46	7152,24	6912,28
Ratios en kg/hab/an	159,15	160,19	161,54	155,54

En 2022, **6912 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (hors refus de tri)** ont été collectées sur le territoire de la CC2T soit une moyenne totale de **156 kg d'ordures ménagères par habitant et par an**. La moyenne nationale de production d'OMr est de 219 kg/hab/an ; chiffre ADEME 2021.

Ainsi, malgré une légère augmentation en 2021, la diminution des quantités d'ordures ménagères se poursuit (-2,5 % entre 2020 et 2022). Cette diminution est peut-être le signe d'un léger recul de la consommation des ménages à la suite de l'inflation.

A noter que les dépôts irréguliers, c'est-à-dire les dépôts réalisés aux pieds des conteneurs, sont intégrés au tonnage des ordures ménagères résiduelles.

En effet, les services techniques des communes disposent pour évacuer les dépôts d'ordures ménagères qu'ils nettoient sur le circuit de collecte, soit de badges sans facturation, soit de bacs « DI » (dépôts irréguliers). En outre, pour les très grosses quantités est mise en place une benne dédiée aux ordures ménagères aux services techniques de la CC2T (OMr benne STI).

Les services techniques des communes disposent également d'un accès illimité en déchèterie pour évacuer tous les dépôts qui ne sont pas des ordures ménagères.

A ces tonnages peuvent être ajoutés :

- Les tonnages collectés lors de la mise en place de bennes ponctuelles pour différentes raisons : opération de nettoyage de la nature, gens du voyage installés hors des emplacements aménagés, fêtes foraines, débarrassage de maisons par les communes...

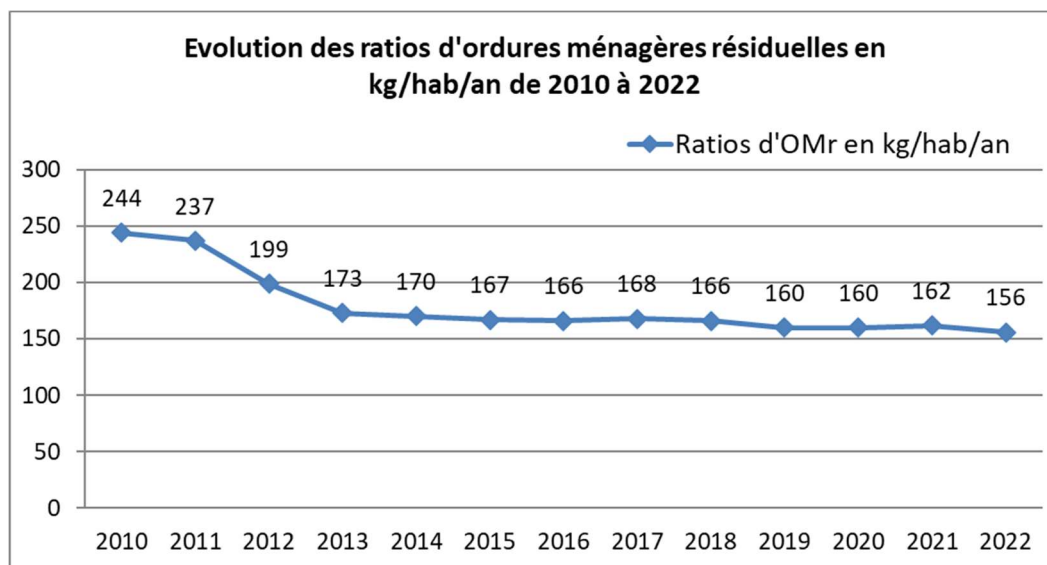
Les tonnages concernés en 2022 sont de 38 tonnes.

- Les tonnages collectés lors de la mise en place de bennes ponctuellement sur l'aire d'accueil de grands passages à Toul. Cette aire est gérée par la CC2T.

Les tonnages concernés en 2022 sont de 26,70 tonnes.

Hormis, les opérations de nettoyage de la nature, les frais de gestion de ces tonnages sont répercutés au coût réel aux demandeurs.

Le graphique suivant présente l'évolution du ratio d'ordures ménagères produites par habitant :



La diminution de 2011 à 2013 est la conséquence directe de la mise en place de l'incitatif sur le territoire, de la communication autour des évolutions à la première facture effective sur les levées et badgeages de 2013.

La diminution entre 2018 et 2019 est la conséquence directe du retrait de la benne à dépôts irréguliers dédiée à la ville de Toul (retrait fin janvier 2019 et qui avait collecté en 2018, 196 tonnes). Aucune conséquence de ce retrait n'est mesurée sur les tonnages d'OMr, probablement car ce flux est désormais trié avec plus d'attention.

La légère hausse du tonnage d'ordures ménagères mesurée s'explique plus finement par :

- ☞ Le recours depuis le COVID à de nouveaux modes de consommation du type livraison à domicile, générateur de déchets,
- ☞ Le besoin ou l'envie pour les habitants de « re-consommer » après les restrictions liées au COVID.

III- 5- Le traitement des ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères de la CC2T sont traitées en enfouissement.

Après collecte, les ordures ménagères sont soit :

- transportées directement jusqu'au centre pour les communes les plus proches de l'ISDND de Pagny sur Meuse (55),
- transportées jusqu'au site de transfert à Toul (Lorval, route de Verdun) afin d'être massifiées pour un transport jusqu'à l'ISDND. Le centre de destination est normalement Lesménils (54), mais en 2022, du fait d'un arrêt technique tous les tonnages d'ordures ménagères avec massification ont été orientés vers le l'ISDND de Pagny sur Meuse.



Nom	ISDND SFTR Pagny sur Meuse site de classe 2
Procédé	Stockage par subdivisions disposant de 71 puits de captage biogaz
ICPE	Autorisation préfectorale n° 2019-325 du 14 février 2019
Date de mise en service	1977
Capacité d'accueil annuelle	80 000 tonnes
Provenance des déchets	29% de la Meuse ; 62% de Meurthe et Moselle ; 8% des Vosges ; 1% de Haute Marne Soit une moyenne de 329 tonnes de déchets par jour (34 camions)
Exploitant	SFTR – SUEZ RVNE

IV- La collecte sélective des recyclables

IV- 1- Les différents flux de recyclables

IV-1- 1- Le multi-matériaux (dit le TRI)

Depuis 2012 avec le choix du passage à la TEOMi a également été décidé le passage à une collecte des emballages en multi-matériaux. Un choix similaire a été pris pour les 2 collectivités qui ont fusionné en 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le territoire est en extension des consignes de tri.

Le tri est donc élargi à tous les plastiques ménagers : pots de yaourts, pots de crème et de fromage blanc, barquettes vides, films plastiques, sacs plastiques, sachets plastiques et aux petits emballages en métal.

En France, 1 million de tonnes de plastiques sont fabriquées et commercialisées par an. 23% de ces tonnes sont des flacons triables. Etendre les consignes de tri aux autres plastiques représente une quantité importante d'emballages détournés de l'enfouissement.

Messages clés aux habitants

1



C'est un **emballage** ?, il est **vide** ?
Direction le bac de **tri** !

2



Pot de yaourt, boîte de conserve, pot de fromage blanc... **pas**
besoin de les laver.

3



Ne pas imbriquer les emballages entre eux,
surtout s'ils ne sont pas de la même nature.
Bien **séparer** les différentes matières (par
exemple l'opercule doit être détaché du pot).

A déposer en vrac

Toutes les bouteilles		Tous les flacons et bidons	
Toutes les barquettes		Tous les pots et les boîtes	
Tous les sacs et sachets			
Tous les films			

+

Les petits emballages en métal



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Dans les conteneurs des emballages multi-matériaux doivent être déposés les recyclables suivants (extrait du guide du tri) :



IV-1- 2- Le verre

Dans les conteneurs verre doivent être déposés les recyclables suivants (extrait du guide du tri) :



IV-1- 3- Le papier et les journaux, revues, magazines (JRM)

Le flux des papiers ne concerne que les communes de l'ex-CC2H et un conteneur gros producteur de 5 m3 qui est présent à l'intérieur de la déchèterie de Toul. Ce dernier permet de trier les livres et archives apportés en déchèterie.

Dans les conteneurs papiers-JRM doivent être déposés les recyclables suivants :

Le papier, ça se jette ici !



AUTORISÉS



papiers, journaux, magazines



REFUSÉS

→ Les papiers gras mouillés ou souillés, les couches et les mouchoirs et le papier peint.



Une question ? Un conteneur plein ? Contactez nous au 03 83 43 23 76.



IV-1- 4- Les cartons

La collecte des cartons ne concerne que les professionnels et assimilés des communes de Toul, Ecrouves, Foug et Dommartin-lès-Toul, ainsi que les points d'apport volontaire de l'intramuros de Toul.

Les cartons doivent être exempts de polystyrène, films plastiques et pliés - ficelés en ballots manutentionnables par une personne seule. Les quantités de cartons acceptées sont de 1 m3 maximum par adresse en redevance spéciale.

IV- 2- La collecte

En 2022, sur le territoire cohabitent deux modes de gestion de la collecte de ces emballages, le porte-à-porte et la collecte en conteneurs (PAV). Ces modes de gestion sont issus des choix techniques anciennement pris pour les 2 communautés de communes :

	Emballages multi-matériaux	Verre	Papiers - JRM	Cartons
Ex-CCT	conteneurs (PAV)	conteneurs (PAV)	-	Ballots en porte-à-porte (PàP)
Ex-CC2H	porte-à-porte en sacs jaunes (PàP)	conteneurs (PAV)	conteneurs (PAV)	-

IV-2- 1- La collecte en porte-à-porte

IV-2-1- a. Jours de collecte

Le tableau suivant présente les tournées de collecte sur une semaine.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		CCT	CC2H - Secteur 4	CC2H - Secteur 5
		CARTONS	Gondreville, Avrainville, Jaillon, Francheville, Fontenoy sur Moselle, Villey Saint Etienne	Aingeray, Sexey + Velaine

Les emballages multi-matériaux sont présentés devant chaque habitation dans un sac jaune translucide.

La CC2T fourni aux communes chaque année les sacs jaunes.

La distribution des sacs jaunes est réalisé par les communes.

IV-2-1- b. Camion de collecte

La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est réalisée en prestation de service par la société SUEZ.

Les camions de collecte utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour la collecte des ordures ménagères, [III-1- 2-Camions de collecte PàP](#) Camions de collecte.

IV-2- 2- La collecte en conteneurs

Sur les communes de l'ex-CCT, la plupart des points d'apport volontaire sont composés d'un conteneur à verre et de deux conteneurs pour les emballages multi-matériaux.

Sur les communes de l'ex-CC2H, les points d'apport volontaire comportent des conteneurs à verre et depuis 2019, des conteneurs à papier-JRM.

IV-2-2- a. Parc de conteneurs

Les usagers du service déposent leurs emballages dans les conteneurs qui sont libres d'accès.

Le tableau suivant présente le nombre de conteneurs installés pour les recyclables :

Type	Aériens	Semi-enterrés	Enterrés	TOTAL
EMBALLAGES	206	52	43	301
VERRE	143	37	38	218
PAPIER - JRM	23			23 + 1*
TOTAL				543

* : un conteneur gros producteur de 5 m3 à l'intérieur de la déchèterie de Toul.

Les conteneurs aériens présentent tous un volume de 4 m3.

Les conteneurs à emballages enterrés et semi-enterrés présentent un volume de 5 m3.

Les conteneurs à verre enterrés et semi-enterrés présentent un volume de 4 m³, car un 5 m³ rempli serait trop lourd à lever pour le camion grue

Tous les conteneurs à verre sont équipés à l'intérieur d'une bâche d'insonorisation afin de limiter le bruit lors du jet des objets en verre.

Ces **543** conteneurs de recyclables sont repartis sur le territoire et représentent **201 emplacements**, soit **un point d'apport volontaire de recyclables pour 221 habitants**.

La préconisation nationale de CITEO est d'un point pour 500 habitants.

IV-2-2- b. Camions de collecte

La collecte des emballages multi-matériaux est principalement réalisée en prestation de service par la société MINERIS.

La collecte des emballages multi-matériaux dans l'intramuros de Toul est réalisé en prestation de service par la société SUEZ, conjointement avec les ordures ménagères avec le camion grue bi-compartmenté.

La collecte du verre est réalisée en prestation de service par la société CITRAVAL.

La collecte des papiers-JRM est réalisé en prestation de service par la société SUEZ.

MINERIS

Deux camions grue sont utilisés pour la collecte des emballages multi-matériaux, hors intramuros.

- Un camion de 2015, marque VOLVO, GASOIL, EURO VI, de PTAC 26 tonnes, capacité de la benne de 30 m³, grue hydraulique EPSILON, préhension kinshofer



- Un camion de 2021, marque MAN, GASOIL, EURO VI, PTAC 32 tonnes, capacité de la benne de 30 m³, benne MANJOT avec un module Evolupac (compacteur), grue hydraulique EPSILON, préhension kinshofer



SUEZ

Un camion grue est utilisé pour la collecte des emballages multi-matériaux intramuros.

- Le camion utilisé pour la collecte est le même que celui utilisé pour la collecte des ordures ménagères, il s'agit de la benne bi-compartmentée [III-2- 2-Camion de collecte PAV.](#)

Ce même camion est mobilisé 1 jour tous les 15 jours pour collecter les conteneurs de papiers-JRM.

CITRAVAL

Un camion grue est utilisé pour la collecte du verre.

- un camion Amplirol Euro VI de PTAC 26 tonnes pour collecter les conteneurs aériens, semi-enterrés et enterrés, avec grue équipée d'une préhension kinshofer et d'une préhension simple crochet.

**IV- 3- Les données de collecte**

	PRESTATAIRE	Nombre de levées	Nombre de litres de gasoil	Nombre de kms	Nombre d'heures de service	Equivalent ETP
COLLECTE PàP SACS JAUNES	SUEZ		7818	14470	966	0,60
COLLECTE PàP CARTONS	SUEZ		1690	3128	269	0,17
COLLECTE PAV TRI CCT	MINERIS	22905	23100	46300	2800	1,74
COLLECTE PAV TRI CCT	SUEZ	2908	2053	2975	327	0,20
COLLECTE PAV VERRE	CITRAVAL	4409	10248	20094	727	0,45
COLLECTE PAV PAPIERS CC2H	SUEZ	588	895	1299	86	0,05
	TOTAL	30810	45804	88266	5175	3,22
Ecart 2022-2021		4,7%	-2,8%	-3,3%	-3,4%	-3,4%

Entre 2021 et 2022 est mesurée une augmentation de 4,7% du nombre de levées des conteneurs, mais parallèlement une diminution d'environ 3% de tous les autres paramètres. Probablement que le taux moyen de remplissage des conteneurs en 2022 était légèrement inférieur à celui de 2021.

En 2022, 3.22 ETP ont été mobilisés sur la collecte des recyclables.

Les données de kilométrages parcourus et de litres de gasoil consommés indiquent en 2022, comme en 2021, une consommation moyenne de 52 L / 100 km.

IV- 4- Les quantités de recyclables collectées

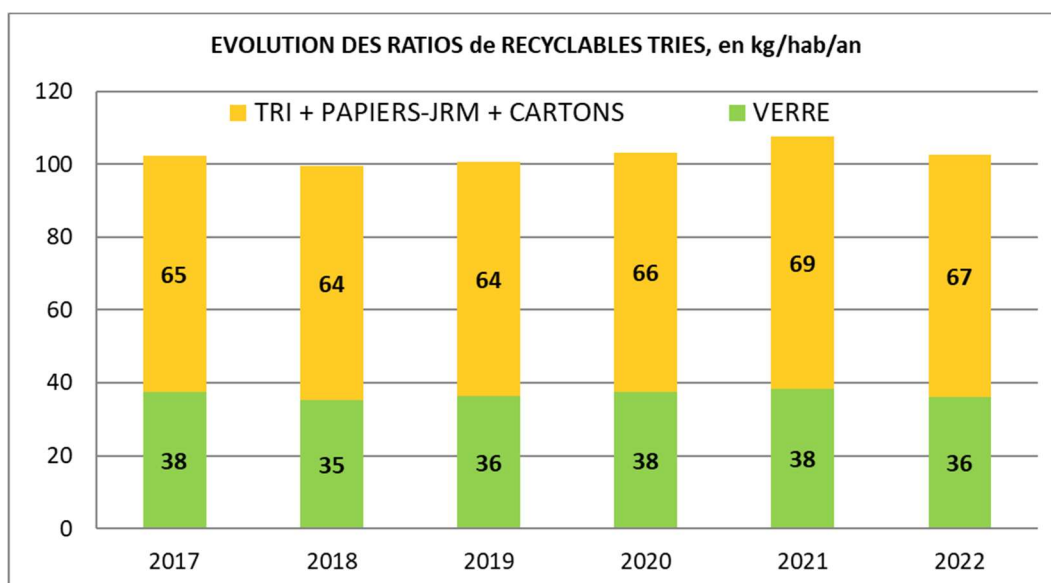
Tonnages	2022
COLLECTE PàP SACS JAUNES	386,16
COLLECTE PàP CARTONS	116,32
COLLECTE PAV TRI CCT	2340,85
COLLECTE PAV VERRE	1605,40
COLLECTE PAV PAPIERS CC2H	113,98
TOTAL	4562,71
Ratios en kg/hab/an	
TRI + PAPIERS-JRM + CARTONS	66,54
VERRE	36,12

En 2022, **4562,71 tonnes de recyclables** (y compris les refus de tri après passage sur la chaîne de tri du flux multi-matériaux) ont été collectées sur le territoire de la CC2T soit une moyenne totale de **102,67 kg par habitant et par an** (la moyenne nationale est de 92 kg/hab/an ; chiffre ADEME 2021). Le ratio se répartit de la manière suivante :

- 66,54 kg/hab/an pour les emballages en multi-matériaux (moyenne nationale de 52 ; chiffre ADEME 2021)
- 36,12 kg/hab/an pour le verre (moyenne nationale de 40 ; chiffre ADEME 2021)

Ainsi les ratios sur les emballages sont bons, tandis que ceux sur le verre sont perfectibles et sont en outre en retrait. Ces tonnages en recul sont peut-être la conséquence de la mise en place progressive de certaines consignes et d'une moindre utilisation du verre par les industriels au profit des bouteilles en plastiques et des canettes en métal.

Le graphique suivant présente l'évolution des ratios par habitant de 2017 à 2022.



En 2020 est mesurée une légère augmentation des recyclables, probablement avec la passage aux extensions des consignes de tri au 01/01/2020.

L'augmentation importante des ratios mesurée entre 2020 et 2021, ne se reproduit pas entre 2021 et 2022.

Cette évolution est peut-être le signe d'un léger recul de la consommation des ménages en 2022 à la suite de l'inflation et la stabilisation de l'effet « sur-consommation » constaté en 2021 lors de la sortie de la crise COVID.

La collecte en apport volontaire nécessite de parcourir en moyenne 21 km et utiliser 11L de gasoil pour collecter 1 tonne de recyclables.

La collecte en porte-à-porte nécessite quant à elle de parcourir en moyenne 38 km et utiliser 20L de gasoil pour collecter 1 tonne de recyclables.

En conséquence, les émissions de CO₂ sont 2 fois plus importantes pour une collecte au porte-à-porte que pour une collecte en apport volontaire.

Pour le verre, la collecte nécessite de parcourir 13 km et utilise 6 L par tonne collectée.

IV- 5- Le traitement des recyclables

Après collecte, les recyclables sont :

Emballages multi-matériaux

- Collecte en porte-à-porte : transport direct jusqu'au centre de tri de PAPREC à Dieulouard,
- Collecte en PAV : transport jusqu'au site de transit à Chaudeney sur Moselle (Gilles Henry) afin d'être massifiés pour un transport en camion semi-remorque à fond mouvant jusqu'au centre de tri de PAPREC à Dieulouard

Papier-JRM

- transport jusqu'au site de transit de Toul (Lorval) afin d'être massifiés pour un transport jusqu'au site de recyclage à Golbey (Norske Skog).

Cartons

- transport jusqu'au site de transit de Toul (Lorval) afin d'être massifiés pour un transport jusqu'au site de recyclage.

Verre

- transport direct jusqu'au centre de recyclage SIBELCO à Saint-Menge (88) puis OI Manufacturing à Gironcourt-sur-Vraine (88).

IV-5- 1- Le traitement des emballages multi-matériaux



Nom	Centre de tri de Dieulouard (54)
Procédé	Tri mécanique
ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°2012-527)
Capacité d'accueil annuelle	45 000 tonnes
Distance	23 km
Exploitant	PAPREC

Le centre de tri PAPREC dispose d'une surface de 7100 m² et emploie 21 personnes.



Dépotages au quai de transit à Chaudeney sur Moselle puis dans le bâtiment de réception à Dieulouard

IV-5-1- a. Process du centre de tri de PAPREC Dieulouard

- 1 - L' alimentation des trémies
- 2 - L'ouvreuse de sacs
- 3 - Le trommel
- 4 - La cabine de tri des films plastiques
- 5 - Le tri optique des corps plats
- 6 - La cabine de sur-tri des corps plats
- 7 - Le tri optique des corps creux
- 8 - L'overband - séparation des métaux ferreux
- 9 - La cabine de sur-tri des corps creux
- 10 - Le courant de Foucault - séparation de l'aluminium
- 11 - Le conditionnement en balles
- 12 - Le stockage des matières triées en vrac

1 et 2 - L'alimentation des trémies

Un conducteur d'engins dépose les déchets dans les trémies qui régulent le flux de déchets alimentant la chaîne de tri. Ces trémies sont équipées d'une ouvreuse de sacs.



Vue de la chaîne de tri



Le tapis d'amenée des emballages

3 - Le trommel

Les déchets sont entraînés dans un cylindre incliné, appelé trommel.

A l'intérieur, des trous espacés permettent de cribler les déchets en fonction de leur taille.

Le flux est donc séparé en trois fractions :

- une première fraction concentre la plupart des emballages plastiques ainsi que les papiers inférieurs à 180 mm. Ce mélange va être ensuite dirigé vers un crible à étoile qui retire les fines supérieures à 30 mm.

- une deuxième fraction concentre les JRM* et les PCNC* d'une granulométrie supérieure à 160 mm et inférieure à 300 mm.
- une troisième fraction de taille supérieure à 300 mm sera composée des gros cartons, des grands films, des bidons de PEHD* grande capacité ainsi que des refus de tri volumineux. Cette fraction est sur-triée manuellement afin de maximiser la captation des grands produits recyclables.

4 - La cabine de tri des films plastiques

Dans cette cabine, les opérateurs extraient les grands films plastiques, mais aussi d'autres éléments volumineux (PEHD*, refus de tri et cartons).

5 - Le tri optique des corps plats

En sortie de trommel, les fractions, selon qu'elles soient inférieures ou supérieures à 180 mm, entrent dans des modules de tri optique différents. La fraction supérieure à 180 mm subit un tri optique avec des machines Mistral (elles soufflent les corps creux et les renvoient vers la ligne de tri des corps creux) puis des machines Boreas de façon à obtenir un flux propre de JRM*. La deuxième machine souffle les PCNC* vers un troisième tapis. La fraction inférieure à 180 mm comprend la majorité des corps creux, des refus de tri et des petits éléments fibreux papiers/cartons. Ce flux subit également un double tri optique grâce à deux machines Mistral (séparation corps creux/ corps plats puis renvoi vers les lignes adaptées).

6 - Le sur-tri des corps plats

En cabine, les opérateurs effectuent un contrôle sur les JRM* et les PCNC*. Cette opération est manuelle. Ils ont à leur disposition des goulottes latérales et frontales. Le travail des opérateurs consiste à sur-trier les flux majoritaires de papiers/cartons et à capter les corps creux résiduels pour les renvoyer vers le module de tri correspondant. Ce module permet d'extraire les JRM*, les PCNC*, les GM*, et le refus de tri. Il permet un renvoi des corps creux résiduels non captés par les trieurs optiques.



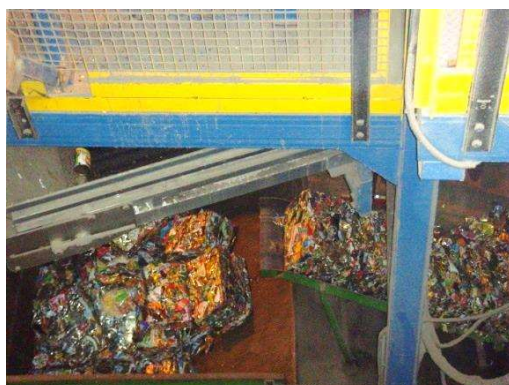
Chaîne de tri dans la cabine

7 - Le tri optique des corps creux

Avant l'arrivée sur les machines de tri optique Mistral, le flux subit une aspiration aéraulique afin de capter les petits films plastiques (non captés au pré-tri).

8 - L'overband

Les métaux ferreux sont captés par un aimant appelé overband.



Paquets d'acier sous l'aimant

9 - La cabine de sur-tri des corps creux

A l'issue des étapes de séparation mécanique, le PEHD* et le PET* clair est sur-trié en cabine. Un troisième tapis permet à un opérateur de capter les derniers produits recyclables présents dans les refus.

10 - Le courant de Foucault

A la sortie du tapis des refus de tri, un séparateur à courant de Foucault capte la fraction des métaux non-ferreux.

11 et 12 - Le stockage et le conditionnement

Le process de tri est désormais terminé. Les différents produits, triés par catégorie, sont stockés dans des box ou des silos.



Box de stockage des matériaux avant conditionnement (ex du box de refus de tri)

Les différents produits sont ensuite dirigés par campagne pour conditionnement vers la presse à balles (75 tonnes de pression) ou la presse à paquets. Les métaux ferreux sont captés et orientés directement vers la presse à paquets.

Les matériaux sont ensuite achetés par des industriels pour être recyclés sous la forme d'une matière première secondaire.



Balles de matériaux en attente d'évacuation



Chargement d'un camion

La performance de tri du centre de tri est de 98% (différence entre le tonnage théorique issu des caractérisations de tri et le tonnage réel trié – expéditions et stocks).

Les matériaux séparés sont :

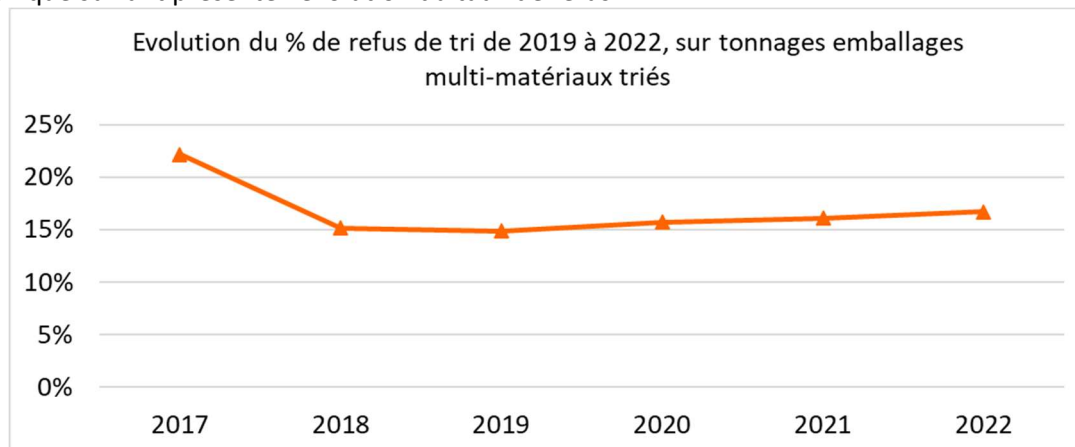
- PET clair : Polyéthylène téréphtalate (bouteilles d'eau minérale plate ou pétillante)
- PET foncé (Polyéthylène Téréphtalate foncé = plastique transparent coloré).
- PEHD (Polyéthylène Haute Densité = plastique opaque), (bouteilles de lait)
- PCC : Papiers Cartons Complexés (briques de lait, de jus de fruits, anciennement ELA)
- JRM : Journaux, Revues, Magazines (et plus généralement les papiers désencrables de même type)

- PCNC : Papiers Cartons Non Complexés (emballages cartonnés, anciennement EMR)
- GM : Gros de magasin
- Métaux ferreux
- Aluminium

IV-5- 2- Les refus de tri des recyclables

En 2022, 456,13 tonnes de refus de tri ont été évacuées après passage sur la chaîne de tri. Ces tonnes représentent un taux de refus de 16,73%, soit 10,26 kg par habitant par an.

Le graphique suivant présente l'évolution du taux de refus :



Le taux de refus a globalement tendance à se dégrader.

Les refus les plus constatés sont les suivants :

	Nombre d'observation sur 12 caractérisations
sac rempli OM et divers	12
morceaux de plastique	12
objet déchèterie, dont jouets	12
textile sanitaire	11
verre	11
imbriqué	11
mouchoir	10
objet filière textile	9
bois	8
reste de nourriture	7
D3E	5

Le tri comporte encore des objets qui sont mal orientés.

Les refus de tri sont valorisés en étant utilisés comme combustibles de substitution à la cimenterie de Héming (57), du groupe EQIOM.

<https://www.lemoniteur.fr/article/la-cimenterie-d-eqiom-declare-sa-flamme-ecolo.2007389>

IV-5- 3- Le traitement du verre

Le verre est acheminé à l'usine de SIBELCO à Saint Menge (88), où le verre est transformé en calcin (verre pilé) puis transféré à l'usine de OI Manufacturing à Gironcourt-sur-Vraine. Dans l'usine, le verre est refondu pour passer sur les lignes de fabrication de nouvelles bouteilles.



Nom	Centre de traitement du verre Ménager et Industriel
Procédé	Tri mécanique du verre
ICPE	Autorisation préfectorale (AP n°762/2007 du 12 mars 1997)
Capacité d'accueil annuelle	610 000 tonnes
Distance	60 km
Exploitant	OI MANUFACTURING

IV- 6- La reprise des matières triées

Pour chaque matériau obtenu en sortie du centre de tri, les collectivités choisissent librement une des options de reprise suivantes :

- « Reprise Filières » proposée par Citeo et les Filières de Matériaux. Les matériaux concernés sont :
 - Acier : ArcelorMittal France
 - Aluminium : FAR
 - Plastiques : Valorplast
 - Papier-Carton : Revipac
 - Verre : CSVMF
- « Reprise Fédérations » proposée par les Fédérations de professionnels (FNADE, FEDEREC et SNEFID) et mise en œuvre par leurs Adhérents Labellisés.
- « Reprise Individuelle » organisée directement par la Collectivité et mise en œuvre par le ou les Repreneur(s) Contractuel(s) qu'elle a choisi(s).
- « Reprise Titulaire », pour le standard flux développement rigide, flux développement souple et monoflux plastiques avec ou sans PET Clair. La Reprise titulaire est proposée par Citeo, qui fait appel à des acteurs de la gestion des déchets choisis après mise en concurrence.

Le tableau suivant présente les caractéristiques de chaque option de reprise.

Reprise Filières	Reprise Fédérations	Reprise Individuelle	Reprise Titulaire uniquement pour flux développement, tri simplifié et solutions transitoires
Garantie d'enlèvement, de recyclage, mise en œuvre par les filières matériaux	Garantie d'enlèvement, de recyclage, mise en œuvre par les Adhérents Labellisés des Fédérations	Clauses commerciales propres à chaque contrat, mises en œuvre par le repreneur choisi par la collectivité	Garantie d'enlèvement, de recyclage, mise en œuvre par Citeo
Présentée à toute collectivité par Citeo	Présentée à toute collectivité par Citeo	Présentée à toute collectivité par Citeo	Présentée à toute collectivité par Citeo
Critères de qualité communs = Standards par matériau			
+ Prescriptions Techniques Particulières	+ Qualité repreneur (Prescriptions Techniques Particulières)	+ Qualité repreneur (Prescriptions Techniques Particulières)	+ Prescription Technique Particulières
Prix de reprise positif ou nul proposé par les Filières et garanti à zéro par Citeo	Prix garanti à zéro pour chacun des matériaux sous réserve d'un engagement de la Collectivité de faire reprendre par un même Repreneur la totalité de ses tonnes triées du ou des matériau(x) concerné(s)	Prix négocié librement entre la collectivité et son Repreneur et pouvant différer d'une collectivité à l'autre	Prix de reprise nul proposé par Citeo
Prix identique pour toutes les collectivités, basé sur une formule de calcul définie dans le contrat type de reprise	Prix négocié librement entre la collectivité et son Repreneur et pouvant différer d'une collectivité à l'autre (sauf offre nationale publique conforme au principe de solidarité)	Prix négocié librement entre la collectivité et son Repreneur et pouvant différer d'une collectivité à l'autre	Offre identique pour toutes les collectivités (conforme au principe de solidarité)

Le tableau suivant présente les différentes destinations vers lesquelles sont acheminés les flux de déchets issus de la collecte sélective, le type de contrat pour la reprise et le produit final résultant de la valorisation du déchet.

	Recyclable concerné	Type de contrat	Repreneur	Produit issu du recyclage
Issus du tri à Dieulouard	ACIER	Fédération	PAPREC	ACIER
	ALUMINIUM + petits aluminium et souples	Fédération	SUEZ	Aluminium
	PCC/5.03/ELA (briques alimentaires)	Filière	REVIPAC - LUCART 88	Papiers sanitaires et industriels
	EMR 1.04/5.02/PCNC (cartonnettes et cartons)	Fédération	PAPREC	Carton
	PET clair/Q4 + MIX PE-PP (emballages plastiques)	Fédération	SUEZ	Granules de plastiques
	Films étirables	Fédération	SUEZ	Granules de plastiques
	JRM 1.11 (journaux, revues, magazines)	Fédération	PAPREC - NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal
	GROS MAGASIN 1.02 (AUTRES PAPIERS)	Fédération	PAPREC	
	Flux développement (plastiques des ECT)	Titulaire	CITEO	
	Verre	Filière	OI MANUFACTURING GIRONCOURT-SUR-VRAINE	Verre
Collectes spécifiques	Papier-JRM 1.11 (journaux, revues, magazines) PAV	Contrat de reprise	SUEZ - NORSKE SKOG GOLBEY (88)	Papier journal
	Cartons (PàP et déchèteries)	Contrat de reprise	SUEZ	Carton
	Ferrailles (déchèteries)	Contrat de reprise	DERICHBURG	Ferrailles

V- Les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures

Sont acceptés dans les bornes textiles (en sacs de 30 litres, propres et secs) :

-  Vêtements hommes, femmes, enfants et accessoires de mode usagés ou non
-  Linge de maison ou d'ameublement (draps, rideaux, couvertures, nappes...)
-  Chaussures
-  Maroquinerie
-  Peluches

En 2022, sont présents sur le territoire de la CC2T :

- 44 points de collecte, dont 6 points sont associés à des associations,
- 51 conteneurs ou équivalent.

L'avantage de ce large déploiement est indéniable car l'éco-organisme Refashion finance les conteneurs, la collecte et le traitement des textiles collectés.

Sur le territoire de la CC2T, c'est l'entreprise « le relais » qui intervient pour le compte de Refashion.

En 2022, ce sont **258,18 tonnes, de textiles** qui ont été triés et donc détournées des ordures ménagères, soit **5,81 kg** par habitant.

De 2021 à 2022, le tonnage a progressé de 9,57 tonnes.

Le gisement potentiel des textiles est évalué à 12% des ordures ménagères soit 829 tonnes. La marge de progression sur la captation est donc encore grande.

Les bornes Le Relais sont collectées chaque semaine et les textiles sont acheminés au centre de tri d'Allain (54170) qui emploie une trentaine de personnes en insertion.

Les textiles sont triés en fonction de leurs qualités : une partie est réemployée en friperie, une autre sert pour le chiffonnage industriel, une autre est envoyée dans les pays en développement, une dernière (jeans) est recyclée en isolant phonique et thermique.

VI- Les déchèteries

LA CC2T dispose de 2 déchèteries. Le règlement de déchèterie a été harmonisé en 2017 et est disponible sur le site internet de la CC2T.

En 2022, 15 335 passages ont été enregistrés sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville, et 44 690 passages pour la déchèterie de Toul, **soit 60 025 passages au total**.

Sur les 2 déchèteries, le nombre de foyers ayant utilisé l'accès en déchèterie en 2022 a été de 11 738, soit **un nombre moyen de 5,11 passages par foyer utilisateur**.

A noter que 412 foyers accèdent aux 2 déchèteries.

VI- 1- Les déchèteries communautaires de Toul et de Fontenoy-Gondreville

Les déchèteries communautaires sont accessibles aux particuliers de toutes les communes adhérentes à la Communauté de communes Terres Toulaises.

Les professionnels ne sont pas admis sur les déchèteries.

Un gabarit limitant la hauteur des véhicules à 2.20 m est placé aux entrées des déchèteries communautaires afin de garantir l'accès aux seuls particuliers.

Les « hauts de quais » (accueil, information, personnel présent sur la déchèterie) sont gérés en régie, depuis 2009 pour Toul et depuis 2018 pour Fontenoy-Gondreville.

Les gardiens ont pour mission d'accueillir les usagers, orienter les dépôts de ceux-ci, de maintenir la propreté permanente des sites, de gérer le remplissage et les demandes d'enlèvement des bennes, de ranger les déchets dangereux dans les racks dédiés.

Les « bas de quais », c'est-à-dire la mise à disposition du parc de bennes et les rotation des bennes sont gérés en prestation de service par l'entreprise CITRAVAL.

Les bennes sont transportées pour vidage jusqu'à chaque exutoire dédié.

Les bennes Eco-Mobilier et la benne Aliapur sont mise à disposition et transportées pour vidage par les prestataires désignés des 2 Eco-organismes.

L'adresse de la déchèterie de Toul est la suivante :

Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Toulaises
Route de Verdun – RD 904 – Chemin dit “Le Longeau”
54200 TOUL

L'adresse de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville est la suivante :

Déchèterie de la Communauté de Communes Terres Toulaises
Route Départementale 90, route de Gondreville – 54840 FONTENOY SUR MOSELLE

VI-1- 1- Horaires d'ouverture

Les horaires des 2 déchèteries de la CC2T sont harmonisés pour une cohérence entre les deux sites. La déchèterie de Fontenoy-Gondreville est ouverte sur moins de créneaux dans la semaine.

• Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Toul

Eté (1^{er} avril – 31 octobre)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9h30-12h30 / 13h30-18h

Le jeudi : 13h30-18h

Fermeture les jeudis matin, les dimanches et jours fériés

Hiver (1^{er} novembre – 31 mars)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

9h30-12h30 / 13h30-16h30

Le jeudi : 13h30-16h30

• Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Fontenoy-Gondreville

Eté (1^{er} avril – 31 octobre)

Le lundi, jeudi et vendredi : 13h30 – 18h

Le mardi : 9h30 – 12h30

Le mercredi et samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 18h

Hiver (1^{er} novembre – 31 mars)

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

13h30 – 16h30

Le mardi : 9h30 – 12h30

Le samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 16h30

Fermeture les mardis, les jeudis en hiver, les dimanches et jours fériés

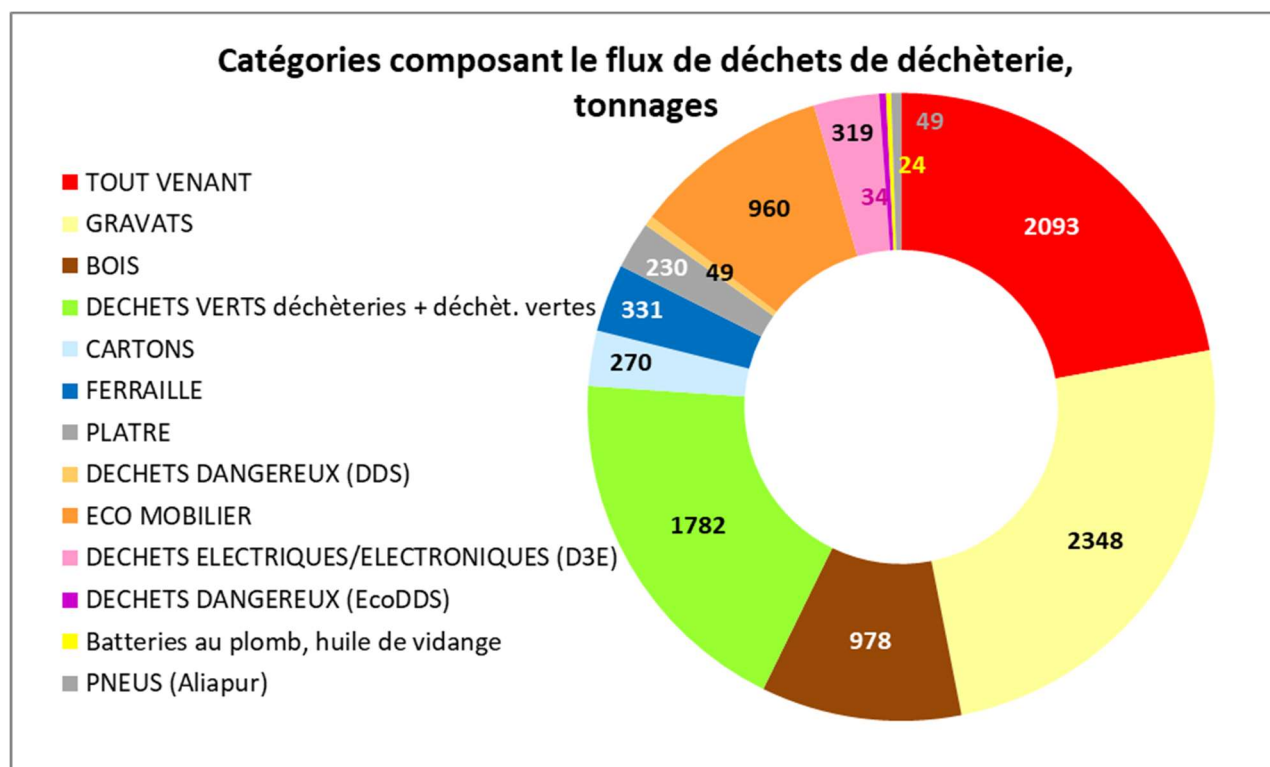
VI-1- 2- Les tonnages collectés

Le tableau suivant détaille les quantités collectées en 2022 pour chaque catégorie de déchets, leur importance et les ratios en kg de déchets par habitant et par an :

CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE	Rappel tonnages 2021	TONNAGES 2022	% du total	RATIO EN KG / HABITANT
Flux de déchets pris en charge financièrement par la CC2T				
TOUT VENANT	2303	2093	22,1	47,09
GRAVATS	2511	2348	24,8	52,84
BOIS	1134	978	10,3	22,00
DECHETS VERTS déchèteries + déchèteries vertes	2126	1782	18,8	40,09
dont bennes de DECHETERIES	529	415	4,4	
dont bennes de DECHETERIES VERTES	1597	1367	14,4	
CARTONS	279	270	2,9	6,07
FERRAILLE	376	331	3,5	7,44
PLATRE	251	230	2,4	5,17
DECHETS DANGEREUX (DDS)	51	49	0,5	1,10
PNEUS (hors Aliapur)	2	3	0,0	0,06
Flux de déchets pris en charge financièrement par les filières de reprise (REP)				
ECO MOBILIER	833	960	10,1	21,60
DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES (D3E)	335	319	3,4	7,18
DECHETS DANGEREUX (EcoDDS)	34	34	0,4	0,76
Batteries au plomb, huile de vidange	26	24	0,3	0,55
PNEUS (Aliapur)	55	49	0,5	1,10
PILES	3	4	0,0	0,10
Capsules NESPRESSO	3	2	0,0	0,05
TOTAL	10 322	9 475	100%	213,20

En 2022, **9 475 tonnes de déchets** ont été collectées sur les deux déchèteries de la CC2T soit une moyenne totale de **213 kg par habitant et par an**, y compris les tonnages des déchèteries vertes de Biqueley, Bois-de-Haye, Dommartin-lès-Toul et de Pierre la Treiche.

Sur ce tonnage total, **7 300 tonnes** sont des déchets valorisables qui sont recyclés ou utilisés comme source d'énergie, et **2 093 tonnes** sont des déchets non valorisables, enfouis (tout-venant des déchèteries), et **83 tonnes** sont des déchets toxiques (DDS) également non valorisables.



Bien que les quantités de déchets gérés en déchèterie aient diminué entre 2021 et 2022, les proportions relatives restent équivalentes avec en 2022, proportionnellement un peu moins de tout-venant, plus de déchets verts (-16%), et plus de mobiliers triés (+15%). Les efforts sur le tri sont donc maintenus.

A noter que l'ensemble des tonnages gérés en déchèterie ont diminué en 2022 par rapport à 2021, mais qu'une augmentation très importante avait été enregistrée en 2021 par rapport à 2020.

Les tonnages 2022, sont en accord avec une augmentation régulière des tonnages. L'année 2021 a été un épiphénomène, comme une réaction à la sortie de la crise du COVID.

VI- 2- Le traitement des déchets de déchèterie

Les déchets de déchèterie sont acheminés vers des unités de traitement, de valorisation ou de recyclage.

CATEGORIES DE DECHETS	Lieu de transit	Lieu de traitement ou de valorisation	Type de valorisation
Tout venant	Lorval - Toul	ISDND – Lesménils (54)	Enfouissement
Gravats	<i>Pas de transit</i>	AGIL – Toul (54)	Remblais
Bois	CITRAVAL – Bois de Haye (54)	HAGANIS – Metz (57)	Valorisation énergétique + matière
		EGGER – Rambervillers (88)	
Déchets verts	<i>Pas de transit</i>	SUEZ ORGANIQUE – (88/54/55/10)	Amendement organique, compost
Cartons	LORVAL– Toul (54)	NORSKE SKOG – Golbey (88)	Pâte - recyclage
Plâtre	AGIL – Toul (54)	RITLENG REVALORISATIONS – Rohr (67)	Valorisation matière
Ferrailles	DERICHBOURG - Toul	NC	Acierie
Pneus	<i>Pas de transit</i>	GILLES HENRY- Chaudeney sur Moselle (54)	Traitement + valorisation matière
Mobilier	SUEZ (contrat Eco-mobilier) – Dieulouard (54)	Bois : EGGER -Rambervillers (88)	Valo énergétique et recyclage matière
		Literie : Secondly - Santes 59	
		Rembourrés : VEOLIA- Ludres 54	
		Plastique : DERICHEBOURG - Pagny sur Meuse 55	
Huiles végétales	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Valorisation énergétique
Huiles minérales	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Régénération
DEEE	<i>Pas de transit</i>	ENVIE 2 ^E – Toul (54)	Dépollution – Démantèlement - Recyclage
Batteries	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Démantèlement - Recyclage
Piles	<i>Pas de transit</i>	COREPILE – Paris (75)	Valorisation matière
Peintures	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Incinération avec valorisation énergétique
Solvants	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Incinération avec valorisation énergétique
Produits phytosanitaires	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Valorisation énergétique
Déchets acides	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54) + CEDILOR – Montois la Montagne (57)	Traitement physico - chimique
Emballages souillés	<i>Pas de transit</i>	CHIMIREC – Domjevin (54)	Incinération avec valorisation énergétique
Néons, ampoules	<i>Pas de transit</i>	ECOSYSTEM – Courbevoie (92)	Démantèlement

VI- 3- Les déchèteries extra-communautaires

La CC2T a contractualisé avec deux déchèteries limitrophes pour permettre un accès plus aisé à certaines communes éloignées des déchèteries communautaires :

- Les communes de Gye et de Bicqueley ont accès à la déchèterie d’Allain (EPCI de Colombey les Belles-Sud Toulais),
- Les communes d’Ansauville, de Domèvre-en-Haye, de Grosrouvres, de Manonville, de Minorville, de Noviant-aux-Prés et de Tremblecourt au nord du territoire, accèdent à la déchèterie de Bernécourt (copropriété CC2T/CC Chardon Lorrain).

Le service ne dispose pas de données de fréquentation et de tonnage pour ces communes accédant aux déchèteries extra-communautaires.

VI-3- 1- Horaires d’ouverture

• Horaires d’ouverture de la déchèterie d’Allain (uniquement pour Gye et Bicqueley)

Été (15 avril - 31 octobre)

Le lundi : 8h - 12h

Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h

Hiver (1er novembre - 14 avril)

Le lundi : 8h - 12h

Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 17h

Le jeudi : 13h30 - 18h
Le vendredi : 13h30 - 18h
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

Le jeudi : 13h30 - 17h
Le vendredi : 13h30 - 17h
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Fermeture les mardis, les dimanches et jours fériés

- **Horaires d'ouverture de la déchèterie de Bernécourt (uniquement pour Ansaerville, Domèvre-en-Haye, Grosrouvres, Manonville, Minorville, Noviant-aux-Prés et Tremblecourt)**

Été (1er avril - 31 septembre)

Le mercredi : 13h30 – 17h30
Le vendredi : 13h30 – 17h30
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 – 17h30

Hiver (1er octobre – 31 mars)

Le mercredi : 13h30 -16h30
Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Fermeture les mardis, les jeudis, les dimanches et jours fériés

A noter qu'en 2021, l'accès à Bernécourt n'est possible que sur RDV.

VI- 4- La déchèterie pour les professionnels

La CC2T dispose sur son territoire d'une offre privée pour les déchets des professionnels : la déchèterie professionnelle de Lorval TOUL. Les déchets déposés par les professionnels sont triés et facturés selon la nature du déchet et les quantités apportées. Tous les professionnels sont orientés vers cette solution.

VII- La collecte des encombrants sur appel

Depuis 2014, il existe un service de collecte d'encombrants sur appel destiné aux personnes âgées, à mobilité réduite, n'ayant pas de véhicule ou ne disposant pas de véhicule adapté.

Une collecte est déclenchée sous réserve d'un nombre minimum de demandes, sur RDV au domicile. Depuis la pandémie, les encombrants doivent être sortis du domicile.

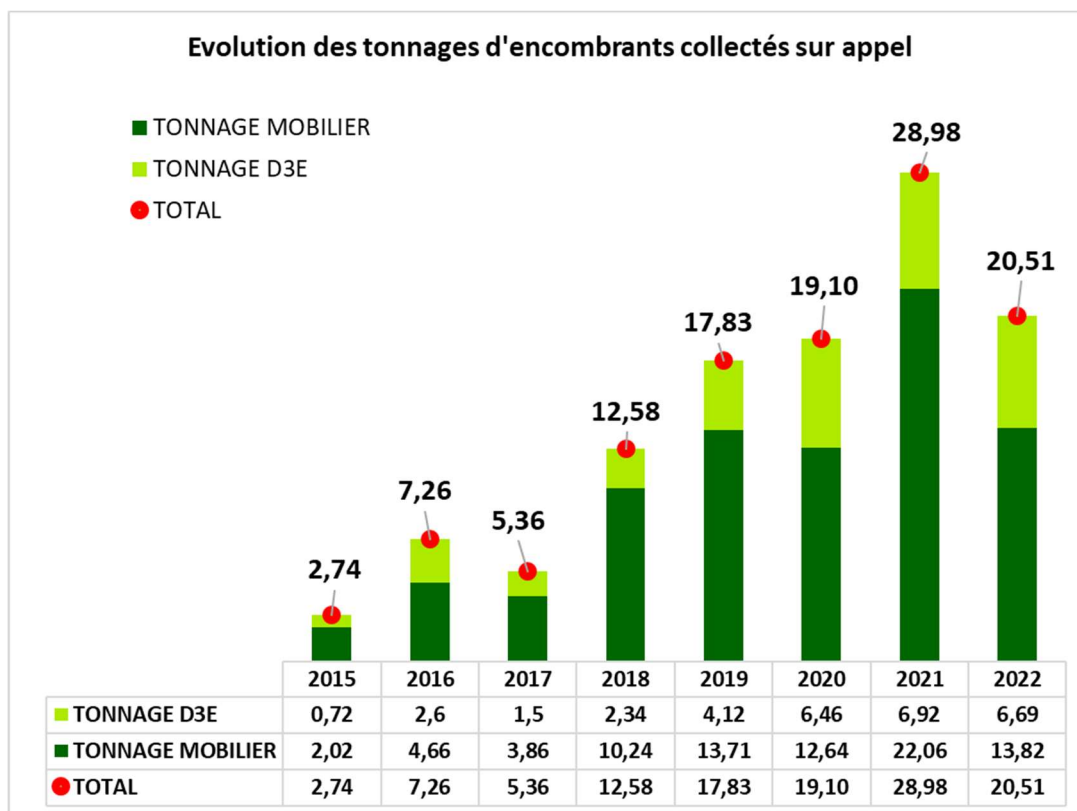
Les déchets autorisés sont :

- Le mobilier en bois, plastique et métal (tables, chaises, étagères, meubles de jardin, fauteuil...),
- Déchets électriques et électroniques ou D3E (appareils électro-ménagers, réfrigérateur, four, aspirateur, écran, imprimante...),
- Matériel médical (lit, fauteuil...)

En 2022, **14 collectes** ont eu lieu et ont concerné **143 adresses** contre 187 adresses en 2021 et 118 en 2020. Entre 2021 et 2022, est observé un recul du nombre des demandes, mais comme pour tous les flux de déchets, le constat est fait que l'année 2022 avait enregistré une progression exceptionnelle.

La comparaison 2020-2022 plus réaliste indique une augmentation des demandes de 20%.

Ce service est de plus en plus connu et les services de la CC2T, des communes, des bailleurs travaillent au quotidien pour le faire connaître d'où un regain des demandes.



En 2022, ce sont 13.82 tonnes de mobiliers et 6.69 tonnes de D3E qui ont été collectées et valorisées, soit une progression respective de 9% et de 4% par rapport à 2020.

Ces tonnages sont inclus dans les tonnages des déchèteries.

VIII- Les déchets verts

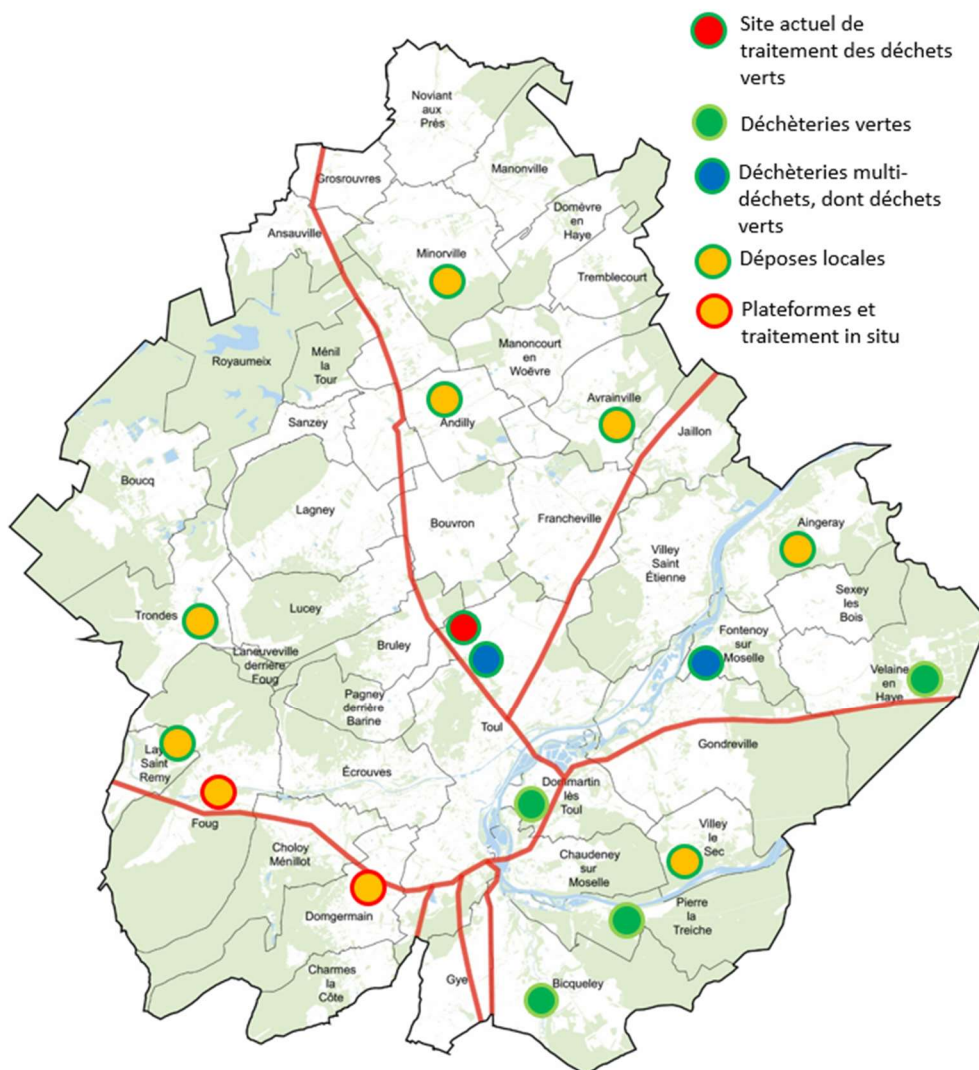
La CC2T a développé des lieux de collecte des déchets verts pour proposer un service de proximité à ses habitants.

Quatre types de sites existent pour la gestion des déchets verts :

- Les déchèteries communautaires de Toul et Fontenoy-Gondreville, et les déchèteries vertes : Dommartin-lès-Toul, Bicqueley (depuis 2019), Bois de Haye (depuis 2019 et Pierre-la-Treiche (depuis 2020). Les sites sont équipés de rampes d'accès et de bennes.
- Les sites d'accueil et de traitement des déchets verts de Domgermain et de Foug, sur lesquelles les déchets verts sont compostés sur place en prestation de service,
- Les déposes locales, gérées soit directement par un agriculteur sur sa ferme, soit par reprise au grappin et traitement par comptage par un prestataire. Les sites se situent sur les communes de Andilly, Avrainville, Aingeray, Lay St Rémy, Minorville, Trondes et Villey le Sec).

Les déchets verts sont collectés et transportés jusqu'à la plateforme de compostage de Suez Organique à Lorval à Toul. Depuis la fermeture administrative de ce site (arrêt du compostage en 2019), les déchets verts sont broyés pour être envoyés vers d'autres sites de la région.

SITES DECHETS VERTS



VIII- 1- Les déchèteries vertes

VIII-1- 1- La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul, ouverte en avril 2010, est un outil efficace. Ce site se compose d'un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m³ chacune.



L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T.

Un gabarit de 2 m 20 permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.

En 2022, l'activité de ce site est importante. Ce site est le jumelage de la déchèterie de Toul pour les apports de déchets verts en permanence et en accès libre.

La gestion de cette déchèterie s'effectue en partenariat avec la commune : la commune procède à l'entretien quotidien du lundi au vendredi et un gardien de la déchèterie de Toul contrôle le remplissage des bennes à midi, y compris le samedi.

Malgré cette surveillance en 2022, il est arrivé plusieurs fois que les bennes aient été mal / trop remplies durant le WE et que des moyens aient été nécessaire pour rendre les bennes collectables.

VIII-1- 2- La déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye)

La déchèterie verte de Bois de Haye a été mise en service en 15 mai 2019. Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m³ chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.



Ce site est le jumelage de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville pour les apports de déchets verts en permanence et en accès libre.

VIII-1- 3- La déchèterie verte de Bicqueley

La déchèterie verte de Bicqueley a été mise en service le 1^{er} juillet 2019. Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m³ chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.

VIII-1- 4- La déchèterie verte de Pierre la Treiche

La déchèterie verte de Pierre la Treiche a été mise en service en mai 2020.

Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m³ chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.



VIII- 2- Sites d'accueil et de traitement

VIII-2- 1- Plateforme de compostage de Domgermain

La plateforme de déchets verts de Domgermain est une plateforme ouverte depuis 2009, qui capte principalement les déchets verts de cette commune mais également des communes voisines (Choloy-Ménillot, Toul, Ecrouves, Charmes-la-Côte). Le terrain est la propriété de la commune de Domgermain depuis 2010.

Cette plateforme sommaire est un terrain plat, clôturé depuis 2015 avec un gabarit d'accès ouvert toute l'année, 24h/24, et sur laquelle les gens viennent déposer les déchets verts en mélange. La pose du gabarit freine les apports de déchets verts de professionnels qui ne sont pas admis sur le site. Un panneau d'information a été installé.

Des analyses de compost sont réalisées pour garantir l'homologation à la norme NFU 44-095 (mai 2002), compost urbain, propre à l'utilisation par les particuliers.



Les déchets verts sont broyés grossièrement une fois par an et mis en andain pour une lente fermentation d'un an. Depuis 2016, le process est amélioré avec un retournement intermédiaire réalisé pour brasser le tas et sécher la matière avant criblage. Ce travail de compostage sur place est assuré par le prestataire SUEZ Organique.

Au bout de 6 mois à un an, le broyat décomposé est criblé (= tamisé) pour obtenir le compost mûre, débarrassé des résidus non dégradés qui sont mis sur le tas de déchets verts bruts, en attente de broyage. Le compost est alors laissé en « libre-service » aux habitants.



Plateforme de Domgermain



Broyage des déchets verts



Criblage du compost



Compost prêt à l'emploi

La gestion de cette plateforme s'effectue en régie. La CC2T travaille en partenariat avec la commune de Domgermain chargée de la propreté du site et des apports (retrait des sacs, ou objets indésirables). Une convention lie les deux collectivités et la CC2T rémunère depuis 2010, le travail effectué par l'agent communal de Domgermain.

Depuis 2015, la relève régulière du tas de déchets verts bruts est assurée par un agriculteur.

Sur l'année civile 2022, 3 481,5 m³ de broyat ont été produits en deux sessions de broyage, dont une en tout début d'année 2022 et relative à des déchets verts de 2021. La proportion de déchets verts affectée à 2022 sur cette session est de 10% des déchets verts broyés, soit un total annuel de **1 755 m³ de broyat**, contre 2 536 m³ en 2021, **soit 386 tonnes** de déchets verts gérés en 2022.

1 443 m³ de compost mûre ont été produits (deux sessions de criblage).

VIII-2- 2- Plateforme de compostage de Foug

La gestion de cette plateforme est basée sur les mêmes termes que celle de Domgermain, la commune ayant à charge la relève régulière du tas de dépose. La commune est propriétaire du terrain, la CCT2 s'occupant du traitement des déchets verts (broyage – criblage).

Sur l'année civile 2022, **2 546 m³ de broyat** ont été produits en deux sessions de broyage, dont une en tout début d'année 2022 et relative à des déchets verts de 2021.

La proportion de déchets verts affectée à 2022 sur cette session est de 10% des déchets verts broyés, soit un total annuel de **1 307 m³ de broyat**, contre 1 850 m³ en 2021, **soit 288 tonnes** de déchets verts gérés en 2022.

945 m³ de compost mûre ont été produits.



VIII- 3- Aires locales d'accueil de déchets verts

Sept aires locales d'accueil des déchets verts existent : depuis 2006, Lay St Rémy, Trondes et Villey le Sec (depuis 2014), rejointes par les aires de Minorville, d'Andilly, d'Aingeray et d'Avrainville.

Ces aires permettent aux habitants de déposer leurs tontes de pelouse, branchages, feuilles et petits déchets de jardin, sans aller à la déchèterie, parfois éloignée.

Certaines aires étaient initialement gérées par des agriculteurs locaux qui avaient passé une convention avec l'ex-CCT, reconduites avec la CC2T. La rémunération se base sur les tarifs de la Chambre d'Agriculture réactualisés chaque année. Les déchets verts sont évacués puis mélangés avec des effluents animaux ou épandus sur leurs terrains. Cependant, la présence de branchages de plus en plus nombreux n'a pas permis de poursuivre cette gestion locale sur les aires de Aingeray, Villey-le-sec et de Trondes. Une prestation d'évacuation vers une plateforme de compostage ou de broyage sur place est effectuée.

Les sites sont les suivants :

- **Aingeray** : collecte au grappin par Suez Organique
- **Andilly** : gestion par un agriculteur
- **Avrainville** : gestion par un agriculteur
- **Lay St Rémy** : gestion par un agriculteur mais déchets verts rapportés sur Foug, donc intégrés dans le décompte de Foug.
- **Minorville** : gestion par un agriculteur
- **Trondes** : collecte au grappin par Suez Organique
- **Villey le Sec** : collecte au grappin par Suez Organique

Zone de dépose Lay St Rémy

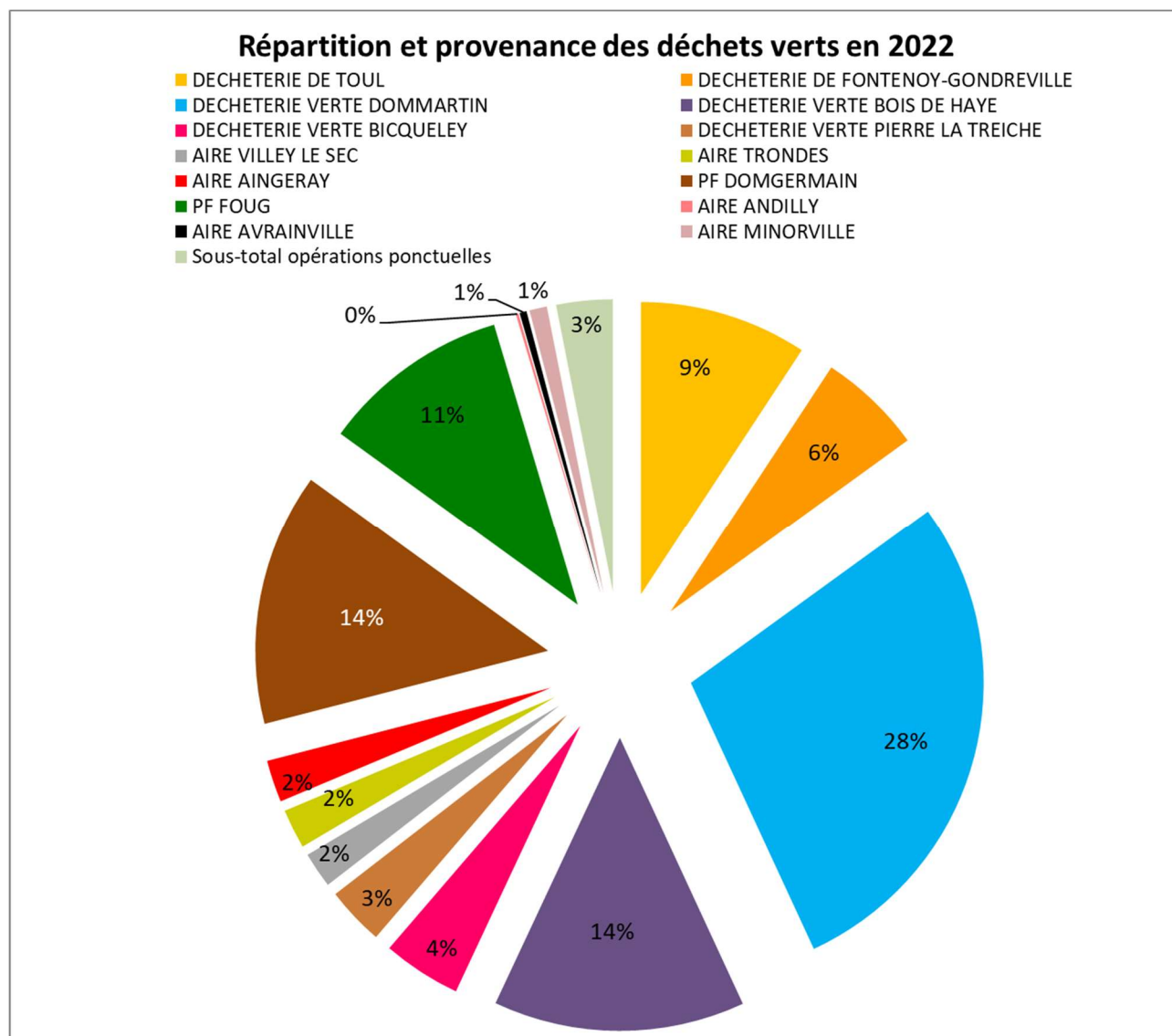


En complément sur 2022, ont été pris en charge les déchets verts de 3 sites pour des opérations ponctuelles afin d'assainir des situations de stockage ancien.

VIII- 4- Synthèse des tonnages de déchets verts gérés

Les tonnages de déchets verts traité en 2022 sur l'ensemble des aires, plateformes, déchèteries vertes et déchèteries s'élève à **2761 tonnes contre 3386 tonnes en 2021**. Cette diminution des tonnages est étroitement liée aux conditions climatiques sèches qui ont limité la croissance végétale.

DECHETS VERTS	Rappel tonnages 2021	TONNAGES 2022	% du total des déchets verts
DECHETERIE DE TOUL	326,58	255,48	9,25%
DECHETERIE DE FONTENOY-GONDREVILLE	202,44	159,22	5,77%
DECHETERIE VERTE DE DOMMARTIN	886,78	775,25	28,08%
DECHETERIE VERTE DE BOIS DE HAYE	459,40	383,38	13,89%
DECHETERIE VERTE DE BICQUELEY	132,28	119,48	4,33%
DECHETERIE VERTE DE PIERRE LA TREICHE	118,90	88,84	3,22%
PLATFORME DE COMPOSTAGE DE DOMGERMAIN	557,81	385,99	13,98%
PLATFORME DE COMPOSTAGE DE FOUG	407,28	287,67	10,42%
AIRE D'AINGERAY	97,66	63,94	2,32%
AIRE D'ANDILLY	8,26	4,10	0,15%
AIRE D'AVRAINVILLE	12,42	10,66	0,39%
AIRE DE MINORVILLE	15,53	26,65	0,97%
AIRE DE TRONDES	82,70	60,04	2,17%
AIRE DE VILLEY LE SEC	78,02	54,46	1,97%
3 SITES PONCTUELS		85,94	3,11%
TOTAL	3386,06	2761,10	100,00%



IX- La gestion des biodéchets

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite AGECE précise qu'au plus tard le 31 décembre 2023, **le tri à la source des biodéchets est une obligation pour tous** et doit être réalisé, soit par :

-  valorisation sur place ou
-  collecte séparée.

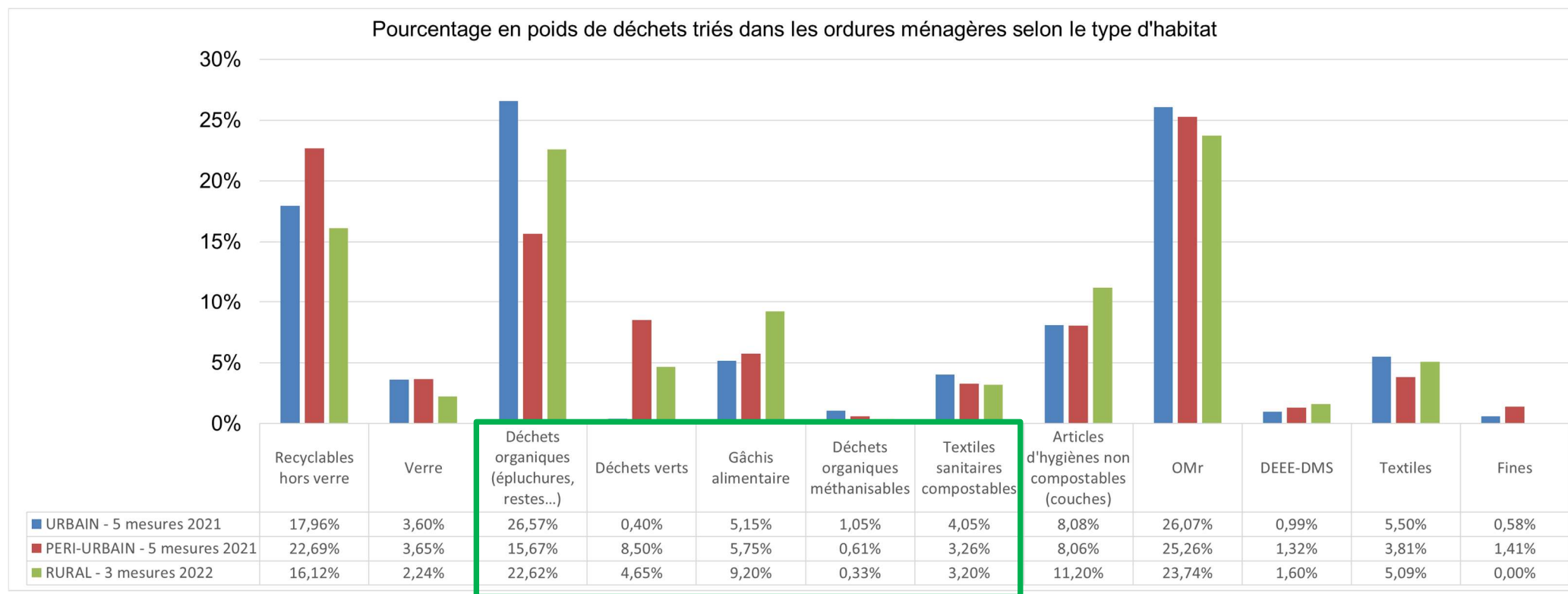
Les collectivités sont tenues de proposer aux particuliers une collecte séparée et/ou une solution de valorisation, soit par compostage, soit par méthanisation afin permettre le retour au sol et la production d'énergies renouvelables telles que le biogaz.

En outre la même loi indique : « afin de favoriser leur compostage, les biodéchets au sens du présent code, notamment ceux issus de jardin ou de parc, ne peuvent être éliminés par brûlage à l'air libre ni au moyen d'équipements ou matériels extérieurs.

La CC2T fait la promotion depuis de nombreuses années du compostage individuel ainsi que du compostage partagé.

En 2021, une étude d'aide à la décision pour la gestion des biodéchets a été menée.

Des campagnes de caractérisation ont été réalisées en 2021 et 2022 afin de connaître la composition des ordures ménagères résiduelles.



La somme des déchets pouvant être inclus dans les biodéchets (encadrés en vert) représentent de 34% des ordures ménagères dans le péri-urbain à 40% des ordures ménagères dans le rural. Les biodéchets dans l'urbain représente quant à eux 37% des ordures ménagères.

Ces déchets peuvent être triés et compostés sur place : le compostage individuel est idéal car il ne nécessite aucune collecte ni traitement ; il évite aussi des coûts de gestion à la collectivité qui participe à hauteur de 50% de l'achat des composteurs.

Cette étude conclut à l'intensification du déploiement des composteurs partagés, ainsi qu'à la mise en place de la collecte des biodéchets pour l'habitat vertical et dense. La solution de collecte est une solution en point d'apport volontaire dans des bacs logés dans des abri-bacs, avec une collecte hebdomadaire. Ce réseau de points d'apport volontaire doit être progressivement déployé d'ici fin 2023.

Les déchets verts peuvent aussi être portés en déchèterie ou sur des plateformes locales.

IX- 1- Composteurs individuels

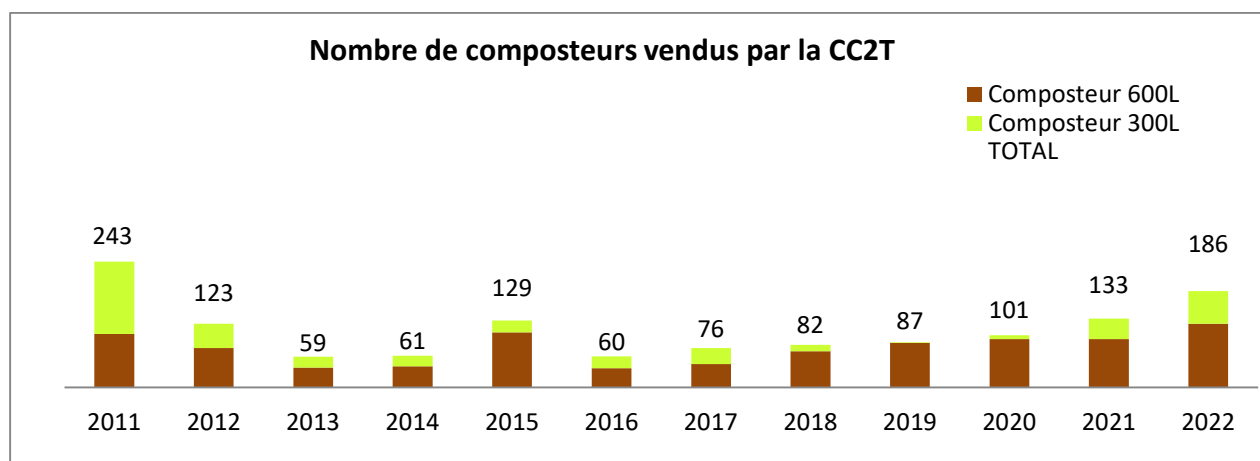
Des composteurs individuels 300 et 600 litres en bois massif non traité, des bioseaux et des aérateurs de compost sont proposés à la vente par la CC2T. Ils viennent compléter le réseau déjà existant des composteurs CC2T précédemment vendus, des composteurs achetés par d'autres biais que la CC2T, et du compostage en tas.

Les composteurs individuels et les bioseaux ne font plus l'objet de subventionnement par des organismes extérieurs.

La CC2T maintient toutefois sa participation à hauteur de 60% du prix réel des unités.

Les composteurs actuels sont fabriqués en bois par STV – Machel Production, entreprise d'insertion basée à Val-et-Châtillon qui utilise du bois des forêts locales, non traité.

En 2022, 63 composteurs de 300L et 123 composteurs de 600L ont été vendus, de même que 125 bioseaux et 37 brasscompost.



Prix de vente des matériels :

- Composteur 300L : 30€
- Composteur 400L : 40€
- Bioseau : 2€
- Aérateur : 12€

IX- 2- Composteurs partagés

Si le compostage est un geste bien développé dans les communes rurales et les lotissements disposant de jardinets, il est remarqué que certains foyers n'osent pas le pratiquer par manque de place, de connaissances, par crainte aussi de nuisances plus ou moins avérées.

La solution des sites de compostage partagé permet de pallier ces difficultés et de proposer une solution à tout usager, qu'il habite en zone rurale ou urbaine.

La collectivité démarcher les communes et les bailleurs pour l'installation et la gestion gratuites de composteurs partagés. Les équipements bénéficient de 50% d'aides de l'ADEME via le programme GEBIODEC.

Les composteurs partagés se composent de 3 modules :

COMMENT ÇA S'ORGANISE ?

Un site de compostage collectif se met en place en extérieur. Il est composé de trois modules : transformation, stockage et maturation.



1 Transformation
Déchets organiques,
à chaque dépôt ajouter la
même quantité de broyat



2 Stockage
Stockage du broyat
fourni par la CC2T



3 Maturation
Compost en maturation,
issu du premier composteur



Le module 1 accueille les fermentescibles, essentiellement des déchets de cuisine. Le module 2 est rempli de broyat ; les usagers recouvrent chacun de leurs apports avec du broyat pour équilibrer les déchets azotés frais et humides avec les déchets ligneux secs et permettre le processus du compostage. Le module 3 de maturation réceptionne le compost

La mise en service des composteurs partagés s'effectue lors d'une animation sur place. Les foyers concernés sont invités par une affichette d'information glissée dans leur boîte aux lettres ; l'animation explique le processus du compostage, le rôle de chaque module, et les consignes à respecter. Un bioseau et un guide de compostage sont remis à chaque foyer présent.

Lors de cette animation, il est proposé à un habitant de devenir le référent du site de compostage. Son rôle est de contrôler régulièrement la qualité des apports (retrait des indésirables), de remettre du broyat si nécessaire, de contacter le service déchets s'il y a besoin d'une intervention (transvasement du module 1 au 3, vidage du module 3, recharge de broyat dans le module 2) ou de réparations. Certains sites n'ayant pas de référent, le contact reste la mairie.

Depuis 2021, un binôme d'agent CC2T planifie et réalise des rondes pour la manutention des matières. Avec l'objectif de la loi AGEC, la CC2T intensifie l'installation de sites de compostage partagé pour permettre aux habitants de trouver une solution de tri à la source proche de chez eux, et ainsi réduire la quantité de déchets fermentescibles jetés dans la poubelle ordures ménagères.

Sites de compostage partagé implantés au 31/12/2022

- 22 sites de compostage partagé, soit 440 à 660 foyers (20 à 30 par site) ;
- 8 sites de compostage spécifique (cimetière) ;
- 9 sites de compostage en établissements publics (non ouverts au quartier), soit 270 foyers (30 par site) ;

En vert, les nouveaux sites installés en 2022.

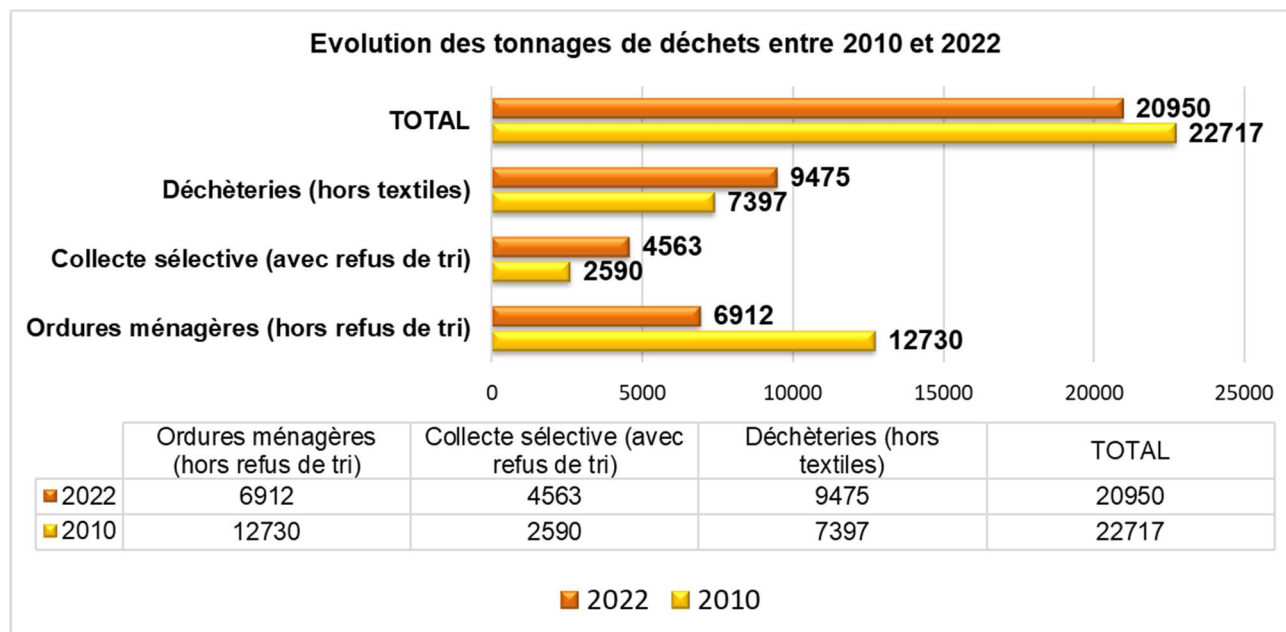
Commune	Adresse des sites de compostage partagé
BOIS DE HAYE	A côté de la déchèterie verte
BOUCQ	CIMETIERE
BOUVRON	Toul Habitat- Grande rue (parking derrière l'église)
CHARMES LA COTE	rue du Han
CHARMES LA COTE	CIMETIERE
CHAUDENEY SUR MOSELLE	CIMETIERE
DOMGERMAIN	Etablissement Age et Vie - 1 ter rue de la Gare
DOMGERMAIN	Ecole - périscolaire
DOMMARTIN LES TOUL	Parc de la Mairie
DOMMARTIN LES TOUL	Rue Albert Lebrun
ECROUVES	Siège social CC2T (ouvert sur le quartier)
GONDREVILLE	Parking croisement rte de Nancy et rue de Villey-le-Sec
GONDREVILLE	Square de la Moisson
GONDREVILLE	CIMETIERE
JAILLON	CIMETIERES
MANONVILLE	CIMETIERE
MENIL LA TOUR	Pavillons Toul Habitat
PAGNEY DERRIERE BARINE	Immeuble Toul Habitat – Place Régina Kricq
PIERRE LA TREICHE	Place Poussot
SANZEY	CIMETIERE
TOUL	28 rue Joly
TOUL	Port de France
TOUL	Jardins de l'Hôtel de Ville
TOUL	Centre socio-culturel Michel Dinet – jardin partagé et poulailler commun (ouvert sur le quartier)
TOUL	Crèche la Louvière (ouvert sur le quartier)
TOUL	Crèche Roger Rolin (ouvert sur le quartier)
TOUL	Résidence intergénérationnelle + Salle de démonstration
TOUL	Groupe d'Entraide Mutuelle (CD54) - 428 rue de Briffoux
TOUL	Foyer Cordier - 554 rue du Champ de Foire
TOUL	Toul Habitat - 100 bis rue Albert Denis - Toul
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Faïencerie - rue Clémenceau
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Péguy Goncourt
TOUL	Toul Habitat - Bâtiment Fournier
TOUL	3 rue François BADOT- 1 seul module
TOUL	Foyer AEIM
TOUL	Site LPR Camille Claudel
TOUL	Ecole Pierre et Marie Curie
TOUL	Ecole de la 2è chance
VILLEY LE SEC	Camping - 34 rue de la Gare

X- Récapitulatif des Déchets Managers Assimilés (DMA)

X- 1- Définition des DMA

Déchets de la collectivité	Déchets ménagers et assimilés		
	Déchets produits par les ménages, les administrations et les activités économiques collectés par le service public d'élimination des déchets		
	Déchets occasionnels	Déchets « de routine » = Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)	
- Déchets des espaces verts publics - Déchets de voirie, marchés - Déchets de l'assainissement (boues d'épuration)	Encombrants, déchets verts, déblais et gravats...	Ordures ménagères résiduelles	Déchets collectés sélectivement
		Déchets collectés en mélange (poubelles grises, ordinaires, collecte « traditionnelle »)	soit en porte-à-porte, soit en apport volontaire (emballages, papiers, verre...)

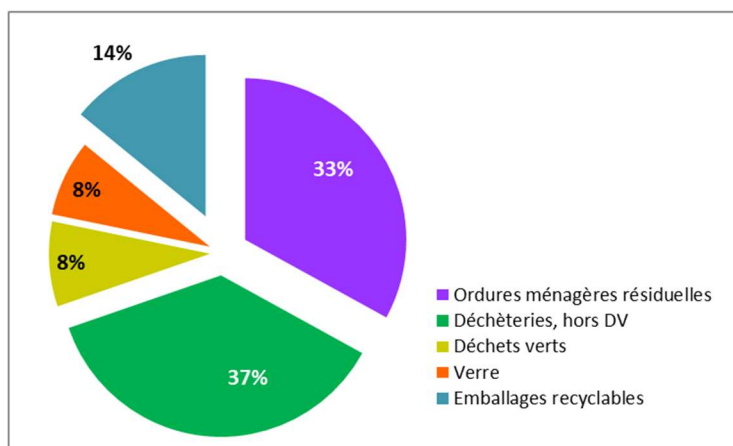
X- 2- Evolutions des tonnages



NB : L'ADEME considère le « textile » comme faisant partie du réemploi ; il ne figure donc pas dans la catégorie des DMA.

Les DMA représentent, **20 950 tonnes en 2022 contre 22 717 tonnes pour l'année de référence 2010**. L'écart très marqué durant les premières années de TEOMI tend à se réduire notamment par l'accroissement des apports en déchèterie.

X- 3- Répartition des flux de déchets collectés en 2022



Ratio de déchets par habitants et par an en 2022 (base de 44 441 habitants)

474 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- 155.5 kg d'ordures ménagères résiduelles
- 66.5 kg d'emballages recyclables, papiers et cartons
- 36.1 kg de verre
- 173.1 kg de déchets de déchèterie (hors déchets verts, y compris gravats)
- 40.1 kg de déchets verts

Réemploi : 5.81 kg de textile

Pour mémoire, en 2021

502,5 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :

- 161.5 kg d'ordures ménagères résiduelles
- 69.6 kg d'emballages recyclables, papiers et cartons
- 38.3 kg de verre
- 185.1 kg de déchets de déchèterie (hors déchets verts, y compris gravats)
- 38.3 kg de déchets verts

Réemploi : 5.38 kg de textile

Ratio national (2019) = 580 kg de DMA par habitant et par an

Ratio régional (2019) = 544 kg de DMA par habitant et par an

Ratio départemental (2015 – PRPGD) = 441 kg de DMA par habitant et par an

A RETENIR

Les OMr ont baissé de **46% entre 2010 et 2022**, soit - 5817 tonnes alors que la CC2T a intégré 19 communes supplémentaires dans le même temps (+ 13 891 habitants ; + 31% de population).

Une augmentation de **76% des tonnages** de la collecte sélective (verre et emballages recyclables) est constatée en 12 ans (2010-2022) ; + 1973 tonnes collectées.

Pour les déchèteries, **28% de tonnages** supplémentaires entre 2010 et 2022, soit + 2078 tonnes (hors plateformes locales d'accueil de déchets verts), dont 36% de déchets verts supplémentaires. 11 communes ont également accès à des déchèteries limitrophes, extérieures à la CC2T (déchèterie d'Allain et de Bernécourt) mais la CC2T ne dispose d'aucun chiffre de tonnages réellement déposés. Le flux « déchèterie » est donc un flux important à prendre en compte dans le programme de prévention des déchets.

XI- Les données financières 2022

Pour aider les collectivités locales à mieux connaître et gérer les coûts de gestion des déchets, l'ADEME a mis au point deux outils : la matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®.

La CC2T utilise la matrice des coûts.

La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets, alimentée par des données comptables. La matrice donne un cadre qui permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Ce cadre permet Intégrée dans SINOE® Déchets, la matrice permet d'accéder immédiatement à de nombreux indicateurs pertinents.

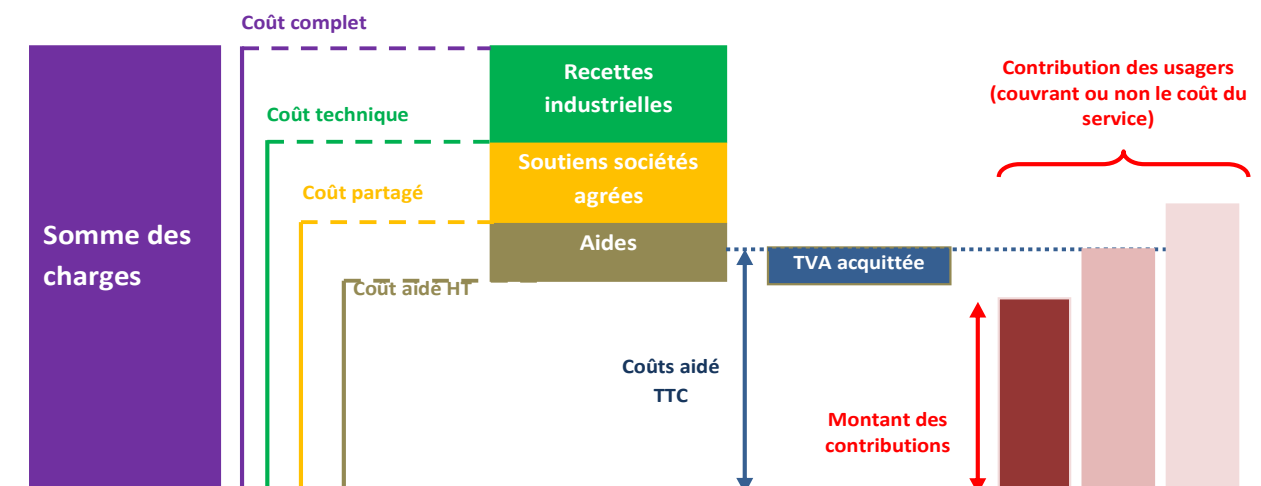
La matrice des coûts apporte les quatre atouts suivants :

- l'adaptabilité, en offrant un cadre homogène entre collectivités s'adaptant à leurs contextes et besoins ;
- la fiabilité, avec des règles de remplissage communes et pérennes, permettant un suivi de l'évolution des coûts et un positionnement par rapport à d'autres collectivités ;
- la reconnaissance, car la matrice est approuvée par de nombreux acteurs : collectivités, syndicats professionnels, associations environnementales...
- la précision, avec une expression des coûts en euro, en euro/habitant, en euro/tonne et par flux de déchets.

Elle permet une analyse des coûts selon différents niveaux :

- coûts et financement : identifier des pistes de maîtrise des coûts, aider à la préparation des budgets, ajuster le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), préparer et suivre la mise en place de la redevance incitative...
- prise de décision : alimenter la réflexion pour ajouter/supprimer une collecte spécifique, changer de mode de collecte, agrandir une déchèterie...
- communication : alimenter le rapport annuel, informer les usagers sur les coûts...

Schéma explicatif des différents coûts de la matrice



XI- 1- Organigramme des marchés du service

Le tableau suivant présente les différents marchés et contrat en cours pour le service ordures ménagères.

MARCHE	LOT	DENOMINATION	DEMARRAGE	FIN FERME	FIN avec reconduction	FIN, en cas de report	DUREE BASE	RECONDUCTION	ATTRIBUTAIRE
Transmission données PAV		CONTRAT DE GESTION ET DE TRANSFERT DE DONNÉES, SUPERVISION, MAINTENANCE DES CONTRÔLES D'ACCÈS	01/01/2022	31/12/2023			2		SULO
2020_AOO_02_3	LOT H	COLLECTE ET TRANSPORT DES CARTONS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET POINT DE REGROUPEMENT	10/11/2020	09/11/2022	09/11/2024			2 + 2 x 1 tacite	SUEZ
	LOT I	COLLECTE ET TRANSPORT DES ENCOMBRANTS DES MÉNAGES	10/11/2020	09/11/2022	09/11/2024			2 + 2 x 1 tacite	SUEZ
2019_AOO_01	LOT 1	LOCATION, ROTATION, TRANSPORT DE BENNES DE DND DE DECHETERIES ET PLATEFORMES	01/07/2019	30/06/2023	30/06/2023		4	0	CITRAVAL
	LOT 2	RECYCLAGE ET VALORISATION DU BOIS DE DECHETERIE	01/07/2019	30/06/2020	30/06/2023		1	3 x 1 an tacite	CITRAVAL
	LOT 3	RECYCLAGE ET VALORISATION DES GRAVATS DE DECHETERIE	01/07/2019	30/06/2020	30/06/2023		1	3 x 1 an tacite	AGIL
	LOT 4	VALORISATION DES DECHETS VERTS DE DECHETERIE ET DE PLATEFORME	01/07/2019	30/06/2020	30/06/2023		1	3 x 1 an tacite	SUEZ ORGANIQUE
	LOT 5	COLLECTE ET TRANSPORT DES DECHETS DANGEREUX DES DECHETERIES	01/07/2019	30/06/2023	30/06/2023		4	0	CHIMIREC
	LOT 6	TRANSPORT ET TRAITEMENT DU PLÂTRE ET DÉRIVÉS	01/07/2019	30/06/2023	30/06/2023		4	0	RITLING REVALORISATIONS
2019_AOO_02	LOT A	LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DES PAV AÉRIENS, ENTERRÉS ET SEMI-ENTERRÉS Y COMPRIS MAINTENANCE PRÉVENTIVE	30/10/2019	29/10/2020	29/10/2023		1	3 x 1 an tacite	SUEZ
	LOT B	FOURNITURE DE SACS PLASTIQUES POUR LE TRI DES EMBALLAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE	30/10/2019	29/10/2020	29/10/2023		1	3 x 1 an tacite	PTL SAS
	LOT C	COMPOSTEURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS ET ACCESSOIRES					1	3 x 1 an tacite	NON ATTRIBUE
PA-2015-08		Fourniture et maintenance d'un logiciel de gestion des déchets, de la taxe incitative, et des accès en déchetterie	01/01/2022	31/12/2022				1	TRADIM
AOO-2014-02-1	LOT 1	COLLECTE DES PAV VERRE	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2022	31/12/2022	5	5 + 2 x 1 tacite	CITRAVAL
AOO-2014-02-2	LOT 2	TRAITEMENT OMR ET TT VENANT DECHETERIE	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2022	31/12/2022	5	5 + 2 x 1 tacite	SUEZ
AOO-2014-02-3	LOT 3	TRI ET CONDITIONNEMENT DES RECYCLABLES SECS	01/07/2015	30/06/2020	30/06/2022	31/12/2022	5	5 + 2 x 1 tacite	PAPREC
AOO-2014-04		COLLECTE-TRANSPORT DES OMR AU PAP ET PAV ET DES PAV MULTIMATERIAUX	01/07/2015	30/06/2022	30/06/2022	31/12/2022	7	7	SUEZ - MINERIS

XI- 2- Coûts globaux du service déchets

	2022	
Charges	€ arrondis	€/habitant
Charges fonctionnelles	546 427 €	12,3 €
Charges de structure	490 945 €	11,0 €
Communication	55 482 €	1,2 €
Charges techniques	4 610 641 €	103,7 €
Prévention	86 188 €	1,9 €
Pré-collecte	609 199 €	13,7 €
Collecte	1 766 704 €	39,8 €
Transit/transport	434 485 €	9,8 €
Traitement	1 682 072 €	37,8 €
Autres charges	31 994 €	0,7 €
Total charges HT	5 157 068 €	116,0 €
TVA acquittée	318 797 €	7,2 €
TOTAL CHARGES TTC	5 475 865 €	123,2 €
Produits	€ arrondis	€/habitant
Recettes industrielles	594 831 €	13,4 €
Soutiens	634 962 €	14,3 €
Aides	100 752 €	2,3 €
Total produits HT	1 330 545 €	29,9 €
Financement	€ arrondis	€/habitant
TEOM	3 655 295 €	82,3 €
Redevance spéciale	389 499 €	8,8 €
Part de la RS sur le total	9,63%	
Total financement	4 044 793 €	91,0 €
Ecart coût aidé TTC et financement	181 144 €	4,1 €
Taux de couverture	95,71%	95,71%

Charges à hauteur de 5,5 millions € TTC (contre 5,1 en 2021)

Produits à hauteur de 1,33 million € (contre 1,16 en 2020)

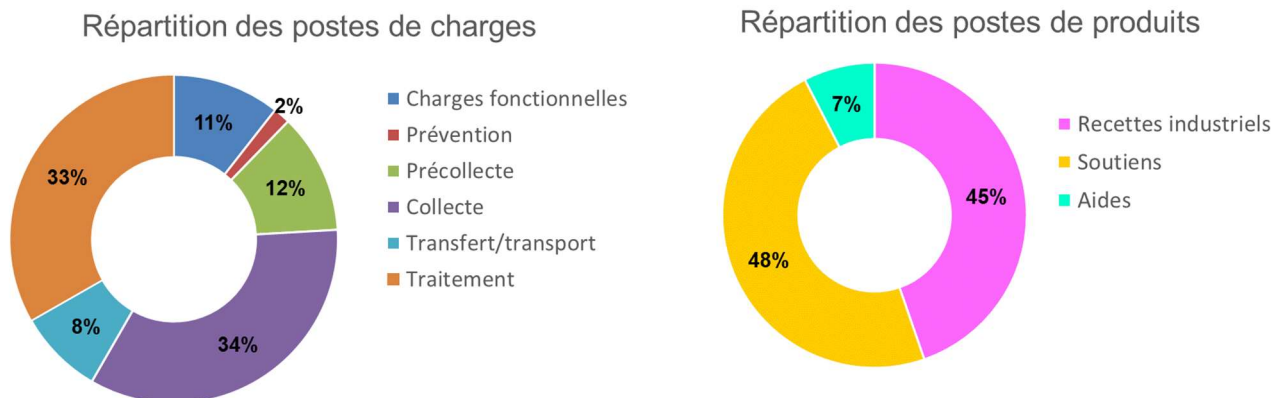
- Soit l'équivalent de 24% des charges (en € TTC)
- Maintien des produits suite à une belle augmentation des recettes industrielles (+110 k€) due à un marché de reprises matières très favorables. Permet de compenser le recul de ce poste suite à la fin des programmes de soutien

Financement (TEOM et RS) à hauteur de 4,05 millions avec un taux de contribution de la redevance spéciale de 9,6%.

Un service financé à hauteur de **95,7%**.

XI- 3- Analyse des coûts de la matrice

XI-3- 1- Répartition par postes de coûts



Charges

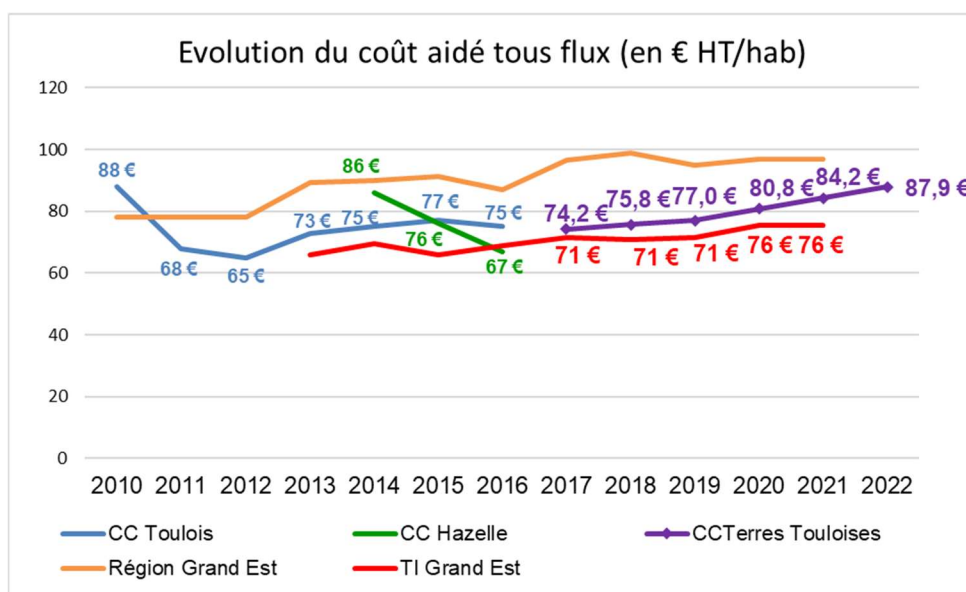
- Collecte : 34%
 - Transfert/transport + traitement : 41 %
- A noter : des charges de précollecte importantes (12%)

Produits

- Le plus gros poste de recette correspond aux soutiens des Eco-Organismes (48%)
- Des aides qui deviennent peu importantes (7% des produits)
- Une forte augmentation des recettes industrielles (+3% entre 2021 et 2022 et +18% entre 2020 et 2021)

XI-3- 2- Le coût aidé

En 2022, le **coût aidé global est de 87,92 € HT par habitant.**



En 2021, le coût aidé était de 84,24 € HT par habitant. Il subit donc une **augmentation de 3,7 € HT/hab.** entre 2021 et 2022.

Le coût aidé en € HT/hab de la CC2T est :

< moyenne régionale 2019

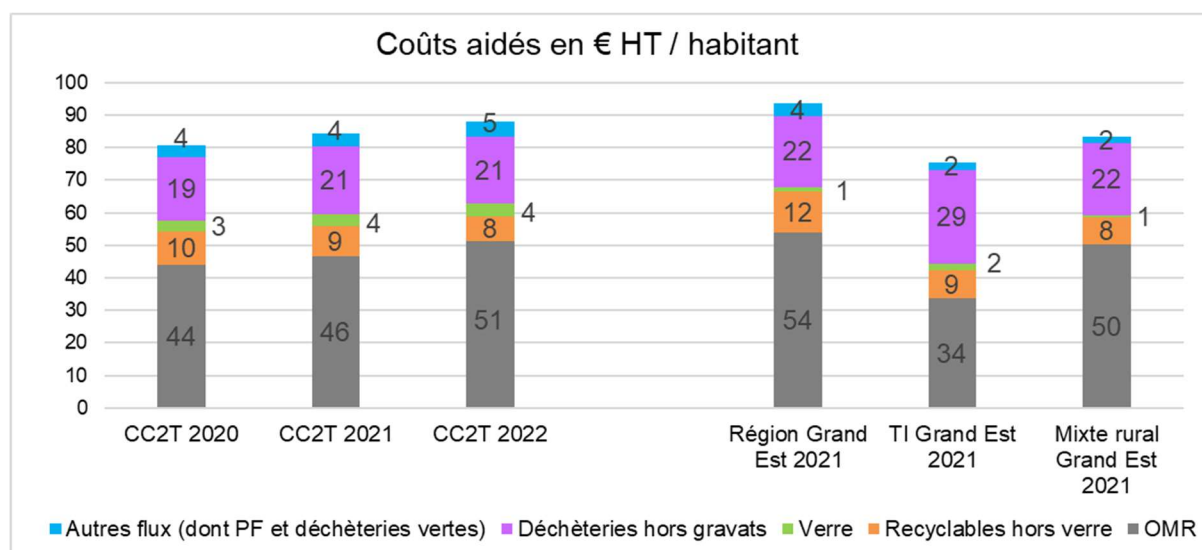
et

> moyenne 2019 des collectivités en tarification incitative du Grand Est (TEOMi + REOMi)

Les moyennes régionales sont relatives à 2019, dernières données consolidées.

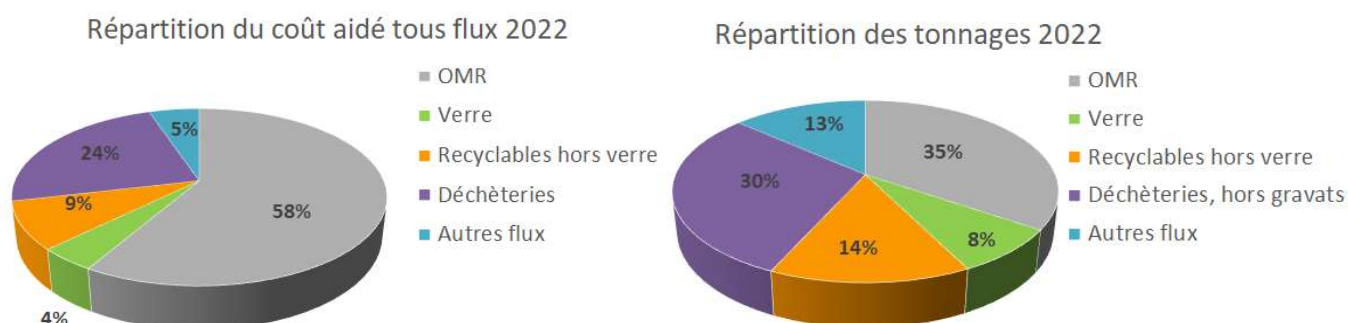
Le coût des collectivités en TI en 2019 est une moyenne sur le Grand Est, qui regroupe 27 collectivités avec des organisations très différentes (RI à la levée, RI à la pesée, RI au volume du bac, TEOM-I). Ces organisations différentes entraînent des coûts assez variés. En Grand Est, seules 3 collectivités sont en TEOMi, y compris la CC2T et dont une a déjà mis en place en 2019 une collecte de biodéchets.

Comparaison des coûts en € HT/hab aux données de référence



- En 2022, le coût pour les OMR se situe au-dessus de celui des collectivités en tarification incitative (TI). Les coûts restent en deçà des valeurs des collectivités mixtes rurales et des moyennes régionales.
- En 2022, le coût aidé pour les recyclables est plus proche des valeurs des référence TI et mixte rural que de celles de la région. Le coût aidé pour le verre est supérieur à la moyenne régionale. Ces coûts reflètent le repositionnement en comptabilité d'une partie des charges de pré-collecte affectées antérieurement à la gestion des OMR, vers les recyclables et le verre. Ces coûts de pré-collecte assez élevés sont la conséquence directe de la mise en place de conteneurs enterrés et semi-enterrés qui pèsent lourds.
- Le coût aidé pour les déchèteries est particulièrement inférieur à toutes les moyennes régionales. Il s'agit d'une conséquence de la non-acceptation des professionnels sur les déchèteries communautaires.

XI-3- 3- Répartition du coût aidé



En 2022, les OMr représentent 58% du coût aidé (alors qu'elles ne représentent que 35% des tonnages).

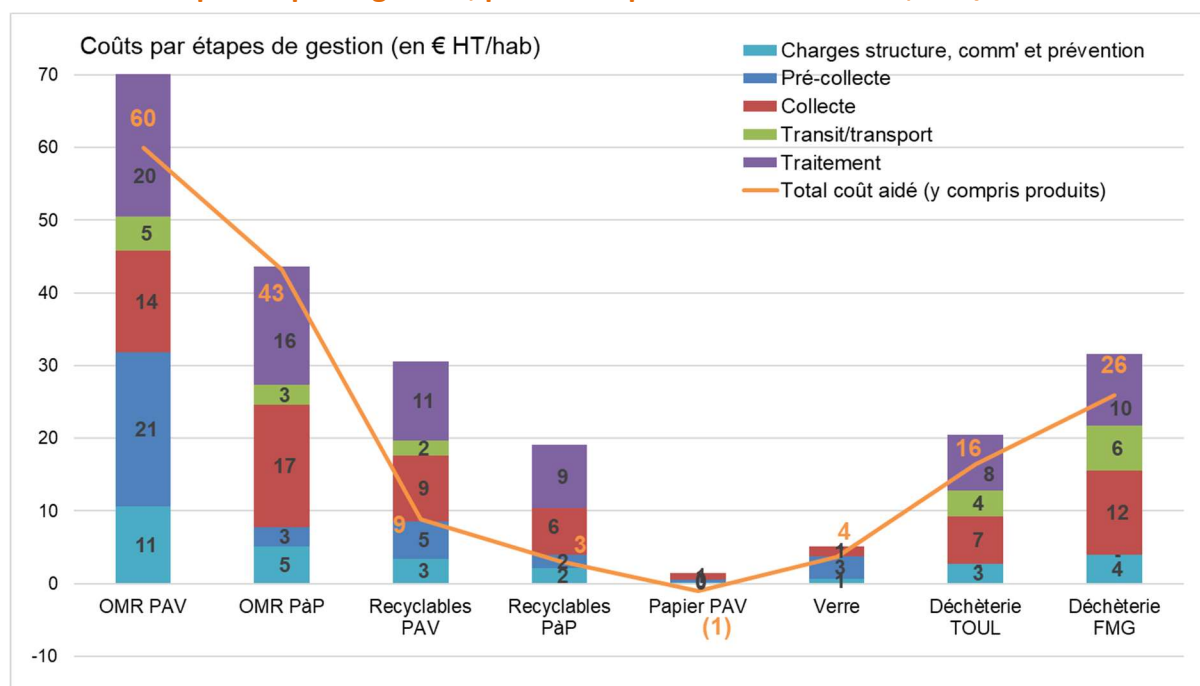
La déchèterie, hors gravats, est le deuxième poste de coût (24% du coût aidé pour 30% des tonnages)

Le verre qui représente 8% des tonnages ne représente que 4% du coût aidé.

La répartition par flux évolue légèrement en 2022 par rapport à 2021 du fait des cours des reprises matières qui abaisse la part du coût aidé restant pour les ménages et mécaniquement augmente la part du flux des OMr.

A noter que les autres flux comprennent, la collecte des cartons, la gestion des déchets verts des déchèteries vertes et des sites d'accueil (y compris plateformes de compostage) et les textiles.

XI-3- 4- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, €HT/hab



La visualisation des coûts en €/hab. met en évidence :

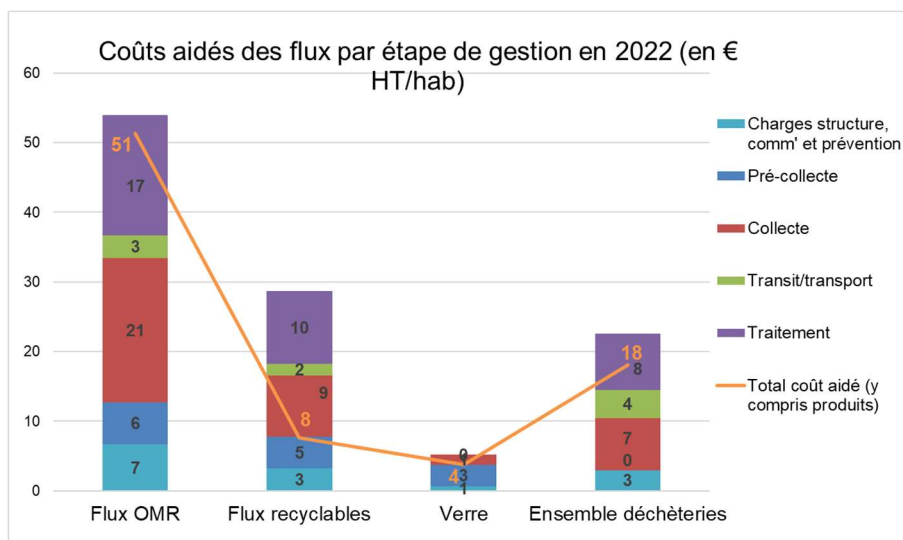
- Un différentiel entre les coûts de gestion des OMr en PAV et les coûts en PàP
- Un différentiel entre les coûts de gestion des recyclables en PAV et les coûts en PàP

Ces différences s'expliquent notamment du fait de moins bons ratios de production en OMr (197 kg /hab. en PAV contre 152 kg/hab. en PàP), des coûts de pré-collecte élevés en PAV (impact des conteneurs enterrés et semi enterrés). Par ailleurs, une partie des OMr en PàP et la totalité des recyclables en PàP ne transitent pas par un quai de transfert, ce qui allège le coût de transit/transport.

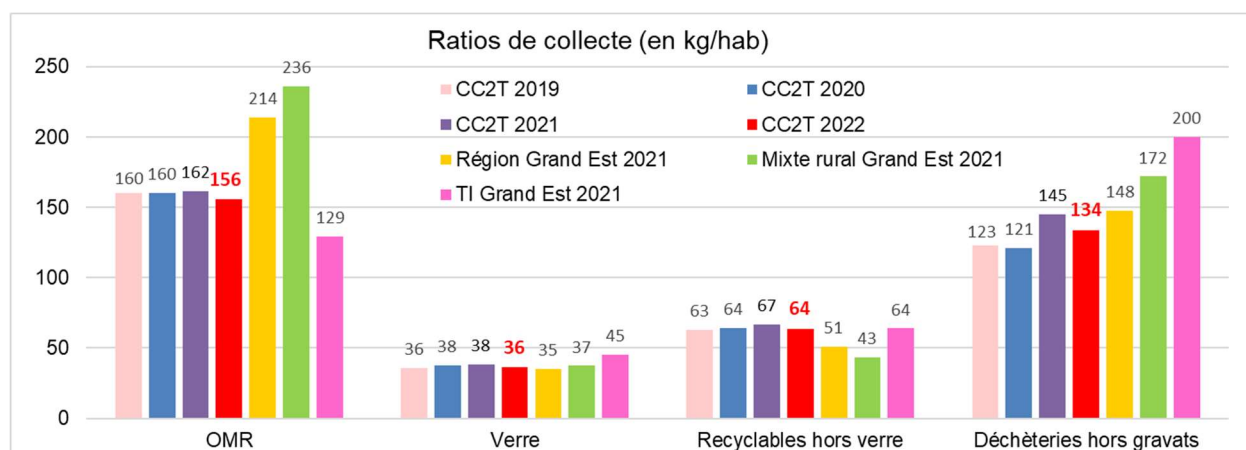
A noter qu'une partie des amortissements sur les conteneurs enterrés et semi-enterrés (équipements) seront terminés en 2023, le coût de ce poste, diminuera donc à partir de cette date, même si une partie du parc nécessitera un renouvellement,

Les coûts sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville sont plus élevés que ceux de la déchèterie de Toul. Cela s'explique en partie par un ratio de collecte plus élevé sur Fontenoy-Gondreville.

Le graphique suivant présente les données du précédent regroupées par grande thématiques de déchets.



XI-3- 5- Ratios de collecte



En 2022, le ratio de collecte des OMr est nettement inférieur aux moyennes régionales et mixte rural. Il est supérieur au ratio moyen des collectivités en TI.

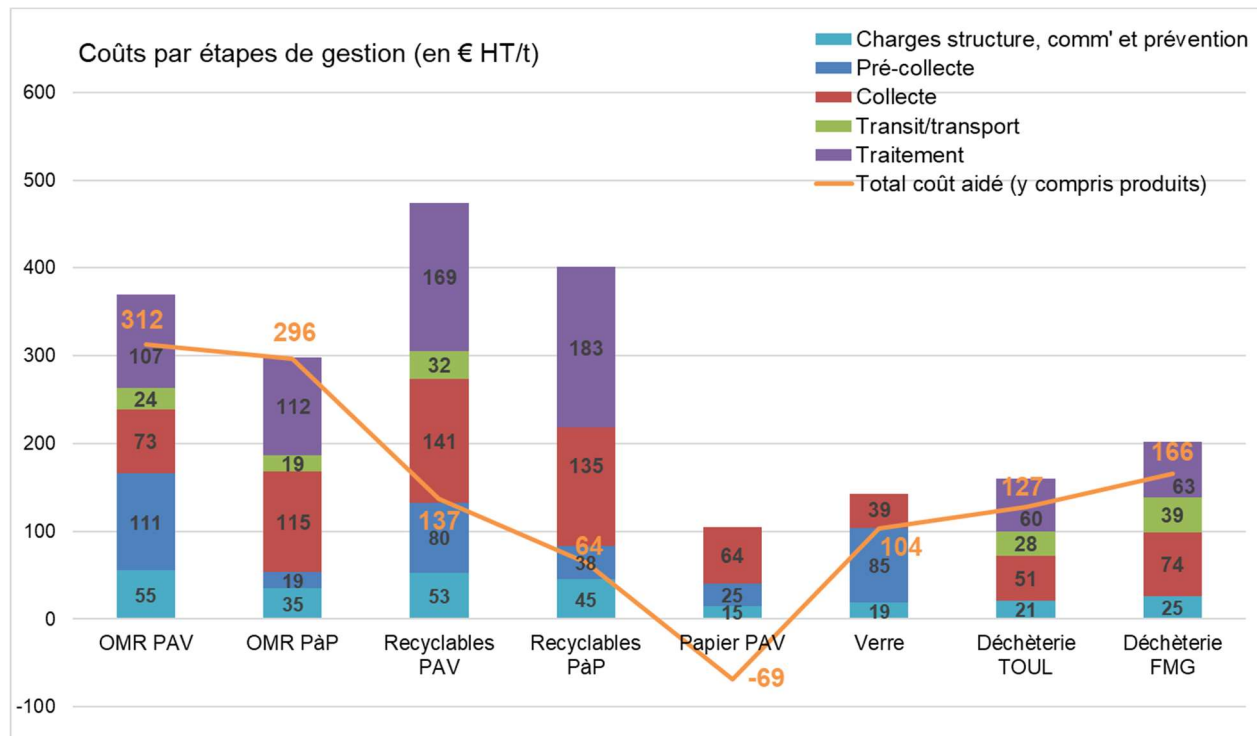
Le ratio en verre est dans les moyennes régionales mais quelques points peuvent encore être pris pour rejoindre la moyenne en TI.

Le ratio en recyclables est supérieur aux moyennes. En 2022, le ratio CC2T est le reflet d'un geste de tri acquis sur le territoire.

Le ratio en déchèterie est significativement inférieur aux valeurs de référence. Il faut toutefois prendre en considération :

- qu'une partie des déchets verts est reporté vers les déchèteries vertes. En 2022, le ratio pour les seuls déchets verts en déchèteries vertes et aires d'accueil est de 60,2 kg/hab. Si ce tonnage est intégré au volet déchèteries, le ratio en déchèterie devient 194 kg/hab, valeur plus en adéquation avec les valeurs de référence. A noter que l'année 2022 a été une année avec diminution généralisée des tonnages en déchèteries suite à 2021 qui au contraire avait été une année de forte augmentation. Les valeurs 2022, rejoignent celles de 2020.
- Que les professionnels ne sont pas acceptés sur les déchèteries.

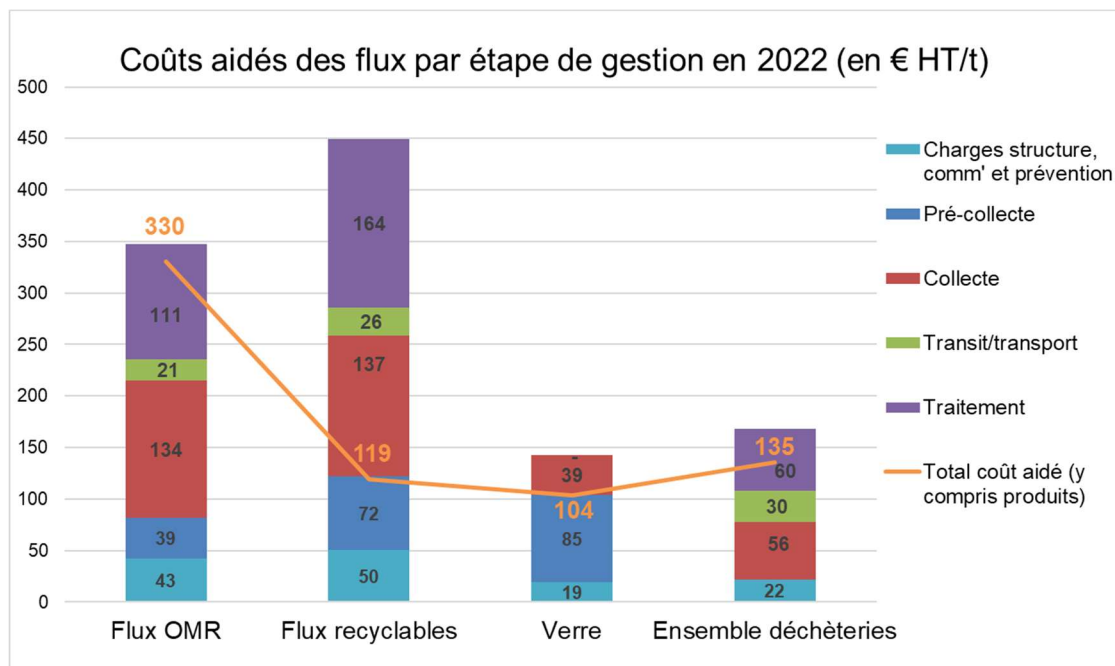
XI-3- 6- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, €HT/t



On note en 2022, une vraie influence positive des tarifs de reprise des matières qui induit sur les recyclables une couverture de 71% (PAV) à 84% (PàP) des coûts de leur gestion par la CC2T.

L'année 2022 est une année très favorable aux reprises matières ce qui est bonne nouvelle mais n'est pas forcément pérenne dans le temps. En effet 2019 et 2020, avaient été des années difficiles avec des repreneurs qui négociaient tous les contrats de reprise à la décote.

Le graphique suivant présente les données du précédent regroupées par grande thématiques de déchets.



XI- 4- Impacts financiers des erreurs de tri (coûts HT/t)

Les erreurs de tri coûtent très cher.

Les surcoûts des erreurs sont présentés dans le tableau suivant.

Type d'erreur	Coût normal 2022	Coût 2022 en cas d'erreur	Surcoût
Recyclables hors verre dans les OMr	119 €	330 €	211 €
Verre dans les OMr	104 €	330 €	226 €
Déchets de déchèteries (déchets verts, petits électroménagers, jouets...) dans les OMr	135 €	330 €	195 €
Verre dans les recyclables	104 €	449 €*	345 €
OMr (litières, couches...) dans les recyclables	330 €	449 €*	119 €
Déchets de déchèteries (déchets verts, petits électroménagers, jouets...) dans les recyclables	135 €	449 €*	314 €
Textiles dans les recyclables	0 €	449 €*	449 €
Papiers dans les recyclables	-69 €	119 €	188 €
Imbriqués dans les recyclables	119 €	449 €*	330 €

* : cumul des coûts de gestion sans retrait des rentrées des ventes de matières, une erreur de tri allant automatiquement dans les refus

** : coût moyen

XII- Le Programme Local de Prévention des Déchets

L'ex-CCT a mené un premier programme local de prévention des déchets (PLP) sur 5 ans, de 2012 à 2017. Le 13 décembre 2018, un nouveau PLP est élaboré et voté sur l'ensemble du territoire pour une durée d'application de 5 ans. L'objectif principal du programme est de poursuivre les actions du 1er PLPDMA, de les diversifier et d'accompagner durablement les modifications tangibles des habitudes de production et/ou de consommation.

En parallèle au PLPDMA, la CC2T met en œuvre depuis 2020, le programme GEBIODEC de l'ADEME consacré à la gestion de proximité des déchets verts, des biodéchets et aux pratiques de jardinage au naturel. A travers ce programme, La CC2T est aussi missionnée par l'ADEME pour lutter contre le brûlage des déchets verts et l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ces différents supports ont pour objectif de développer auprès de tous les publics possibles - ménages, association, administrations et collectivités, entreprises - les thématiques relevant d'une part de la prévention des déchets telles que l'éco consommation dont le développement des couches lavables, le réemploi, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la généralisation du compostage, l'instauration de la tarification incitative, la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de l'économie circulaire ... et d'autre part de la gestion des déchets avec leur valorisation, l'innovation dans les collectes séparatives ou encore un travail autour des déchèteries professionnelles.

Les différentes actions présentées dans le paragraphe suivant reprennent l'historique des opérations menées depuis 2012, soit depuis le démarrage du premier PLPDMA.

XII- 1- Réemploi

- travail avec le CNIDEP et réalisation d'un annuaire de la réparation et du réemploi ; finalité en attente à voir avec le CG 54 et les autres collectivités,
- formation CNIDEP à la gestion des déchets des petites entreprises (ciblage des types de déchets),
- implantation de trente bornes textile sur le territoire de l'ex-CCT (convention de collecte textile avec Le Relais). L'objectif de 14 conteneurs installés est donc largement dépassé ; A cela s'ajoutent 2 points gérés par la Croix Rouge Française et 1 point géré par le Secours Catholique (Toul). Pour trouver le collecteur le plus proche, il suffit de se connecter sur www.lafibredutri.fr,
- organisation de la « Rue du Réemploi » sur la braderie de Toul le 5/10/14 : ateliers de récup', artisans du réemploi, stand d'info de la CC2T, exposition d'art du réemploi, atelier bricol'bois,
- mise en place d'une benne Eco mobilier sur les déchèteries,
- réalisation d'outils de communication spécifiques (adhésif de prêt de matériel à placer sur les boîtes aux lettres, expo réemploi, flyers réemploi).
- Collecte de jouets pour des associations caritatives et un foyer d'accueil d'enfants depuis 2020 : 513 kg détournés en 2021 contre 664 kg en 2020. L'opération n'a pas été renouvelée en 2022 car le service était mobilisé sur les nouvelles consignes de tri,
- **REPAR'CAFES** : basés au Centre socio-culturel Malraux de Toul dans une salle spécialement aménagée pour la convivialité, le REPAR'CAFE de Toul a lieu 1 fois par mois (sauf juillet/août), en partenariat avec le CSC de Toul, Toul Habitat et l'association Echo-gestes. L'inauguration a eu lieu le 25 septembre 2021. En 2022, 10 sessions le samedi de 9h30 à 12h00 s'y sont déroulées.

La CC2T a développé d'autres REPAR'CAFES en zone rurale avec en 2022, 1 session à Domèvre en Haye, 1 session à Domgermain et 1 session à Gondreville.

Ces ateliers de la réparation d'objets du quotidien (équipements électro-ménagers, matériel informatique, lampes...) s'appuient sur des habitants bricoleurs bénévoles. Les pannes sont détectées, la réparation a lieu avec l'habitant et des objets ont une seconde vie. La réparation évite ainsi de jeter des objets encore utiles. Sur 13 REPAR'CAFES, 150 personnes sont venues avec 111 objets. 68% ont été réparés soit 213 kg de déchets évités.



En plus de cette première opération de sensibilisation à l'environnement réussie, le Reparc'café, dans le même secteur, Centre Malraux, a battu son record de participants. Soit deux animations très positives réalisées dans le secteur.
Photo ER / Tony ROBIN

Les partenaires sont la Ville de Toul (salle dédiée, animation de l'accueil et du réseau de bénévoles, atelier réparation de vélos), la CC2T (convention avec Echogestes qui « fournit » les premiers bénévoles de la réparation et propose des ateliers autour de la réduction des déchets), Toul Habitat (présence d'un agent réparateur), mécène AOSIS.

A chaque session, la CC2T propose un atelier : confection de produits ménagers maison, découverte des couches lavables et hygiène de la femme « 0 déchet », fabrication de film alimentaire et éponge « maison », opération « nettoyons la nature », atelier lactofermentation (conservation à froid de légumes), jardinage au naturel-compostage, comment se passer du plastique, vente de composteurs-haies naturelles.

- **NOUVEAUTE 2022 : Installation du bungalow de la récup'** sur la déchèterie de Toul en septembre 2022 et mise en place d'un bac de la récup' sur la déchèterie de Fontenoy. Cette initiative est née du constat d'un grand nombre d'objets en bon état jetés souvent par manque de place ou par besoin de renouvellement. Par ailleurs, certains usagers de la déchèterie sont favorables à donner des objets encore utilisables. Enfin, la réglementation donne la possibilité aux acteurs du réemploi d'accéder aux déchèteries pour récupérer et réemployer des objets jetés.

Fort de ces constats, l'ancien bungalow des gardiens de la déchèterie de Toul a été réhabilité par un chantier « argent de poche » de la Ville de Toul qui a mobilisé 6 jeunes et 2 animateurs sur 1 semaine. Le matériel, la peinture, le bois, le parquet ont été récupérés par les gardiens de la déchèterie.

4 partenaires locaux ont été contactés pour récupérer les objets gratuitement : ENVIE 2E (Toul) pour le gros électro-ménager, ENVIE Autonomie (atelier de réparation et magasin de vente à Toul) pour le matériel médical (béquilles, déambulateurs, fauteuils, lits...), La Fabrique (ressourcerie à Bulligny) pour une multitude d'objets, Ma Petite Recyclerie (mobiliers et déco, TOUL) et l'Atelier Artabalo (luminaires, TOUL).



Le bungalow avant réhabilitation



Le bungalow après réhabilitation



L'équipe de jeunes et d'animateurs



La banderole d'information à l'entrée de la déchèterie

Après 3 mois d'existence, l'expérience est concluante avec une fréquence de collecte tous les 15 jours pour la Fabrique et mensuelle pour les autres. Un bac de récupération a été posé à la déchèterie de Fontenoy qui récupère également des objets. Le partenariat se poursuit en 2023.

XII- 2- Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet »

Depuis 2017, date du premier atelier, la CC2T propose plusieurs fois par an des ateliers dits « zéro déchet » visant à informer les habitants des alternatives dont ils disposent afin de réduire leur production de déchets et de consommer autrement. Choix du réutilisable plutôt que du jetable, fabrication de produits ménagers maison, refus de ce qui est inutile, réparation de son vélo, actions contre le gaspillage alimentaire... De nombreuses astuces sont données lors de ces rencontres. Originellement animés conjointement avec une habitante du territoire engagée dans la démarche depuis plusieurs années, ces ateliers sont désormais assurés intégralement par les Ambassadeurs chargés du tri et de la prévention des déchets.

En 2019, au vu de l'enthousiasme montré par les participants, 10 ateliers ont été menés en partenariat avec des mairies, centres socio-culturels ou MJC dans le cadre notamment de la SEDD et de la SERD. Plus de 100 personnes au total se sont déplacées. Ces ateliers ont également été proposés à un public scolaire et ont touché plus de 200 élèves de collège et lycée.

L'année 2019 a par ailleurs été marquée par la venue de Béa Johnson, porte-parole médiatique du « Zéro Déchet » le dimanche 17 novembre pour une matinée de rencontre et d'échanges sur ce mode de vie et ses bienfaits en cassant toute idée préconçue ; un événement ayant attiré près de 300 personnes.

Les animations n'ont repris qu'en fin 2021 à cause de la pandémie de COVID 19.

En 2022, une quinzaine d'ateliers et d'animations ont réuni plus de 200 élèves et 370 personnes du grand public.

L'initiative phare de 2022 a été la Journée « 0 déchet » organisée en partenariat avec la boutique « L'Atout Vrac » de Toul, le 13 septembre, salle de l'Arsenal à Toul avec :

- ✚ la matinée consacrée aux collégiens des établissements en démarche globale de développement durable (label de l'Education Nationale) ; une centaine de collégiens des collèges de Rigny, Croix de Metz, Valcourt et Vatelot pour Toul, et de Foug, ainsi que l'IME de Toul sont venus partager leurs actions et projets ; ensuite, les élèves étaient conviés sur 3 ateliers du zéro déchet pour imaginer la suite de leurs actions ;
- ✚ l'après-midi réservée aux 350 lycéens de 1^{ère} du Lycée Majorelle autour de la conférence gesticulée de Gwennyn TANGUY intitulée « Ce n'est pas la fin du monde... »,

- ✚ à partir de 16h30, une porte ouverte avec les exposants en mobilité verte (vélo, transports urbains), « 0 » déchet (couches lavables, textiles détournés, épicerie et produits du quotidien, alimentation durable, restauration locale et bio, acteurs du réemploi, REPAR'CAFE, compostages individuel et partagé), et une exposition de l'UFC Que Choisir et de l'espace Info énergie. Les visiteurs ont pu se rendre compte des acteurs présents sur le territoire, et trouver des réponses à la démarche zéro déchet.
- ✚ à 20h30, la conférence de Jérémie Pichon, auteur de la « Famille zéro déchet » venu partager son expérience au quotidien du zéro déchet (1 bocal de déchets produit en 1 année avec 4 personnes au foyer !). Il a montré que ce mode de vie est très qualitatif et permet d'économiser du temps et d'éviter de nombreuses dépenses, tout en préservant fortement l'environnement et la santé. Ces ouvrages sont d'ailleurs très abordables pour les enfants, les familles et les adultes. 90 personnes ont participé à la conférence.

Les médias France 3, L'Est Républicain et Radio Déclic ont mis en lumière cette journée.

XII- 3- Couches lavables



- partenariat avec l'association de promotion des couches lavables « Bou' de Nature » : information de tous les professionnels liés à la petite enfance (médecins généralistes, gynécologues, sage-femmes, crèches),
- 2 ateliers de fabrication des couches lavables (en ZUS et en milieu rural).
- test sur la crèche municipale La Louvière de Toul en 2015 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois et équipement complet de la crèche – 60 enfants (partenariat CCAS et CC2T) suite au compte-rendu effectué auprès des élus du conseil municipal de Toul ; équipement progressif de la crèche en 100% couches lavables.
- test sur la crèche municipale Roger Rollin de Toul en 2016 : 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois, en vue d'un équipement progressif de la crèche en couches lavables dès 2018 (travaux de buanderie préalables nécessaires – partenariat CCAS et CCT),
- 10 essais sur 2 mois « couches lavables » réalisés auprès de 106 familles Tuloises entre 2016 et 2021 (les essais ont été maintenus pendant la crise de COVID 19 et les réunions se sont tenues par visio-conférence),
- Les essais sont ouverts depuis 2018 aux assistants maternels du territoire.

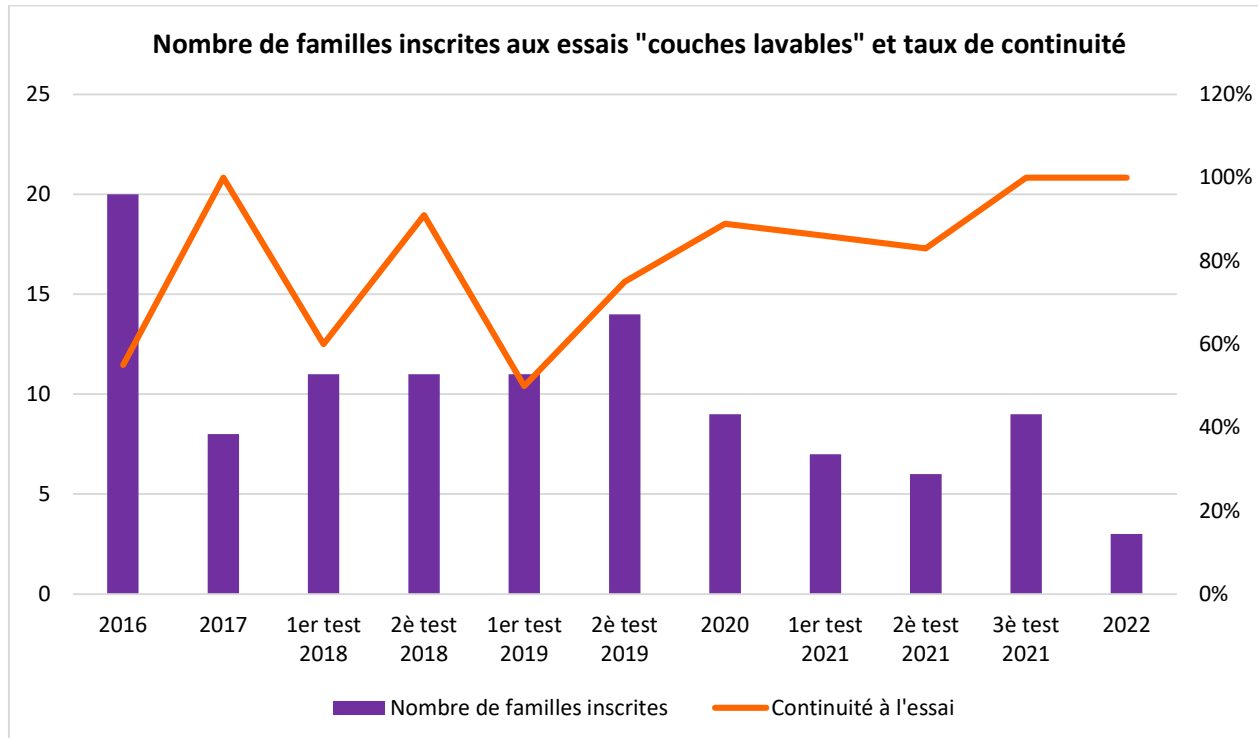


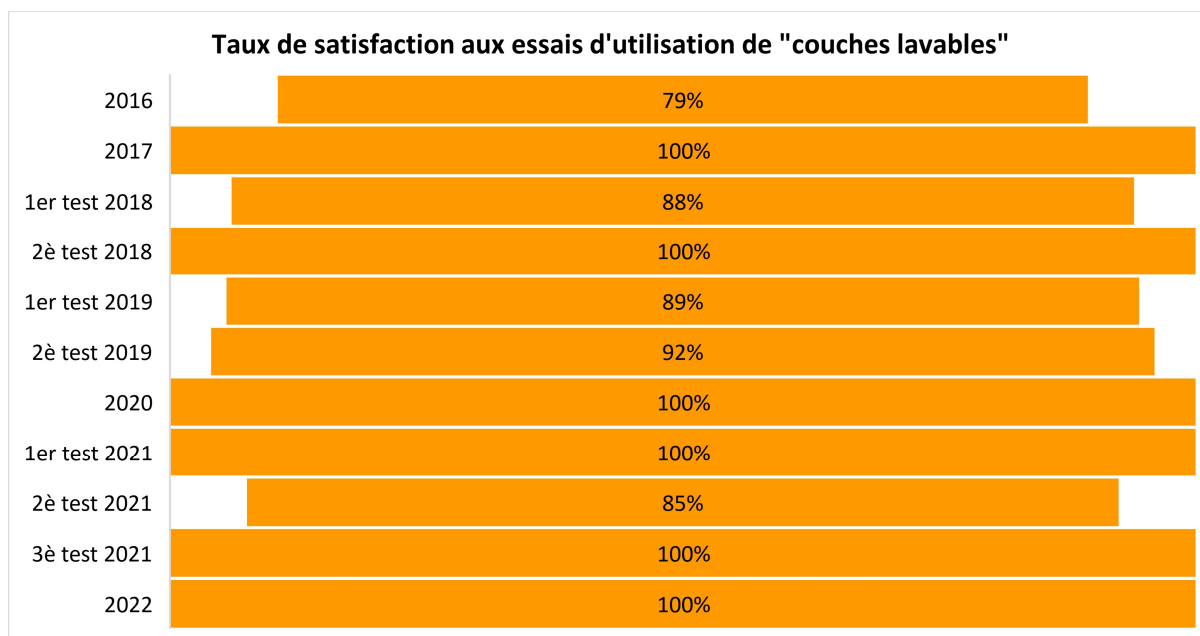
Le principe : la CC2T propose un kit clé en main et un suivi des familles qui se doivent d'assister aux réunions d'information, de répondre à 2 questionnaires et d'utiliser l'accompagnement proposé. Le kit pour chaque famille comprend :

- 20 couches lavables,
- 3 culottes de protection,
- 2 rouleaux de voile de protection,
- 1 bouteille de lessive,
- 1 filet de lavage,
- 1 poubelle hermétique.

Seules les couches lavables sont restituées ; le reste du matériel est laissé aux familles ce qui constitue un encouragement à poursuivre (ce matériel représente environ 180€ investi /famille).

Résultat : Une majorité de familles satisfaites. Certains enfants allergiques en lavables n'ont plus d'allergies. 81 familles sur 109 ont continué à utiliser les couches lavables sur leur enfant à l'issue du test, soit 74% des familles.





- animation de sessions d'information auprès du RAM (Relai d'Assistants Maternels) à Toul, Ecrouves (partenariat CCAS et CC2T),
- animation de 2 sessions d'information du personnel médical de la maternité du CH de Toul et remise d'un kit de démonstration pour les cours de préparation à l'accouchement, mise en place d'informations sur les couches lavables à la salle d'attente et dans le livret d'accueil de la maternité,
- réalisation d'une exposition « couches lavables/couches jetables » sous forme de vitrine, avec les chiffres mesurés sur le territoire : exposition installée chaque année deux semaines à l'accueil de la crèche « la Louvière » de Toul et un mois à la maternité de Toul,
- La CC2T a participé à une conférence nationale organisée par Idealco le 11/02/21, l'occasion de partager les expériences menées par la collectivité et l'association Bou'de Nature, notre partenaire auprès de techniciens de collectivités et de professionnels de la petite enfance.
- Deux interviews de France 3 (une interview écrite et un sujet tourné) ont relayé les initiatives locales sur cette thématique.
- Toujours en 2021, la CC2T a fait tourner un film de présentation du kit de couches lavables proposé aux familles avec les conseils d'utilisation, de lavage, de change (réalisation interne, gratuite).
- En 2022, un seul essai a eu lieu avec 3 familles. La demande a chuté complètement après le COVID alors que des essais avaient eu lieu en temps de pandémie par visioconférence. Un parent issu du 10è essai est devenu bénévole pour diffuser son témoignage lors des actions « couches lavables » de la CC2T ; ce papa a testé tous les modèles de couches lavables existants.
- Un rendez-vous avec la PMI basée dans la maison du département à Ecrouves, en présence de ce parent et de l'association Bou'de Nature, a permis d'informer sur les actions de la CC2T, la démarche poursuivie auprès des familles et des structures de la petite enfance, et de demander de relayer les actions via la PMI ; 2 kits seront fournis à la PMI pour présenter le matériel existant sur le territoire.

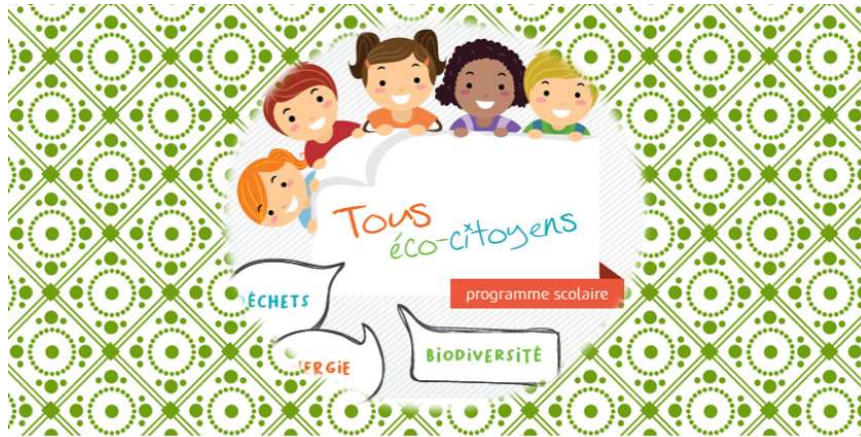
XII- 4- Education jeunesse à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe)

– PROGRAMME « Tous éco-citoyens »

Depuis 2010, la CC2T encourage et accompagne les changements de pratiques des habitants du territoire avec la mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement, regroupées sous l'appellation "Tous éco-citoyens".

Chaque année un programme dédié aux jeunes générations du territoire permet une sensibilisation des scolaires de cycle 3. Construit en partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale, ce programme d'éducation à l'éco-citoyenneté clé en main est entièrement pris en charge par la CC2T. Il aborde 3 thématiques : les déchets ; la biodiversité ; l'énergie.

Le programme se compose pour chaque classe inscrite (10 en 2022) de 2 jours complets répartis sur l'année, comportant différentes interventions en classe et une visite d'un site en lien avec la gestion des déchets.



LES DECHETS



- interventions auprès des écoles primaires, collèges et lycées,
- interventions auprès des centres de loisirs,
- achat d'une mallette « stop déchets » et animations autour de la prévention,
- expositions « du beau avec du vieux »,
- partenariat avec le lycée Majorelle de Toul depuis 2017 inscrit dans une démarche d'Etablissement de Développement Durable : actions sur le gaspillage alimentaire avec les éco-délégués et le comité de pilotage du lycée, visite des cuisines et rencontre avec le cuisinier en chef, mise en place d'une table de tri pour les élèves demi-pensionnaires et pensionnaires, campagne de mesure des déchets, slogans micro, échelle à pain,

Modifier les comportements en matière de gestion des déchets nécessite de sensibiliser l'utilisateur à la nécessité de pratiquer le geste de tri d'une part, mais également et surtout de réduire l'impact de son mode de vie sur l'environnement en adoptant des pratiques générant un minimum de déchets. Cette prévention sur les déchets est proposée dès le plus jeune âge en école (maternelle et primaire puis collège et lycée) et s'illustre également à travers diverses manifestations à destination du grand public.

Animation dans toutes les classes de 6^{ème} de la Croix de Metz à Toul, interventions auprès de tous les élèves de première année du Lycée Professionnel de Toul, animations lors de manifestations locales (« L'Ecole des Champions » à Ecrouves, Kamidon du LPR, Fête Interculturelle du 1^{er} mai à Toul) animations lors de la Semaine du Développement Durable et celle de la Réduction des Déchets... sont quelques exemples d'interventions menées par les agents du Pôle environnement.

XII- 5- Bonnes pratiques des entreprises

- prise de contact avec le CNIDEP et définition des actions possibles ; deux axes à travailler : sacs de caisse des commerçants (axe finalement abandonné car décret de suppression des sacs plastiques au 1er juillet 2016) / conditionnements – emballages des produits / gaspillage alimentaire – restaurants.
- Parole d'Entreprise, association professionnelle regroupant 200 adhérents, a pour mission, entre autres, d'informer les entreprises adhérentes sur la réglementation environnementale, de les conseiller et de les accompagner dans des démarches d'écologie industrielle territoriale (EIT) ; Pilier de l'économie circulaire, l'écologie industrielle et territoriale vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergies, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche systémique qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels.

Ainsi, à l'échelle de Parole d'Entreprises et quel que soit le secteur d'activité, chaque entreprise peut réduire son impact environnemental en optimisant et/ou valorisant les flux (matières, énergies, effluents, ...) qu'elle emploie et génère. Concrètement, c'est ainsi que les déchets et co-produits peuvent devenir une matière première dans une autre activité, ou que l'énergie peut provenir de la chaleur fatale d'un site voisin.

A l'heure de la transition écologique et de la préservation des ressources naturelles, cette association propose des partenariats avec le programme TEPOS du Pays Terres de Lorraine et la CCI pour optimiser l'énergie, accompagner sur l'éco-conception ou l'isolation de bâtiments, développer de nouvelles filières de valorisation des déchets, prévenir et réduire les consommations d'énergie, de matières...

XII- 6- Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes

- formation zéro-phyto des agents, 6 communes ayant le label « Libellules » décerné par la région Grand Est,
- utilisation d'un broyeur à végétaux pour recycler les tailles d'arbres et d'arbustes sur place,
- paillage des massifs et arbres = moins d'arrosages,
- tontes raisonnées,
- temps d'animation auprès des agents,
- mise en place d'une liste participative de gestes et économies d'énergie à adopter et d'action à mener sur le lieu de travail,
- baisse de la température dans les bâtiments publics, ampoules LED,
- newsletter mensuelle sur la prévention des déchets,
- installation de sites de compostage partagé (cantine) à la CC2T, à la mairie de Toul, et dans plusieurs communes,
- installation de composteurs dans les cimetières (8 sites),
- méthanisation des tontes et feuilles mortes de la CC2T,
- paramétrage des impressions en noir et blanc, recto/verso,
- information sur les gobelets jetables au niveau du distributeur de boisson (distributeur réglé pour accepter les tasses),
- opérations « zone de gratuité » - *sensibilisation au réemploi à travers le don et l'échange* : La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est l'occasion de proposer aux agents de la collectivité une « zone de gratuité ». Tout au long de la semaine les agents ont tour à tour déposé ou récupéré des objets en tout genre – jeux vêtements, éléments de décoration, livres...
- pose de bornes de recharge électriques,
- mobilité : aménagement d'aires de co-voiturage, entretien de pistes cyclables, pose d'abris vélos, compétence des transports en commun (transports urbains électriques et à motorisation diester, participation aux transports scolaires), incitation financière à l'écomobilité pour les agents de la CC2T,
- centre aquatique O'Vive : réseau de chaleur avec une chaufferie bois énergie, bassins en inox moins gourmands en produits d'entretien, collecte sélective,
- prochainement : centrales solaires, station de distribution de GNV,

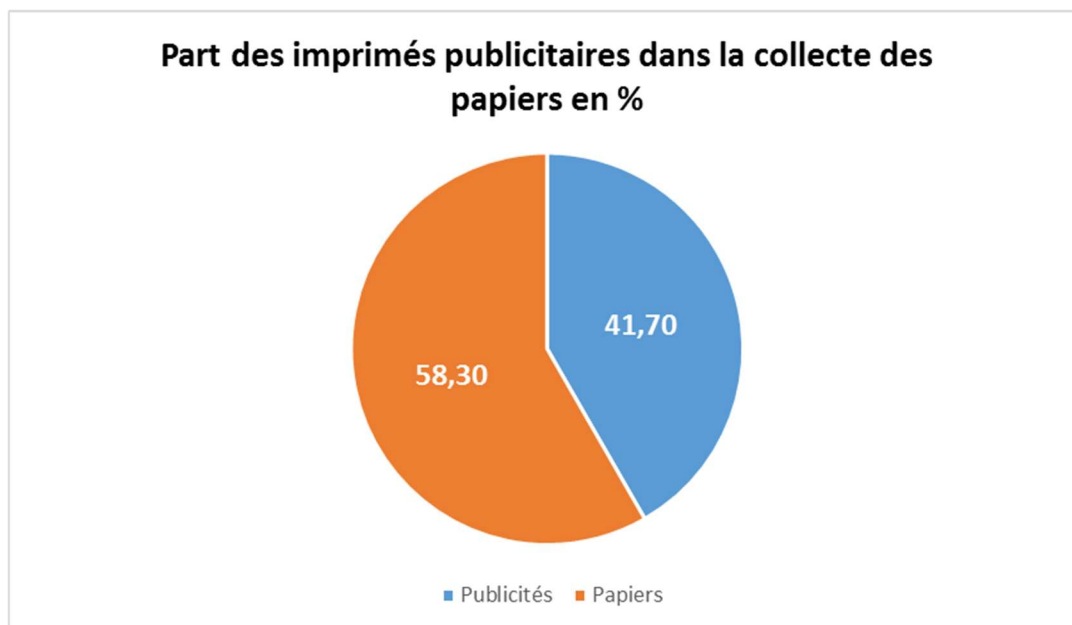
XII- 7- Réduction des imprimés publicitaires

- mesure du nombre de boîtes aux lettres dotées d'un Stop Pub,
- diffusion auprès des mairies et sur la communication en porte-à-porte ou sur manifestation,
- suivi des taux de publicités – prospectus dans le flux des emballages recyclables collectés.
-



Chaque année, près de 5000 Stop Pub sont mis à disposition des relais, sans compter ceux proposés à l'accueil de la CC2T :

- ✓ 300 pour Cora
- ✓ 2100 pour les communes rurales (100/commune)
- ✓ 500 pour la commune de Toul
- ✓ 600 pour les communes urbaines (200/commune)
- ✓ 600 pour la piscine
- ✓ 700 sur les manifestations, animations stands divers



XII- 8- Promotion du compostage individuel et partagé

En 2022, les animations sur les fermentescibles et les distributions de compost ont pu reprendre normalement, les freins dus à la COVID 19 étant levés.

La CC2T vend en permanence des composteurs individuels et du petit matériel (bioseau, aérateur de compost) à son siège. En 2022, 9 ventes de composteurs individuels ont eu lieu sur 5 communes et 81 composteurs vendus.

La CC2T participe depuis plusieurs années à la Semaine « Tous au Compost » qui a lieu entre mars et avril. Cette semaine est l'occasion de mettre en lumière les actions de la CC2T en matière de compostage, de broyage, de paillage, et de jardinage au naturel. 3 journées vertes sur les communes de Domèvre-en-Haye, Lagney et Lay-St-Rémy ont permis de proposer 6 sessions de jardinage au naturel – compostage couplées avec des distributions de compost de la CC2T et des opérations de broyage ou un atelier pour les enfants (boules de graines). 71 personnes ont participé à ces journées vertes.



Session de jardinage au naturel



Atelier enfant « boules de graines »

2 opérations de broyage de branches ont eu lieu sur la déchèterie communautaire de Toul et sur la déchèterie verte de Bois-de-Haye mais sans grand succès. 2 nouveaux sites de compostage partagé ont été mis en service lors de cette semaine (Dommartin-les-Toul, site du parc de la mairie et rue Albert Lebrun) avec une animation sur le compostage et la remise de bioseaux aux participants.





Broyage sur Lagny



Distribution de compost

Sur 2022, la CC2T a organisé 6 distributions de compost sur les communes de Domèvre-en-Haye, Fontenoy-sur-Moselle, Gondreville, Lagny, Lay-St-Rémy et Pierre-la-Treiche ; ces distributions étaient accompagnées de conseils sur le compostage et le jardinage au naturel.

7 nouveaux sites de compostage partagé ont été installés en 2022. Certains sites disposent de référents dont le rôle est de vérifier le remplissage des modules, de contacter la CC2T pour une intervention (recharge en broyat, vidage de modules, réparation, mise à disposition du compost fini), et d'informer les voisins et connaissances sur le processus de compostage.

Voici quelques photos des nouveaux sites :



Dommartin les Toul – Rue Albert Lebrun



Dommartin les Toul – Parc de la Mairie



Pierre la Treiche – Place Poussot



Camping de Villey le Sec

• **Recrutement de guides composteurs**

Depuis plusieurs années l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Lorraine soutient la création de réseaux de guides composteurs à l'échelle de la région. Des formations à destination des particuliers intéressés ont été proposées sur les territoires les plus en avance, dont fait partie la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Deux recrutements ont été programmés en 2014 et 2016.

Si le réseau a compté jusqu'à une dizaine de bénévoles qui accompagnent la collectivité dans ses opérations de sensibilisation : distributions de compost, trocs de plantes, Semaine « Tous au compost », Semaine Européenne du Développement Durable..., il est désormais moribond et nécessite de nouveaux recrutements.

• **Depuis 2012**

- continuité dans la vente de composteurs et participation aux manifestations locales et nationales,
- ventes de composteurs dans les communes à date précise, commandes groupées et livraison en un point dans les communes,
- recrutement et animation du réseau de bénévoles guides composteurs (1 seul guide actif),
- installation d'une quarantaine de sites de compostage collectif, utilisation du broyat réalisé par les services techniques lors des tailles dans les communes,
- participation à des journées de formation du CG54 (gaspillage alimentaire...), de l'ADEME (compostage collectif, lombricompostage), conférence sur le paillage.
- animations : stands d'information sur le compostage et le paillage, journées vertes avec diverses animations,
- fiche sur le compostage à destination des communes (bulletins municipaux),
- conception et réalisation d'outils de communication spécifiques en 2017 (exposition compostage/paillage, panneaux et totem d'information pour les sites de compostage collectif, flyer de lancement d'un site de compostage collectif / distribution de compost, bache d'information du réseau de guides-composteurs).
- conception et réalisation de l'expo compostage/paillage en 2018.
- achat d'un broyeur communautaire et location auprès des mairies. Conventionnement de plusieurs mairies et formation dispensée aux employés communaux ainsi qu'aux élus demandeurs.
- sessions de broyage de déchets verts dans les communes.

XII- 9- Réduction des déchets infectieux

- Conventionnement avec l'éco-organisme DASTRI pour une collecte des DASRI sur 4 points de la CC2T.
- Diffusion de mémos tri.

XII- 10- Récapitulatif des animations scolaires et des manifestations grand public sur l'année 2022

En 2022 ont été réalisées 91 animations qui ont permis de sensibiliser un total de 3170 personnes.

DATE	LIEU et EVENEMENT	PUBLIC	THEME
15/01/2022	TOUL - REPAR CAFE TOUL	5 personnes pour l'atelier + 5 personnes pour le REPAIR CAFE	Prévention
18/01/2022	DOMMARTIN LES TOUL - Animation scolaire Tous éco citoyens	29 CM1 et 19 CM2	Tri / Prévention
22/01/2022	TOUL- Résidence A. Denis - remise de bioseaux et explication compostage ; remise de sacs de tri	4 personnes	Compostage
24/01/2022	BRULEY - Animation scolaire Tous éco citoyens	24 CM	Tri / Prévention
31/01/2022	BRULEY - Animation scolaire Tous éco citoyens	24 CM	Tri / Prévention
01/02/2022	LAY SAINT REMY - Animation scolaire Tous éco citoyens	23 CE-CM	Tri / Prévention
03/02/2022	JAILLON - Animation scolaire Tous éco citoyens	20 CM1-CM2	Tri / Prévention
08/02/2022	DOMGERMAIN - Animation périscolaire	30 élèves de 6 à 10 ans	Tri / Prévention
22/02/2022	GONDREVILLE - Animation scolaire Tous éco citoyens	26 CE2-CM1 et 28 CM2	Tri / Prévention
28/02/2022	CHOLOY MENILLOT - Animation scolaire Tous éco citoyens	23 CE2-CM	Tri / Prévention
26/02/2022	TOUL - REPAR CAFE TOUL ; atelier anti-gaspillage alimentaire / lactofermentation	10 personnes pour l'atelier + 15 personnes pour le REPAIR CAFE	Prévention
01/03/2022	DOMGERMAIN - Animation scolaire	9 GS et 9 CP	Tri / Prévention
08/03/2022	MENIL LA TOUR - Animation scolaire Tous éco citoyens	26 CE1-CE2	Tri / Prévention
10/03/2022	MENIL LA TOUR - Animation scolaire Tous éco citoyens	20 CM1-CM2	Tri / Prévention
12/03/2022	TOUL - Résidence A. Denis - remise de bioseaux et explication compostage ; remise de sacs de tri	14 personnes au PAP + 6 bioseaux laissés devant les portes + 17 bioseaux laissés à la référente de site pour dotation au fil des demandes des absents	Compostage
19/03/2022	TOUL - REPAR CAFE TOUL + atelier recyclage de masques par Echogestes	5 personnes pour l'atelier + 15 personnes pour le REPAIR CAFE	Prévention
24/03/2022	DOMGERMAIN - Info tri et compostage encadrants Francas	2 animateurs	Tri / Prévention
26/03/2022	VILLEY ST ETIENNE - Opération nettoyons la nature Villey saint Etienne		Tri / Prévention
26/03/2022	LAGNEY - Journée verte de LAGNEY. Distri de compost + 3 sessions de jardinage au naturel + broyat	12 participants aux sessions + 15 pour la distri compost	Compostage / Prévention
28/03/2022	BOIS DE HAYE - Opération broyage de déchets verts avec le broyeur communautaire - Déchèterie verte	1 personne	Compostage / Prévention
29/03/2022	DOMMARTIN - Inauguration de site de compostage collectif Rue Albert Lebrun	17 personnes + 22 foyers démarchés au PAP	Compostage / Prévention
04/04/2022	TOUL - Opération broyage de déchets verts avec le broyeur communautaire - Déchèterie communautaire	1 personne	Compostage / Prévention
02/04/2022	LAY ST REMY - Journée verte ; Distribution de compost + 3 sessions jardinage au naturel	9 participants + ?? Pour la distri de compost (pas au même endroit)	Compostage / Prévention
05/04/2022	DOMMARTIN - Inauguration de site de compostage collectif Mairie/jardin	6 personnes + 6 foyers démarchés au PAP	Compostage / Prévention
09/04/2022	TOUL - REPAR CAFE		Prévention

10/04/2022	DOMEVRE - En partenariat avec Familles Rurales + la commune. TROC DE PLANTES Domèvre ; animation compostage avec Romain Méhut (guide composteur). Distribution de compost + présentation composteur collectif du jardin partagé ; atelier boules de graines (enfants) avec la CC2T	10 personnes + ?? Pour la distri de compost	Compostage / Prévention
04/04/2022	TOUL - Kamidon - animation cosmétiques maison Lycée Professionnel Rural	100 élèves	Prévention
07/04/2022	TOUL - Animation cosmétiques maison Lycée Majorelle	35 élèves	Prévention
14/04/2022	TOUL - Inauguration site de compostage Foyer Cordier + atelier "0" déchets (film alimentaire / lessive) + info tri	30 personnes	Tri / Prévention
	CC2T - Réunion info essai "couches lavables"	3 familles (+ 2 absentes pour cause maladie)	Prévention
28/04/2022	CC2T - Réunion remise de kit essai "couches lavables"	3 familles (+ 2 absentes pour cause maladie)	Prévention
01/05/2022	TOUL - FETE INTERCULTURELLE Stand d'info sur le réemploi du textile (en évoquant également l'impact de l'industrie textile) Atelier de fabrication de sacs à partir de vieux T-shirts + tawashi Zone de gratuité axée vêtements uniquement	100 personnes	Prévention
04/05/2022	CC2T - Ecole des Champions	130 enfants	Tri / Prévention
07/05/2022	PIERRE LA TREICHE - Inauguration du site de compostage partagé, distribution de compost, jardinage au naturel, compostage, grainothèque. Nettoyage de la nature mené par la municipalité	30 personnes	Compostage / Prévention
14/05/2022	TOUL - 1 an de la grainothèque - Médiathèque - démo graines germées		Compostage / Prévention
15/05/2022	CHOLOY MENILLOT - Marché campagnard Choley. Jardinage au naturel, grainothèque, fruits et légumes de saison - jeu.	50 personnes	Compostage / Prévention
17/05/2022	GONDREVILLE - Distribution de compost - animation autour du site de compostage partagé (pb de litières et cendre)	25 personnes sensibilisées	Compostage / Prévention
20/05/2022	DOMEVRE - Atelier Zero Déchets à Domèvre - Familles rurales Côtes en Haye	Club ado ; 3 filles	Prévention
21/05/2022	REPAR CAFE TOUL thématique Jardinage au Naturel	10 personnes pour l'atelier + 10 personnes pour le REPAIR CAFE	Compostage / Prévention
23/05/2022	BRULEY - Visite PAPREC Tous éco citoyens	48 élèves et 4 adultes	Tri
24/05/2022	MENIL LA TOUR - Visite PAPREC Tous éco citoyens	45 élèves et 4 adultes	Tri
31/05/2022	LAY ST REMY/CHOLOY - Visite PAPREC Tous éco citoyens	46 élèves et 4 adultes	Tri
01/06/2022	ELUS de la COMMISSION OM - Visite PAPREC Dieulouard	20 élus	Tri
01/06/2022	FONTENOY SUR MOSELLE - Inauguration du site de compostage partagé, explication du compostage + DISTRI DE COMPOST	25 personnes ; 23 bioseaux distribués + 10 bioseaux laissés en mairie	Compostage / Prévention
02/06/2022	AVRAINVILLE - Inauguration du site de compostage partagé, explication du compostage	10 personnes	Compostage / Prévention
03/06/2022	JAILLON/CHAUDENEY - Visite PAPREC Tous éco citoyens	44 élèves et 4 adultes	Tri
03/06/2022	GONDREVILLE - Visite PAPREC Tous éco citoyens	54 élèves et 4 adultes	Tri
07/06/2022	DOMMARTIN LES TOUL - Visite PAPREC Tous éco citoyens	48 élèves et 4 adultes	Tri
07/06/2022	TOUL - Animation 5èmes collège Croix de Metz	150 élèves	Tri / Prévention

14/06/2022	TOUL - Inauguration Appart' info ; atelier anti-gaspi alimentaire (lactofermentation, utilisation des épiluchures, modes de conservation...)	30 personnes	Prévention
25/06/2022	TOUL - REPAR CAFE	10 personnes	Prévention
02/07/2022	DOMEVRE en HAYE - REPAR CAFE	8 personnes	Prévention
05/07/2022	CC2T - Réunion bilan essai "couches lavables"	3 personnes	Prévention
09/09/2022	BOIS DE HAYE - Inauguration site de compostage partagé proche déchèterie verte	12 personnes	Compostage / Prévention
13/09/2022	TOUL - Journée 0 déchet : CONFERENCE "0" DECHETS Jérémie PICHON ET JOURNEE DEDIEE AU TRI ET AUX ASTUCES DE REDUCTION DES DECHETS / Conférence gesticulée pour les lycéens	100 collégiens ; 350 lycéens ; 90 personnes à la conférence du soir	Prévention
14/09/2022	TOUL - Ateliers pédagogiques Lycée Majorelle	72 élèves	Prévention
16/09/2022 - 23/12/22	TOUL - Expo couches à la crèche la Louvière	60 bébés	Prévention
17/09/2022	BOIS DE HAYE - REPAR CAFE	15 personnes	Prévention
	AINGERAY - Atelier Mme RISSE baumes de plantes	4 personnes	Prévention
19/09/2022	TOUL - Atelier consignes de tri à l'Appart info	5 personnes	Tri
21/09/2022	TOUL - Marché de Toul Centre Ville - Stand prévention "se passer du plastique"	20 personnes	Prévention
24/09/2022	TOUL - REPAR CAFE + atelier "se passer du plastique"	10 personnes	Prévention
24/09/2022	TOUL - opération nettoignons la nature en marge de la piétonnisation		Tri / Prévention
01/10/2022	TOUL - Fête de la soupe - Sensibilisation au gaspillage alimentaire	100 personnes	Prévention
03/10/2022	ECROUVES - Opération nettoyage nature Etude Maître PERSON	20 personnes	Tri / Prévention
05/10/2022	CHARMES LA COTE - Atelier fabrication produits ménagers maison	6 personnes	Prévention
20/10/2022	DOMGERMAIN - REPAR CAFE + atelier	15 personnes	Prévention
22/10/2022	TOUL - REPAR CAFE TOUL - vente de composteurs et focus taille de haies/haie naturelle	5 personnes	Compostage / Prévention
29/10/2022	LAGNEY - Journée verte ; broyage - conservation des graines - engrais vert - troc de plantes	15 personnes	Compostage / Prévention
07/11/2022	ECROUVES CENTRE - Animation déchets Tous éco citoyens	22 élèves	Tri / Prévention
08/11/2022	BRULEY - Animation déchets Tous éco citoyens	21 élèves	Tri / Prévention
08/11/2022	ECROUVES JUSTICE - Animation déchets Tous éco citoyens	29 élèves	Tri / Prévention
14/11/2022	LUCEY - Animation déchets Tous éco citoyens	24 élèves	Tri / Prévention
	TOUL St Mansuy - Vente de composteurs	3 composteurs vendus + 3 bioseaux	Compostage / Prévention
16/11/2022	TOUL St Evre - Vente de composteurs	12 composteurs vendus + 3 bioseaux + 1 aérateur	Compostage / Prévention
17/11/2022	TOUL ST EVRE - Animation déchets Tous éco citoyens	27 élèves	Tri / Prévention
	TOUL ST EVRE - Animation déchets Tous éco citoyens	25 élèves	Tri / Prévention
	TOUL SAPINIERE - Vente de composteurs	7 composteurs vendus + 1 bioseau + 1 aérateur	Compostage / Prévention
19/11/2022	TOUL - REPAR CAFE TOUL - la face cachée de notre penderie	5 personnes	Prévention
19/11/2022	TOUL - Info bungalow récup'	60 personnes	Prévention
21/11/2022	TOUL - Animation zéro déchet appart' info	6 personnes	Prévention
	TOUL Gama - Vente de composteurs	1 composteur vendu	Compostage / Prévention
22/11/2022	CC2T - Animation zéro déchet bureau et ST2I	12 personnes	Prévention

	DOMEVRE - Lancement défis Déclics	7 personnes	Prévention
	DOMMARTIN - Salle des Fêtes - Vente de composteurs	9 composteurs vendus + 3 bioseaux + 3 aérateurs	Compostage / Prévention
	DOMMARTIN - Espace Dom'Inno - Vente de composteurs	14 composteurs vendus + 5 bioseaux + 7 aérateurs	Compostage / Prévention
28/11/2022	DOMGERMAIN - Animation maternelles	46 élèves	Tri
29/11/2022	DOMGERMAIN - Animation école primaire	52 élèves	Tri / Prévention
	ECROUVES - salle Lamarche - Vente de composteurs	6 composteurs vendus + 8 bioseaux + 1 aérateur	Compostage / Prévention
29/11/2022	ECROUVES - Réunion d'information grand public sur service déchets	5 personnes	OM / tri
30/11/2022	DOMGERMAIN - Animation tri périscolaire	40 élèves	Tri
	DOMGERMAIN - Vente de composteurs	6 composteurs vendus + 4 bioseaux + 1 aérateur	Compostage / Prévention
05/12/2022	FOUG - Animation déchets Tous éco citoyens	24 élèves	Tri / Prévention
	FOUG - Animation déchets Tous éco citoyens	24 élèves	Tri / Prévention
	FOUG - Vente de composteurs	15 composteurs vendus + 7 bioseaux et 1 aérateur	Compostage / Prévention
05/12/2022	FOUG - Réunion d'information grand public sur service déchets	20 personnes	OM / tri
06/12/2022	CHAUDENEY - Animation déchets Tous éco citoyens	24 élèves	Tri / Prévention
08/12/2022	ALLAIN - Visite centre de tri textiles éco délégués Vatelot	33 élèves	Prévention
	GONDREVILLE - Vente de composteurs	8 composteurs vendus + 3 bioseaux	Compostage / Prévention
13/12/2022	TOUL MOSELY - Animation déchets Tous éco citoyens	24 élèves	Tri / Prévention
13/12/2022	TOUL - Réunion d'information grand public sur service déchets	15 personnes	OM / tri
15/12/2022	TOUL MOSELY - Animation déchets Tous éco citoyens	24 élèves	Tri / Prévention
15/12/2022	TOUL MOSELY - Animation déchets Tous éco citoyens	24 élèves	Tri / Prévention
17/12/2022	TOUL - REPAR CAFE TOUL - décorations de Noël et démonstration de FUROSHIKI	7 personnes	Prévention
20/12/2022	DOMEVRE en HAYE - Atelier défis Déclics	6 personnes	Prévention

Les animations 2022 en images :



mardi 3 mai 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 37
545 mots - 2 min



TOUL—TOUL

Un rassemblement du 1er mai festif et culturel

Une fête du 1^{er} mai riche en animations, ateliers et partages sur la place Henri-Miller. Un événement qui a recueilli tous les suffrages. Après le pique-nique interculturel, le grand public pouvait rencontrer des associations, participer à des ateliers et assister à des spectacles.

Difficile de rester concentré en ce 1^{er} mai devant le centre socioculturel Malraux en Ville-Haute. Après un pique-nique géant sous forme d'auberge espagnol, les activités reprennent dès le début d'après-midi : ateliers, concerts, danses et animations sont à portée de mains et du regard tout autour de la place Henri-Miller et sur scène.

Erwan reste malgré tout concentré et appliqué. Il réalise une éponge tawashi sous les conseils d'Elphie Quintard et de Sophie Mirski. Elles font partie du service déchets de la communauté de communes Terres Toulaises qui intervient auprès des scolaires et du grand public sur les différents moyens d'éviter de jeter.

Dimanche, leur stand comprenait deux parties, la première sur le réemploi du textile par le don au sein d'une zone de gratuité. « Des vêtements ont été apportés par des familles et le Relais », indique Elphie Quintard.

Quand « la réutilisation en l'état n'est pas possible », elles supervisaient l'atelier permettant de transformer les vieilles chaussettes en éponges tawashis, les anciens draps en film alimentaire « en les découpant puis en les imbibant de cire d'abeilles » mais également à créer de jolis modèles de sacs à partir de t-shirts usagés.

Le tout sans la moindre couture. La

recette est simple, le résultat bluffant. « On commence par retirer le col et les manches avant de découper des franges qui seront nouées pour fermer le sac. » Les nœuds s'effectuent à l'intérieur « pour un effet bouffant » ou à l'extérieur en laissant les franges apparaître.

Une mode pour tous les goûts. Comme cette fête du 1^{er} mai qui répondait aux attentes du grand public. ■



Fête du 1er mai à la Croix-de-Metz avec pique-nique, ateliers, concerts, danses et animations. Photo ER / Jérôme BOURGUIGNON



Fête du 1er mai à la Croix-de-Metz avec pique-nique, ateliers, concerts, danses et animations. Photo ER / Jérôme BOURGUIGNON



Une fête du 1er mai festive à la Croix-de-Metz avec pique-nique, ateliers, concerts, danses et animations. Photo ER / Jérôme BOURGUIGNON



Fête du 1er mai à la Croix-de-Metz avec pique-nique, ateliers, concerts, danses et animations. Photo ER / Jérôme BOURGUIGNON



Fête du 1er mai à la Croix-de-Metz avec pique-nique, ateliers, concerts, danses et animations. Photo ER / Jérôme BOURGUIGNON



dimanche 8 mai 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 44
502 mots - 2 min



TOUL ET ENVIRONS—ÉCROUVES

Un vif succès pour l'école des champions

Pour la 20^e édition de l'école des champions, près de 140 enfants, originaires du Toulais et âgés de 8 à 12 ans, participaient au challenge s'appuyant sur le code chevaleresque « tu seras toujours et partout le champion du bien et du droit ».

Mercredi après-midi, c'était l'effervescence sur le parvis de la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T). En effet, cette 20^e édition a rassemblé près de 140 enfants.

Tour à tour, les douze équipes engagées rivalisaient d'adresse dans des ateliers sportifs ou répondaient aux questionnaires dans les ateliers citoyens. Parcours les yeux bandés pour se mettre en situation de handicap, tir à l'arc, escrime, que commémore-t-on le 8 mai ?, quelle est la vitesse maximale autorisée pour une trottinette ?,... il y en avait pour tous les goûts.

Divers ateliers

Tout au long de l'après-midi, chaque participant pouvait user de ses connaissances et de son adresse dans les ateliers organisés par l'amicale cyclo de Toul, la première compagnie d'arc du toulais, l'US Toul Athlétisme, le cercle d'escrime du toulais, le foot club de Toul, la CC2T, le Crédit Mutuel, la gendarmerie, le Souvenir Français, l'association Une Oasis, une école et l'association l'école des champions.

Compétition, certes, mais toujours dans les principes de la charte de bonne conduite signée par les participants, qui rappelle les valeurs d'humanité, de fraternité et du goût de l'effort.

Au sein de chaque équipe en lice, une fille et un garçon seront sélectionnés pour représenter la CC2T lors de la finale qui se déroulera au Cosec de Tomblaine à la mi-septembre et qui rassemblera près de 300 enfants. A 17 h 30, lors de l'annonce des résultats, chaque participant a reçu un kit : casquette, T-shirt, diplôme et goûter. Et la collectivité organisatrice et partenaire s'est vu remettre le diplôme niveau or pour sa 20^e participation.

Plus de photos sur estrepubli-cain.fr

12

équipes au total pour 12 ateliers différents. ■



L'atelier foot ball avec le FCT Photo ER



L'atelier athlétisme avec l'US Toul athlétisme Photo ER



L'atelier sécurité routière avec la Gendarmerie Photo ER



L'atelier handicap avec l'école des champions Photo ER



mardi 12 avril 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 37
423 mots - 2 min



TOUL - TOUL

Le Kamidon : une journée de sensibilisation pour apprendre aux lycéens l'importance du don

S'inspirant de la fête du don, qui n'a pas eu lieu depuis 2019, une journée d'ateliers, de rencontres avec le monde associatif et solidaire a été organisée sur le site Camille-Claudel. Une journée banalisée, qui a pris l'intitulé de Kamidon.

Toute une journée consacrée au don, c'est ce que Mme Risser, professeure de maths et sciences au lycée des Métiers du Toulouais a voulu offrir à tous les élèves qui passent leur première année au lycée. Une journée banalisée, qu'elle a intitulée le Kamidon.

S'inspirant de la fête du don qui n'a pas pu se tenir depuis 2019, l'enseignante a mis en place des ateliers sur le site Camille-Claudel pour sensibiliser les élèves à des causes qui lui tiennent à cœur. Avec ses collègues et en partenariat avec plusieurs organismes ou associations, les adolescents ont pu s'initier à la fabrication de cosmétiques maison avec Elphie Quintard de la CC2T, ou de « tawashis », ces éponges réutilisables, et de sacs à vrac. Des objets simples à faire, qui luttent contre le jetable et le sur-emballage.

Une approche de l'économie solidaire

La sensibilisation aux déchets est d'ailleurs également traitée d'un point de vue sportif, avec une marche pendant laquelle on ramasse les déchets, ou au niveau artistique par un atelier collage, afin de composer une œuvre collective. Sans oublier d'un point de vue citoyen : les représentants du conseil de la vie lycéenne sont ainsi engagés par le label E3D (établissement en démarche de développement durable) du lycée dans une action de collecte des cartouches d'encre. Les profits sont reversés à une association.

Les élèves ont pu apprécier les actions de l'économie sociale et solidaire et ont appréhendé différentes formes de dons via plusieurs associations : le don d'organes, avec l'Adodth (association départementale pour le don d'organes et de tissus humains), l'atelier de lutte contre le gaspillage alimentaire, la collecte et le tri de vêtements avec le Relais d'Allain ou encore la restauration de

meubles avec la Fabrique de Bulligny.

À « La donnerie », chacun est invité à retirer un objet, « à condition d'être sûr de le réutiliser », s'engage Doumia qui « ne jette rien et essaie de réparer ». Une démarche encouragée dans le Kamidon, avec ses ateliers enrichissants sur un thème toujours d'actualité. ■



Avec des chaussettes découpées, les lycéens ont appris à fabriquer lors d'un atelier des « tawashis », des petites éponges que l'on peut réutiliser. Avec des chaussettes découpées, on peut fabriquer des tawashis, des petites éponges qui évitent de jeter. Photo ER

Tous
éco-citoyens

Programme scolaire sur le développement durable sur 1an avec 12 classes et 277 élèves.



mardi 14 juin 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 42
264 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS - LAY-SAINT-REMY

Les élèves sensibilisés « tous écocitoyens »

Dans le cadre du projet « Tous écocitoyens » de la circonscription de Toul, les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de Rachel Marc ont pu profiter de plusieurs animations pour ce projet. Avec Elphie Quintard de la CC2T venue faire une animation en classe pour sensibiliser les enfants au tri et au recyclage. Avec Nolwenn Vanpouille du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Meuse venue parler de la biodiversité et des oiseaux des jardins.

L'occasion pour les élèves de fabriquer des nichoirs. Aubin Lambert, de l'association Lorraine Énergies Renouvelables, a sensibilisé les élèves aux énergies et aux économies

d'énergie. « Suite à la venue d'Elphie, nous sommes allés visiter le centre de tri de Dieulouard, là où tout le contenu de nos poubelles jaunes est envoyé. Nous avons suivi ces déchets recyclables de leur arrivée au centre de tri à leur départ vers d'autres usines » rapporte l'enseignante.

Pour le cheminement, les déchets sont déposés en tas dans un premier hall, une pelleteuse les met ensuite dans un premier bac qui les envoie sur un tapis roulant. « Ils passent dans une sorte de grande machine à laver, puis dans des trieuses optiques pour être triée par matière et passent ensuite sur plusieurs tapis et finissent sous les yeux experts des trieurs avant d'être compactés pour

partir vers d'autres usines pour être réutilisés ».

Visiblement, les élèves ont été impressionnés par tout ce cheminement, la taille de la fameuse « machine à laver » trieuse. ■



Les jeunes élèves ont compris la chaîne de tri et semblent sensibilisés au tri sélectif.



samedi 8 octobre 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 26
261 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—FOUG

Un mystérieux homme poubelle au collège

Surprise lundi matin pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école du Luton et des élèves de 6^e du collège, réunis dans la salle de permanence, lorsqu'ils ont vu un étrange personnage franchir la porte de la salle.

Un homme poubelle, alias Laurent Barthel, de la compagnie Budig-Théâtre oblique, est venu rendre visite aux écoliers et collégiens, afin de les sensibiliser à la réduction des déchets, à sa manière. Les jeunes enfants pouffaient de rire quand il est entré dans la salle. Trop nourri, il a passé la porte avec beaucoup de difficultés. L'acteur n'a pas lésiné sur les moyens avec humour pour faire passer son message. À coups de porte en pleine figure, de roulades au sol, la tête dans une poubelle plastique et autres galipettes, il a su capter l'attention des enfants.

« Le but de mon intervention était de faire réfléchir les élèves sur les solutions pour réduire le volume des sacs-poubelles en les triant. » Laurent Barthel a beaucoup insisté sur les bouteilles en plastique, faites avec du pétrole, et leur circuit de recyclage, car beaucoup se retrouvent dans la mer. Lors de son intervention, l'Homme poubelle a également évoqué les déchets, les suremballages, le tri, puis de fil en aiguille, les consommations alternatives, l'écologie domestique, le faire soi-même... « Acheter des choses avec le moins d'emballage possible et trouver un

nouvel usage à tout ce qu'on veut jeter » conclut-il. ■



Les élèves ont beaucoup ri devant le spectacle proposé par l'homme poubelle, joué par le comédien Laurent Barthel.



XIII- Les objectifs 2023

- Nouveaux marchés de gestion des bas de quais de déchèteries
- Nouveau marché de fourniture de conteneurs aériens et semi-enterrés
- Nouveau marché de service de lavage intérieur-extérieurs des conteneurs
- Nouveau marché de fourniture de solution logicielle pour le suivi de la TEOMi
- Déploiement de nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur (REP) sur les déchèteries
- Poursuite de l'étude autour de la reprise par les collectivités de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois et transport fluvial
- Organisation de la réparation des conteneurs, achat d'un camion grue, permis de conduite des agents
- Organisation du lavage extérieur des conteneurs
- Poursuite du déploiement et maintenance du réseau de composteurs partagés
- Recrutement d'un agent supplémentaire pour la maintenance du parc de composteur partagés, agent administratif avec réorganisation du service.
- Mise en œuvre de la collecte des biodéchets en bacs / abri-bacs pour au moins 40 bacs.
- Harmonisation de la tarification des professionnels du territoire
- Gestion des dépôts irréguliers, intensifier le répressif en complétant les assermentations des agents ; actions de sensibilisation aux points posant régulièrement des problèmes de propreté.

XIV- ANNEXES

XIV- 1- Actions de communication

XIV-1- 1- Affiches, adhésifs de changement des consignes de tri

XIV-1- 2- Lettre d'information CC2T (thématiques ci-dessous)

Semaine européenne de la réduction des déchets (du 19 au 27 novembre 2022)



Nouveauté : le Bungalow de la Récup'



Nouveaux conteneurs bleus



27/10/2022 – En 2023, le tri et la collecte de nos déchets évoluent. Dans ce cadre, des conteneurs bleus sont actuellement en train d'être installés dans les communes du territoire.

**ACCÈS
DIRECT**

Ces derniers sont destinés au dépôt des papiers, revues, journaux, cartons et cartonnettes (les emballages en plastiques/métaux et les briques alimentaires restent à déposer, selon votre commune de résidence, dans le conteneur jaune ou dans le sac jaune).

Dès leur mise en place sur votre commune, ce nouveau geste de tri peut être adopté, sans attendre le 1^{er} janvier.



En 2023, le tri évolue



A partir du 1^{er} janvier 2023, le tri des recyclables se fera séparément : d'un côté les papiers/cartons/cartonnettes et de l'autre les emballages.

Un petit effort pour chacun, mais qui, à l'échelle du territoire, fait toute la différence.

En triant séparément certains déchets recyclables, on limite les frais pour la collectivité puisque ce geste de tri est effectué par l'habitant (et non par un prestataire). Et dans un contexte d'augmentation des coûts de traitement et des taxes* (voir "Terres Toulaises, le Mag – juin 2022), c'est une source d'économie qui permet de limiter la répercussion de ces hausses sur la facture de chaque foyer.

**ACCÈS
DIRECT**

Une raison de + de s'y mettre : collecter séparément papiers, journaux, magazines, cartons et cartonnettes assure un meilleur recyclage car ces matériaux risquent moins d'être souillés par d'éventuels restes alimentaires.

A vos marques... Prêt(e)s ? Triez !

Pour savoir où déposer, rien de plus simple, il suffit de regarder les couleurs.

XIV- 2- Revue de presse

XIV-2- 1- Prévention des déchets



lundi 14 février 2022
 Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
 Page 11
 284 mots - 1 min



TOUL – TOULOIS

Nouveau test de couches lavables en vue

Une onzième période de test de couches lavables est dans les starting-blocks, à la communauté de communes Terres Toulaises. Il se déroulera du 1er mars au 3 mai. En amont, une réunion d'infos pour sensibiliser toute personne intéressée est programmée le lundi 15 février à 18 h, au siège de la com com à Écrouves. Voici les tenants et aboutissants de ce test.

Pour qui ? Comme les précédents, il s'adresse à dix familles ou nounous résidant sur l'une des 41 communes de la com com Terres Toulaises.

Comment ? L'essai consiste à tester durant deux mois l'utilisation quotidienne de couches lavables sur un jeune enfant. Le matériel nécessaire est prêté par la com com Terres Toulaises qui a noué un partenariat avec

l'association Bou'de Nature, basée à Gye. Son ambassadrice, Pamela Quil, répond aux questions et ajuste le matériel au besoin.

Pourquoi ? Utiliser des couches lavables évite de jeter. Une tonne de couches jetables est ainsi évitée de la naissance à la propreté. Selon Kélig Leclerc, du service déchets, à la manœuvre pour la collectivité depuis neuf années, le procédé est économique « deux fois moins cher que les changes jetables pour le premier enfant, puis gratuit pour les enfants suivants », et « présente de nombreux bienfaits pour la santé de l'enfant ».

Et après ? Les parents convaincus par l'essai pourront s'adresser à l'association partenaire pour poursuivre l'aventure avec du matériel qu'ils fi-

nanceront eux-mêmes. Pour les autres, l'expérience s'arrêtera là. ■



Deux mois de test sont proposés à dix familles ou nounous résidant sur la com com Terres Toulaises. Photo ER /S.M.

par S.m.

Infos et inscription pour la réunion du 15 février au 03 83 43 23 76 ou par mail k.leclerc@terrestoulaises.com



mercredi 14 septembre 2022
 Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
 Page 25
 323 mots - 1 min



TOUL – TOUL

La journée « Zéro déchet » lance la Semaine du développement durable

À vos marques, prêts... C'est parti pour la Semaine du développement durable ! Depuis ce mardi et jusqu'au 5 octobre, la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) convie à participer aux nombreux rendez-vous de sensibilisation, d'initiation et d'action concoctés pour l'occasion sur tout le territoire.

Lancé ce mardi 13 septembre par des actions à destination des scolaires, la première journée de la Semaine du développement durable, pilotée par la CC2T, s'est poursuivie en fin d'après-midi par l'installation d'un village éphémère de l'économie sociale et solidaire sur l'esplanade et dans le hall de l'Arsenal.

En partenariat avec la boutique L'Atout Vrac, la soirée s'est poursuivie par une conférence permettant de découvrir l'humble combat quotidien d'une famille « green » pour sauver la planète.

C'est avec beaucoup d'humour que Jérémie Pichon a raconté à un public conquis d'avance comment sa petite tribu s'est lancée dans l'aventure de la réduction de leurs déchets.

En trois ans, elle est parvenue à 1 kilo de déchets par an, soit un bocal, contre 390 en moyenne pour un Français. De cette expérience est paru le livre « Famille presque zéro déchet » comprenant de nombreux conseils pour la suivre dans cette démarche.

Des places encore disponibles pour les prochains rendez-vous

Dès vendredi, la déchetterie de Toul accueillera le bungalow de la récup'. Trop beau, trop utile pour être jeté ? Vos objets encore en bon état pourront y être déposés pour leur donner une seconde vie. Les gardiens du site seront à votre écoute pour vous prodiguer de précieux conseils.

De nombreux autres rendez-vous,

ateliers, sorties natures, visites et animations (à découvrir sur le site de la CC2T) sont au programme jusqu'au 5 octobre. Il y en a pour tous les goûts. N'hésitez pas à vous inscrire ! ■



L'association Bou'de Nature est venue présenter ses couches lavables. Une bonne solution pour éviter aux parents de remplir leur poubelle. Photo ER / Didier HUMBERT

par Didier Humbert



mardi 25 octobre 2022
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson, Edition de Toul
Page 29
321 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—DOMGERMAIN

Un premier atelier Repair-café pour prolonger la vie des objets

Initié par l'association Écogestes, avec le concours conjoint de la communauté de communes et des Francas, le repair-café est un rendez-vous itinérant dans le Toulais. Ce jeudi, il a fait halte dans la commune où des bénévoles proposent leur savoir-faire pour réparer des objets du quotidien.

Professionnel dans l'optimisation énergétique des bâtiments, Édouard ne peut pas rester insensible aux actions visant à protéger l'environnement. À commencer par la maintenance de ses propres appareils électroménagers : « Ma bouilloire a un problème d'alarme. J'ai fait tester la partie électrique. » Alors jeudi dernier, il est venu au Repair-café qui se tenait dans les locaux périscolaires.

Une première au village, initiée par l'association Écogestes, avec le concours conjoint de la communauté de communes et des Francas. Troisième rendez-vous Repair-café itinérant dans les villages du Toulais.

Des dépan-acteurs bénévoles

Tournevis en main, Jean-Marc décoratif un fer à lisser, apporté par deux

habitantes du village voisin. « J'aime rechercher la cause de la panne. Ça m'amuse. »

À côté, il y a Daniel, l'homme qui « fait un peu de tout ». Lui remplace l'interrupteur défectueux d'un appareil multifonction.

Des animations ludiques

Dans le domaine de la couture, Claire offre son savoir-faire pour des petites réparations. « On travaille sur le développement durable par des animations, des ateliers dans l'optique du réemploi. Nos dépan-acteurs sont tous des bénévoles. Ce sont des bricoleurs qui acceptent de réparer les objets. Le but est d'éviter de jeter. En même temps, ça crée du lien social » explique Jean Goeffer, trésorier d'Écogestes.

Outre les Repair-café, l'association agit au travers d'ateliers ludiques dans les écoles, d'opérations de nettoyage de sites en lien avec les collectivités et d'activités autour de l'économie circulaire (masques, mégots, gobelets). « Cette année, on travaille sur le réemploi du polystyrène expansé » ajoute M. Goeffer. ■



Des habitants bricoleurs s'investissent pour prolonger la vie des objets en mettant à disposition leur savoir-faire.

XIV-2- 2- Modalités de collecte



LE JOURNAL DE
PONT-À-MOUSSON-TOUL

Samedi 3 juillet 2022

**Déménagement
Self-Stockage**

Particuliers
Professionnels



Agence de Nancy
www.vaglio-demenagement.fr / 03 83 36 27 49



La levée des ordures ménagères va s'espacer

TOULOUS Au 1^{er} janvier 2023, la collecte des ordures ménagères s'effectuera chaque quinzaine au lieu de toutes les semaines. Réactions de Toulous concernés. Photo ER/P.S.

> PAGE 10

TOUL

Réduction des levées d'ordures ménagères au 1^{er} janvier 2023

Une levée des bacs d'ordures ménagères tous les 15 jours au lieu d'une par semaine, voilà ce qui attend les foyers de la communauté de communes Terres Toulouses dès le 1^{er} janvier 2023. Le vice-président Jean-Luc Starosse justifie cette décision.

Au 1^{er} janvier 2023, le traditionnel ramassage hebdomadaire des ordures ménagères pour celles stockées en bac individuel va être revu pour les habitants de la communauté de communes Terres Toulouses (CC27). Au lieu d'une collecte par semaine, ils devront patienter deux semaines pour voir passer le camion du prestataire en charge du service.

Quelques-uns ont motivé la communauté de communes Terres Toulouses à diviser ce nombre de levées par deux, une cadence déjà adoptée dans d'autres collectivités. Deux constats : celui que 82 % des ménages du territoire sortent leur poubelle chaque quinzaine et pas plus, et la dimension économique que représente une telle mesure.

La collectivité doit en effet amortir l'augmentation programmée de la taxe générale

sur les activités polluantes perçue par l'État, ainsi que la hausse des coûts d'enlèvement. Ce qui, par effet ricochet, se répercute sur les factures des ménages du Toulousain. En divisant la fréquence des levées, la collectivité fera donc des économies, ce qui équilibrera les dépenses supplémentaires.

Pas de ramassage, pas de facturation

Pour les usagers, cette baisse des levées sera aussi synonyme de facture allégée puisque « chaque foyer est facturé à la levée réelle », rappelle Jean-Luc Starosse, vice-président en charge des ordures ménagères à la CC27.

Il souligne ainsi qu'« aucun quota de levée n'a jamais été fixé ». En clair : on sort sa poubelle - ou on retire le papillon jaune si elle reste dans la rue -, le bac est levé et on paie. Si pas de ramassage, pas de facturation, c'est le principe de cette taxe incitative. Pour info, le tarif des levées s'établit à 1,45 € pour un bac de 80 litres ; 1,97 € pour 140 litres ; 2,84 € pour 240 litres et jusqu'à 6,49 € pour les maxi-poubelles sur roulettes de 660 litres. À cela s'ajoute, sur chaque facture, une part fixe calculée en fonction de la base foncière du ménage.

Jean-Luc Starosse en convient, il est vrai qu'en cas d'oubli du jour J de sortie de sa poubelle, le stockage des déchets jusqu'à la levée suivante risque de poser problème. Les témoignages recueillis (voir par ailleurs) font état d'odeurs en été et de prolifération d'asticots. Sur ce dernier point, l'élu évoque la nécessité de bien trier, notamment les biodé-



Cette réduction s'appliquera aux foyers qui collectent leurs déchets en bacs. Ceux qui badgent ne sont évidemment pas impactés par la mesure. Photo ER/S.M.

chets pour éviter le problème.

Des réunions publiques prévues

La collectivité est également en pleine réflexion sur les cas particuliers que représentent les salles polyvalentes, cantines, Ehpad... Elle est aussi consciente que 18 % des foyers du Toulousain se divisent en deux camps. Les vertueux, qui trient à fond, ou les foyers peu nombreux qui sortent leur poubelle toutes les trois semaines, voire plus. Et ceux qui ne peuvent pas se passer des levées hebdomadaires car à la tête de familles nombreuses, notamment. Concernant ces derniers, Jean-Luc Starosse invoque le fait que leur bac est peut-être sous-dimensionné. « Ils peuvent l'échanger gratuitement une fois par an », note-t-il.

Enfin, conscient que la bonne

parole reste à porter dans les foyers pour éclairer sur cette délicate question du ramassage des ordures, l'élu informe que la CC27 animera des réunions publiques, mènera des actions

sur les manifestations, dans les écoles et sur les marchés pour accompagner ce changement de rythme qui opérera dans six mois.

Stéphane MANSUY

Déchets : les chantiers en cours

Enlèvement. Un passé, 7 152 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 458 tonnes de déchets dangereux du tri-car pas conformes aux attentes ont été gérées par les 45 251 habitants de la communauté de communes Terres Toulouses (CC27). Un volume qui s'est trouvé absorbé par le site d'enlèvement de Pagny-sur-Meuse. Seulement, le site en question est condamné à la fermeture d'ici fin 2022, voire début 2023. Aussi, la CC27 participe-t-elle à une réflexion autour d'un projet potentiel de création d'une unité de valorisation énergétique du côté de Trévilly-en-Irlande.

Nouvelle consigne de tri. Au 1^{er} janvier, une nouvelle consigne de tri entrera en vigueur. Les foyers devront différencier les déchets dits « bleus », servant à fabriquer de la pâte à papier (cartons, papier, cartonnages), des autres, les « non bleus » propres aux autres emballages. Ce tri se fera en apport volontaire, dans des conteneurs différenciés.

Diminution des levées d'ordures ménagères en Terres Toulouses, qu'en pensent les habitants ?

« Cela va augmenter ma facture »



Jérôme Sulzgraber.

Jérôme Sulzgraber, de Fouf. Marié, 3 enfants, Jérôme Sulzgraber sort son bac d'ordures ménagères de 240 litres toutes les trois semaines. « Actuellement, en triant les déchets, on arrive à sortir nos bacs toutes les 3 semaines, facturés sur 17 levées par an. Mais avec ces nouvelles dispositions, à compter du 1^{er} janvier, les sorties tous les 15 jours ne seraient pas possibles. Par conséquent, nous aurons été obligés de les sortir tous les mois, ce qui va augmenter le nombre de levées et bien sûr la facture de 26 levées par an. »

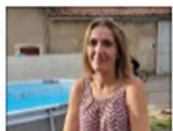
« Je retrouve souvent des asticots dans mon bac »



Bénédicte Koca.

Bénédicte Koca, de Chole-Méril. Bénédicte Koca, 48 ans, mariée, 3 enfants de 13, 16 et 18 ans, sort sa poubelle chaque mardi tous les 15 jours. Bonne cuisinière, elle respecte l'environnement et ne se rendent aux conteneurs de tri sélectif. « Je sors mon bac tous les 15 jours mais avec ce changement, je n'aurais pas intérêt à oublier, sinon il me faudra attendre 15 jours de plus. Ce qui rendrait de même compliqué car pendant ces grandes chaleurs, je retrouve souvent des asticots. »

« Des poubelles pour un mois si je loupe la levée »



Céline Burger.

Céline Burger, 34 ans, de Royalmont. « Le système actuel me convenait. Avec 4 enfants, il fallait que je passe à un conteneur de taille supérieure, dans un café supplémentaire. Côté hygiène, en hiver, ça pouvait passer. Mais en été, avec les fortes chaleurs, les odeurs étaient là, les canalisations risquent d'être bouchées d'asticots. Et si je loupe une levée, moi voilà avec des poubelles pour un mois. Au début de la mise en place, il y aura certainement un coût bloqué. Ce sont des économies cachées. »

« De plus petits contenants »



Laurence Pauly. Photo ER/DR

Laurence Pauly, de Bois-de-Haye à Velaire. Nous sommes deux adultes au foyer. Pour nous, le coût n'est pas vraiment un problème. Mais pourquoi ne pas proposer de plus petits contenants qui seraient relevés plus souvent, toutes les semaines ? Il est vrai que nous ne le sortons pas toutes les semaines. Mais attendre qu'il soit plein n'est pas terrible, surtout en période chaude et si ce n'est pas dans la bonne période.

« Nous trions... et nous avons des poules ! »



Noëlle Guillou. Photo ER/DR

Noëlle Guillou, de Gondreville. Pour mon mari et moi, cela ne pose pas de problème. Nous ne sortons notre poubelle que toutes les trois semaines. Nous avons un composteur et nous avons des poules ! Tout ce qui est naturel leur est bon. Elles adorent ! Mais il y aura peut-être des moments délicats à l'occasion de repas de famille.



mercredi 23 novembre 2022
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul
Page 28
101 mots - < 1 min

TOUL ET ENVIRONS—BICQUELEY

Le tri évolue !

Cette semaine, de nouveaux conteneurs ont fait leur apparition sur les différents sites de tri non enterrés. De couleur bleue, ils sont destinés au dépôt des papiers, revues, journaux, cartons et cartonnettes. Tous les emballages plastiques et métalliques, ainsi que les briques alimentaires sont toujours destinés au bac de couleur jaune. Pour le verre, c'est toujours dans le conteneur de couleur verte ! Pas de changement non plus pour les vêtements devenus inutiles, ils sont collectés par le relais, près de la salle des fêtes. ■



Le conteneur bleu est destiné au papier et au carton.



dimanche 4 décembre 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul
Page 25
415 mots - 2 min



TOUL ET ENVIRONS—ÉCROUVES

Tri des déchets : quelles évolutions au 1er janvier ?

Mardi soir, la Communauté de communes Terres Toulaises (CC2T), tenait une réunion publique à la salle Lamarche pour présenter les évolutions à venir au 1^{er} janvier. On y a appris que les sacs jaunes seront collectés en porte à porte, entre autres.

Au préalable, devant l'entrée de la salle, les agents de la CC2T ont proposé à la vente des bioseaux de 7 litres et des composteurs de 300 ou 600 l. Cette vente a remporté un vif succès. Par contre, la réunion publique n'a pas recueilli le succès escompté, face à l'importance du sujet.

Après des rappels généraux sur l'évolution de la collecte et du tri des déchets ménagers, sur la problématique de leur enfouissement, sur leur réduction et surtout pour éviter toute inflation financière, Sophie Mirski, responsable du service déchets à la CC2T, a détaillé les nouvelles mesures en vigueur au 1er janvier prochain sur le ban communal.

Dès le 1er janvier 2023, les ménages devront séparer les déchets « tout-venant » qu'ils apportaient avant aux points d'apport volontaire. Ainsi, les plastiques (bouteilles, films ou barquettes), les briques alimentaires, les conserves métalliques devront être mis dans des sacs jaunes transpa-

rents.

Des cartons de 40 cm pas plus

Ces sacs jaunes seront collectés tous les mardis matin, il est conseillé de les déposer la veille au soir devant son domicile.

Les papiers, journaux, magazines, revues, cartonnettes et cartons bruns découpés en morceaux de moins de 40 cm devront être amenés dans les conteneurs de couleur bleue au point d'apport volontaire. Des conteneurs bleus sont déjà déposés aux points d'apport volontaire et le tri peut être entrepris dès maintenant.

Le verre continuera à être acheminé aux points d'apport volontaire dans le conteneur « verre ».

Quant aux bacs d'ordures résiduelles, ils seront toujours collectés en porte à porte le mercredi matin, mais toutes les deux semaines (semaines impaires : 01, 03, 05...)

La Résidence Lamarche et le Clos des Oiseleurs ne sont pas concernés par ces nouvelles mesures.

Pour la distribution des sacs jaunes, les élus tiendront des permanences le samedi 17 décembre de 9 h à 12 h à la mairie pour le quartier centre, à la salle de la Madeleine pour le quartier Bautzen, à la salle Lamarche pour le quartier Justice et à l'ancienne école pour le quartier Grandménil. Des compléments de sacs seront disponibles à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture. ■



Une faible affluence à la réunion publique malgré l'importance du sujet qui relève de la compétence intercommunale.



dimanche 16 octobre 2022
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson, Edition de Toul
Page 26
377 mots - 2 min



DU TOULOUS AU PAYS DE COLOMBEY—COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOUS

L'unité de valorisation des déchets en énergie en bonne voie

Dossier très ambitieux, s'inscrivant dans la perspective de la transition énergétique, le projet de reprise publique de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois et la création d'une unité de valorisation énergétique pour produire de l'électricité pourrait être effectif au 2^e semestre 2027.

Ouvert par une intervention du commandant Lionel Robert, chef du groupement de Pont-à-Mousson/Toul, accompagné par le lieutenant Sylvain Ziegler, responsable du centre de secours de Colombey-les-Belles, venus prêcher la bonne parole auprès des élus pour aider au recrutement de pompiers volontaires, le conseil communautaire a accordé une bonne place au projet de rachat public de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois et de création d'une unité de valorisation énergétique (UVE).

« Il faut innover »

Concrètement, les sites où la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulous (CCPCST) envoie ses déchets ménagers vont, à terme, fermer. « Le site d'enfouissement de Pagny-sur-Meuse va, par exemple, cesser ses activités fin 2022. Ce mode opératoire va même bientôt être interdit progressivement par l'État. Et nous n'avons pas de garanties de traite-

ment à long terme de nos déchets dans l'incinérateur de Ludres. Donc, il faut innover. »

Le président Philippe Parmentier et ses équipes ont donc imaginé de prendre à bras-le-corps le problème, lors d'une réflexion commune menée avec d'autres collectivités. « L'idée est venue lors d'une réunion avec le Conseil départemental de Meuse, de réfléchir à une reprise commune de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois. » Puis, en la création d'une unité de valorisation des déchets en énergie.

Un projet à 65 millions d'euros

Après la phase de présentation et d'acceptation de ce projet ambitieux, mené par sept collectivités meurthe-et-Mosellanes et meusiennes, dont la CCPCST, il revenait aux délégués d'approuver le choix du mode de gestion du futur équipement, au coût estimé à 65 millions d'euros. Ils ont opté pour une délégation de service public (DSP).

Le sujet n'a d'ailleurs pas fait débat dans les rangs. Vu les dimensions techniques et économiques du projet, « la DSP est le seul bon choix » ; une collectivité n'ayant pas les moyens de gérer une telle réalisation, estimaient les élus. ■



La CCPCST a pour projet, avec six autres intercommunalités, d'acheter l'incinérateur de Tronville-en-Barrois.
Photo ER

par Didier Humbert

XIV-2- 3- La gestion des déchets verts et les distributions de compost



vendredi 25 mars 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 42
591 mots - 2 min



TOUL—TOUL

Quinzaine « Tous au compost » : quatre bonnes raisons de s'y mettre

Du 26 mars au 10 avril, c'est la quinzaine du compostage de proximité. Une 9^e édition pour sensibiliser tous les acteurs à l'intérêt écologique et économique du compost.

Le réseau Compostcitoyen porte la 9^e édition de Tous au compost du 26 mars au 10 avril. Voici quatre bonnes raisons de vous mettre au compost maintenant, car c'est un véritable levier sur la réduction des déchets.

Réduire le poids de ses poubelles

Un déchet sur trois dans la poubelle ménagère est un déchet qui pourrait être composté : c'est pour cela qu'on parle de biodéchets. Depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets annuels (cantines) doivent valoriser leurs biodéchets. Pour nos poubelles domestiques, il va falloir changer nos habitudes, puisque la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) prévoit qu'à partir du 31 décembre 2023, nous ne pourrions plus mettre de biodéchets dans nos poubelles ménagères.

Faire des déchets une matière valorisable

L'épluchure de fruit, les feuilles de salades abîmées ne sont plus un déchet, elles vont alimenter le composteur. C'est le retour du sol d'une matière dégradée. Cela évite l'enfouissement ou l'incinération de matière composée à 80 % d'eau, d'autant que les incinérateurs produisent du CO₂ dans l'atmosphère.

Avoir une terre riche pour ses plantations

Au bout d'un an environ, les déchets verts se sont transformés au compost grâce aux actions conjointes des bactéries, champignons, insectes, eau et oxygène. Un processus de dégradation de la matière sur plusieurs mois qui stocke le CO₂ dans la terre et limite sa présence dans l'atmosphère. Le compost arrivé à maturation et tamisé est un amendement naturel qui remplace le terreau du commerce.

Recycler sur place en circuit court

Un déchet vert fait quelques mètres de la cuisine au fond du jardin pour trouver une seconde vie. Il ne consomme ni sac-poubelle en plastique, ni carburant pour le camion poubelle, ni traitement ensuite. C'est du circuit hypercourt et c'est une action positive pour le climat, sans production de gaz à effet de serre.

Journées vertes et opérations broyage de déchets verts

À l'occasion de cette quinzaine, la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) organise plusieurs animations à Lagney, Lay-Saint-Rémy, Domèvre-en-Haye ainsi que dans les déchetteries de Bois-de-Haye et Toul.

■ Journées Vertes à Lagney, le samedi 26 mars de 9 h à 12 h, place de l'Ancienne Gare. Formation au jardinage au naturel, 3 sessions d'une heure : 9 h, 10 h et 11 h. Un sachet de graine offert à chaque participant à la formation ; opération broyage :

venez avec vos branches et repartez avec du paillage et distribution gratuite de compost.

■ À Lay-Saint-Rémy, le samedi 2 avril de 9 h à 12 h (mairie). Formation au jardinage au naturel, 3 sessions d'une heure : 9 h, 10 h et 11 h. Un sachet de graine offert à chaque participant à la formation et distribution gratuite de compost.

■ À Domèvre-en-Haye, le dimanche 10 avril de 9 h à 12 h. Découverte du jardin partagé et du site de compostage autoconstruit ; troc de plantes et de graines et atelier de fabrication de boules à graines avec les enfants en partenariat avec l'association Familles rurales.

■ Opération « Broyage de déchets verts » : venez avec vos tailles et branchages et repartez avec du paillis : le lundi 28 mars de 14 h à 17 h, à la déchetterie verte de Bois-de-Haye et le lundi 4 avril de 14 h à 17 h à la déchetterie de Toul. ■



La CC2T organise plusieurs animations sur son territoire à l'occasion de la quinzaine Tous au compost. Photo d'archives ER

par Didier Humbert

Parution : Quotidienne

Audience : 106 791 ex. (Diff. payée Fr.) - © ACPM DSH
2020-2021



Tous droits réservés L'Est Républicain 2022
995e044fmac04e0d90480f375b08718056a4a00964b0488a83a1a1



dimanche 3 avril 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 42
208 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—DOMMARTIN-LÈS-TOUL

Tous au compost : une première inauguration

Dans le cadre de l'événement national annuel « Tous au compost » initié par le « Réseau Compost Citoyen », se déroulant du 26 mars au 10 avril, la commune a inauguré, mardi, un premier site de compostage de proximité des déchets organiques, rue Albert-Lebrun.

L'opération « Tous au compost » a pour objectif de valoriser, informer, sensibiliser, convaincre et développer la pratique du compostage des biodéchets, relayée par la Communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) dans le secteur.

Kelig Leclerc, ambassadrice du tri à

la CC2T, a expliqué, pendant deux heures, le fonctionnement du composteur partagé par une vingtaine d'habitants de la ville.

En présence du maire, Laurent Guyot, et de Sylvaine Demange, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, chacun a reçu en cadeau, un « bioseau ».

2^e inauguration le 5 avril

Une distribution du matériel de compostage et des explications seront apportées prochainement aux personnes du voisinage qui n'ont pas pu assister à l'inauguration par les

agents de la CC2T.

Le second site de composteurs partagés, installé dans le parc de la mairie de Dommartin-lès-Toul, sera inauguré **mardi 5 avril**, à 18 h. ■



Dans le cadre de la quinzaine « Tous au Compost », une vingtaine d'habitants de la commune ont assisté à l'inauguration des composteurs.



mardi 12 avril 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 39
215 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—LAY-SAINT-REMY

Le compostage n'a plus de secret pour les habitants

Kélig Leclerc chargée de la prévention des déchets à la CC2T Terre Toulaise est intervenue en mairie afin d'expliquer comment jardiner autrement. « Le but de mon intervention est dans le cadre de la quinzaine nationale de "Tous au compostage", durant laquelle on essaie de développer des actions pour insister les gens à composter plus et jardiner naturellement », indique d'emblée Kélig Leclerc. « Ce qu'il faut savoir, c'est que 44 % des habitants du département déclarent composter et 97 % pratiquent le compostage. 36 % trouvent que c'est utile pour le

jardin et 22 % pour diminuer la quantité de déchets » avance Kélig Leclerc, précise encore l'intervenante.

Elle a expliqué aux habitants intéressés les modalités d'un jardinage naturel, avec toutes les solutions possibles (compost utilisé avant maturation, en paillage). Kélig Leclerc a rappelé que « le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année, en raison du trouble pour le voisinage, les risques d'incendies et l'émission de nombreux polluants ». Elle a donné le mode de construction d'une haie de Benjes ou encore les in-

sectes utiles pour un bon compost. ■



Kélig Leclerc, chargée de la prévention des déchets à la CC2T Terre Toulaise, a levé les interrogations des jardiniers amateurs réunis dans la salle de la mairie.



mercredi 11 mai 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 37
191 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS – PIERRE-LA-TREICHE

Des conseils pour jardiner malin et écolo

Samedi 7 mai, plusieurs groupes se sont succédé à l'Espace-Pousot pour fêter l'arrivée des beaux jours et obtenir des conseils afin de préparer au mieux les jardins.

Dès 9 heures, une petite équipe constituée d'enfants et d'adultes est partie le long de l'ancien canal et sur la rive gauche de la Moselle afin d'y enlever les déchets indésirables laissés bien souvent par des individus peu respectueux de la nature : bouteilles de bière, canettes de soda, mouchoirs, masques... De 10 heures

à midi, Kélig Leclerc, chargée de la prévention des déchets au sein de la Communauté de communes Terres Toulaises, a animé un stand sur le jardinage au naturel et fourni des explications sur l'utilisation du site de compostage partagé mis en place par la commune.

Du compost pour l'occasion

Outre divers documents mis à disposition par la CC2T, les Pierrats intéressés ont aussi pu acquérir des composteurs individuels en bois non trai-

té, fabriqués par la STV, entreprise d'insertion installée à Blâmont, ou prendre du compost mis gracieusement à disposition à cette occasion. ■



Kélig Leclerc a expliqué le fonctionnement des composteurs partagés.



vendredi 16 septembre 2022
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson, Édition de Toul
Page 27
314 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS – BOIS-DE-HAYE

Site de compostage partagé : le mode d'emploi donné par la CC2T

Trois bacs sont alignés près de la zone de déchets verts. Ils sont destinés à recevoir les déchets végétaux des foyers qui n'ont ni composteur ni jardin.

Ils ne sont sans doute pas très nombreux, les villageois qui n'ont ni jardin, ni composteur. Ce vendredi, la communauté de communes Terres toulaises (CC2T), par l'intermédiaire de son ambassadrice Kélig Leclerc, est venue leur expliquer comment se débarrasser, sans états d'âme mais efficacement, de leurs déchets végétaux en utilisant le site de compostage collectif installé près de la zone de déchets verts.

Trois bacs y sont alignés. Le premier est destiné à recevoir les déchets organiques (de jardin, ménagers non alimentaires, de cuisine). Dans le second, l'utilisateur puisera une quantité équivalente de broyat qu'il répandra sur ses déchets.

Quant au troisième bac, il contiendra le compost en maturation.

La théorie du compostage étant posée, il fallait aussi répondre à de nombreuses questions sur les mérites du compost, quitte à sortir du domaine posé pour la rencontre.

Un repair'café ce samedi

La CC2T multiplie les initiatives pour aider les habitants à limiter intelligemment le poids de leur bac noir, celui qui contient les déchets ultimes voués à l'enfouissement. Les foyers peuvent s'équiper de composteurs en bois d'une capacité de 300 ou 600 litres.

C'est la Semaine européenne du développement durable, un repair'café sera ouvert ce samedi 17 septembre dans la salle des petites fêtes, de 9 h à 12 h.

Des bénévoles aideront à refaire vivre

les petits appareils défaillants, dans la mesure de leur savoir-faire. Nul doute qu'ils viendront à bout sans peine de ces messages hermétiques (mémoire pleine, libérer de l'espace) qui angoissent certains utilisateurs. ■



Pour transporter aisément ses déchets vers le site de compostage, un bio seau a été remis aux personnes qui ont assisté à la présentation.

Contact : CC2T, tél. 03 83 43 23 76)

TOULOIS

Des composteurs pour anticiper le tri des biodéchets

Fin 2023, finis les épluchures et les restes alimentaires jetés à la poubelle. La loi imposera à tous les ménages de les trier. Pour anticiper ce virage, la com com Terres Toulaises propose des ventes itinérantes dans le Toulain de composteurs en bois.

Au 31 décembre 2023, plus question de mettre les restes alimentaires et boi ou qui peut se composter comme les épluchures, marc de café... dans sa poubelle d'ordures ménagères ! La loi obligera les particuliers à trier à la source. Ce qui aura le côté « de réduire d'un tiers le volume de sa poubelle », précise Jean-Luc Starnose, vice-président à la com com Terres Toulaises en charge des ordures ménagères. Si en milieu urbain, il y aura possibilité d'avoir recours à des composteurs collectifs, les particuliers de déchets verts pourraient elles aussi accueillir ces déchets. En revanche, à la campagne, « la bonne solution », selon l'élu, « restera d'avoir un composteur au fond du jardin ».

Des composteurs de 300 et 600 litres

Voilà pourquoi l'interne, inscrit en même temps sur la Semaine européenne de réduction des déchets, lance une campagne pour inciter les habitants du Toulain à équiper. Depuis lundi et jusqu'au 8 décembre, les agents communaux de pôle déchets stationnent leurs camions chargés de composteurs en bois à la mairie ou pour vendre ces équipements dans les quartiers de Toul, mais aussi dans les villages environnants. Ces bacs en acacia et en sapin bruts non traités, fabriqués à l'échelle par une entreprise d'insertion, ont un volume de 300



Jusqu'au 8 décembre, les agents de la com com Terres Toulaises proposent des composteurs aux habitants lors de ventes itinérantes. Photo IRIS/M.

ou 600 litres. Ils sont vendus 50 € et 40 € (visserie comprise), avec une aide financière allouée par la collectivité.

Les agents proposent aussi des réceptacles à placer dans sa cuisine, des « biosseaux », ainsi que des astrucos, soit de longues cannes en plastique à planter dans le tas de déchets et à faire tourner sur elles-mêmes pour apporter de l'air, ce qui favorise la décomposition des matières.

Les agents communaux sont là pour dispenser les bons conseils, tel installer son compo-

teur non pas sur une dalle en dur, mais à même le sol pour donner accès aux insectes.

Quant aux déchets à placer dans le composteur, idéalement, « il faut faire des couches », explique Kélig Leclerc, du pôle déchets. Alterner déchets humides et matières sèches comme des feuilles mortes, papier journal, carton... pour obtenir un équilibre entre les deux et ainsi récolter une matière fertilisante née de ses déchets.

Stéphane MARCUTY

Vente sur le parking de l'abbaye

Saint-Erm mercredi 16 novembre (11 h - 14 h), parking des jardins berrillaux de la Chapelle jeudi 17 (9 h - 12 h), square du quartier Cimetière 21 (14 h - 18 h), à la salle des fêtes de Dommartin mardi 22 (17 h - 19 h) et jeudi 24 à l'espace Dommartin (11 h - 14 h), à la salle Lacroix d'Espey mardi 29 (18 h - 19 h 30), sur le parking de l'école de Dommartin mercredi 30 (18 h - 19 h), à la salle Jean-Baptiste de Nogent 5 décembre (14 h - 18 h) et à la mairie de Grandville jeudi 8 décembre (18 h - 20 h 30).

A la déchetterie, le « bungalow de la récup » stocke des objets pouvant être réemployés

A l'entrée de la déchetterie de Toul, une banquette questionne : « trop beau pour être jeté ? » et une flèche donne la réponse : « Le bungalow de la récup ».

Le bungalow en question est l'ancien local des gardiens du lieu.

C'est ainsi qu'il est devenu le lieu de récupération par les participants d'un chantier jeunes de la Ville, il sert, depuis mi-septembre, à entreposer les objets encore en bon état dans les habitants de la com com Terres Toulaises (CCCT), usagers de cette déchetterie, souhaitant se débarrasser.

Soit ces derniers confient directement aux agents les vélos, luminaires, bibelots, jeux, vaisselle, matériel médical, petit mobilier... dont ils ne veulent plus. Soit les agents leur proposent de les mettre de côté dans l'espace dédié. Une cave de l'Abbaye fermée au public, pour une question d'assurance et éviter la casse », explique Kélig Leclerc, du pôle déchets de la com com Terres Toulaises. Néanmoins, ce stock a une destination. Ces objets sont redistribués à des associations tel qu'Envol 2E, Envol autonomie, la Fabrique ou encore Ma Petite Recyclerie ou l'atelier Artabalo



Ce bungalow est fermé au public, mais le stock qu'il renferme revient à des associations ou des auto-entrepreneurs spécialisés dans le recyclage ou en vue d'être réemployés. Photo IRIS/M.

- des auto-entrepreneurs spécialisés dans le recyclage - dans le but d'être remis en état pour être vendus et ainsi connaître une seconde vie loin de la déchetterie promise...

S. M.

Tri des déchets : les pros impactés aussi

Restaurateurs et professionnels des métiers de bouche ont l'obligation de trier à la source les déchets que leur activité génère dès lors que ceux-ci représentent 10 tonnes par an.

Ce, au 1^{er} janvier 2023, la loi oblige ce seuil à 5 tonnes. Chacun devra donc s'organiser. En attendant, l'association d'entrepreneurs Parole d'Entreprise est en pleine réflexion sur la question pour proposer une offre mutualisée de collecte, puis traitement des déchets, aux intéressés.

Le collectif est, pour cela, épaulé par la com com Terres Toulaises qui se veut « facilitatrice » pour accompagner la démarche, « sans prendre part car ce n'est pas notre rôle », clarifie le vice-président, Jean-Luc Starnose.